L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1102 - VENDREDI 25 FÉVRIER 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Jeunes agriculteurs 21 *p 4*
Comprendre les enjeux de demain

P 05 **Actualité** Côte d'Or
GIE Charolais évaluation :
La vente des reproducteurs franchit un pallier

P 07 **Actualité** Nièvre
Défrichement:
Ces contrôles qui ne passent pas

P 09 **Actualité** Yonne
110 Bourgogne:
En rejoignant Cérévia, la coopérative s'ouvre sur le Bassin Méditerranéen

P 13 **Actualité** Bourgogne
Journée RGA: Installation, un diagnostic partagé

Encarté avec cette édition: Agram et Duraplas sur la Côte d'Or

Salon de l'agriculture 2011 *p 10-11*

Le grand rendez-vous de Nicolas Sarkozy avec l'agriculture





La race charolaise au SIA *p 12*

Remise du trophée de championnat à Olivier Dessauny
La Bourgogne à l'Honneur

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



MOTEUR 130 CV
hydraulique 140 l/mn
boîte powershift 6 vitesses 40km/h
décrabotage pont arrière 2/4 RM
FINANCEMENT 0%* Renseignez-vous !



▷ TELESCOPIC 536.70
AGRI SUPER - 3,6 T. - 7 m.

▷ TELESCOPIC 531.70
AGRI SUPER - 3 T. - 7 m.

JCB AGRI LA PUISSANCE D'UN LEADER

* Voir conditions en concession

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
Contacts
Après le départ en retraite de Bernard COLLOT, J.luc GENTY pour la Nièvre, Sébastien RYK pour l'Yonne.
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

l'Agenda

Côte d'Or

FDSEA 21

"Rémunérer autrement" : le **25 février** à Beaune, "Préparer sa retraite dès maintenant" : le **10 mars** à Dijon, "J'ai un projet vente directe": le **17 mars** à Dijon, "Découvrir Oscar" : **le 10 mars** (lieu à préciser)

Groupama Planning des assemblées générales 2011

Voici les dates des prochaines assemblées générales des caisses locales Groupama (toutes à 18h30). Vendredi 25 : Auxonne (salle des fêtes), mardi 1er mars : Ouges/Noiron : (salle des fêtes), 3 mars : Nuits Terres et Vin (maison de Nuits), vendredi 4 mars : Hauteville/Val de norges (salle des fêtes de Hauteville), mardi 8 mars: Quetigny (salle des fêtes de Varois), jeudi 10 mars : Dijon (espace Tabourot à Saint-Apollinaire), vendredi 11 mars : Saint-Seine-l'Abbaye (hôtel de la Poste), mardi 15 mars : Gevrey/Marsannay/Urcy (maison de Marsannay), jeudi 17 mars : Châtillon-sur-Seine (salle Luc Schreder), vendredi 18 mars : Is-sur-Tille (salle des fêtes de Marcilly), mardi 22 mars : La Laigne (salle des fêtes de Puits), jeudi 24 mars : Meursault (salle des fêtes de Puligny), mardi 29 mars : Aignay-le-Duc (salle Roidot), jeudi 31 mars : Montbard (salle des fêtes de Saint-Rémy), vendredi 1er avril: Semur/Epoisses (salle espace loisirs d'Epoisses), mardi 5 avril : Nolay (salle des fêtes d'Ivry), jeudi 7 avril : Minot/Grancey/Salives (salle des fêtes de Salives), jeudi 8 avril : Venarey-lès-Laumes (salle polyvalente), mardi 12 avril : Sombernon (salle polyvalente).

MSA : Instants santé à Nolay

Un bilan de santé est offert par la MSA à tous les adhérents de 25 à 74 ans. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et les ayant droits de la Mutualité sociale agricole. Pour le canton de Nolay, les Instants santé se dérouleront du **21 au 25 mars**, au Centre social, 1, rue du Dr Lavirotte, à Nolay (21340), de 7h30 à 11h30.
Vous avez dû recevoir dernièrement un imprimé d'inscription. Vous devez le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe timbrée jointe.

Formation éleveur infirmier Ovin

Formation éleveur infirmier Ovin le **21 avril**. Les personnes intéressés peuvent prendre contact dès maintenant avec Virginie Pabiou GDS21 au 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07. Plus de détails vous seront communiqué ultérieurement.

Nièvre

GDS

Le Groupement de défense sanitaire de la Nièvre tiendra une assemblée générale extraordinaire le 25 février dans ses locaux de Sermoise.

Gérer son temps

La Chambre d'agriculture met en place une formation *«gérer son temps»* avec la participation d'un coach. Les dates retenues sont le jeudi 10 mars, le vendredi 11 mars et le vendredi 8 avril, de 9h à 17h30, à Cosne-sur-Loire. Les objectifs de la formation sont de réaliser un état des lieux de son temps passé par activité, l'analyse de la manière de gérer son temps, l'identification de son objectif et de ses priorités, la mise en oeuvre d'un plan d'action. La session est accessible aux agriculteurs à jours de leurs cotisations VIVEA et coûte 150 euros (30% d'acompte à l'inscription). Contacter Bénédicte Bracq avant le 25 février au 03 86 93 04 01 ou benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

Journées commerciales

Le Gercela organise la suite de ses journées commerciales 2011 du 28 février jusqu'au 5 mars. Ce sont des portes ouvertes dans les élevages où des animaux de toutes catégories sont disponibles à la vente et à prix libres. Renseignements et liste d'animaux à vendre au 03 86 58 16 03 ou au 03 86 21 08 60 ou par mail à gercela@orange.fr.

Avenir

L'Association pour la valorisation de l'emploi en Nièvre rurale (Avenir) tiendra son assemblée générale le 9 mars à partir de 9h30 précises dans la salle N°2 de la chambre d'agriculture. Outre les actes statutaires et les questions diverses, la réunion se penchera sur le dispositif Adema (accès des demandeurs d'emploi aux métiers de l'agriculture) et sur la place des femmes salariées en agriculture.

Instants Santé à Nevers

La MSA Bourgogne organise ses instants santé sur le canton de Nevers, du 14 au 18 mars prochains, dans ses locaux (5 avenue Colbert, 58000 Nevers). Ce bilan de santé concerne tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour valider le rendez-vous, la MSA demande de lui retourner le bulletin d'inscription dans l'enveloppe pré-timbrée qu'elle vous a adressés.

Certiphyto par la voie D

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto par la voie D. La première aura lieu les 20 et 28 avril à Corbigny, la seconde, les 21 et 27 avril à Decize (9h - 17h30). L'objectif est de mieux connaître les produits phytosanitaires, leurs risques pour la santé et l'environnement et comment les limiter. Le stage est gratuit mais un chèque de caution de 50 euros est demandé à l'inscription, qui sera rendu aux participants à l'issue de la formation. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Emmanuel Bonnin au 06 08 62 85 30.

Yonne

Formation gestion organique, travail du sol, fertilisation et fonctionnement du sol

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation de 2 jours, les lundis 21 mars et 4 avril à Auxerre, à l'attention des agriculteurs bio et conventionnels.
Au programme : apports théoriques sur les sols, prélèvements, analyse de profils sur le terrain, interprétation des résultats labo, raisonnement des apports.
Renseignements et inscriptions auprès de Patrice Cote au 03 86 94 82 90
Email : p.cote@yonne.chambagri.fr

Conseil électif Section des Anciens Exploitants

Le Conseil d'administration électif de la section des Anciens Exploitants à la FDSEA de l'Yonne se déroulera mardi 1er mars, au restaurant «Sainte Nitasse», route de Chablis à Auxerre, à partir de 9 h 30. En fin de matinée, intervention de Gerard Clemencelle de Groupama, sur le thème des «risques couverts par l'assurance - recours conseils tribunaux paritaires»
Possibilité de déjeuner sur place. Prix du repas 16 € par personne
Inscription avant le 21 février dernier délai au 03 86 49 48 20

Partir du bon pied dans son élevage allaitant

La Chambre d'agriculture de l'Yonne propose une formation d'1 journée, le jeudi 24 mars, dans l'Avallonnais.
Au programme, le matin : l'intérêt du parage en élevage allaitant, connaître les problèmes de boiterie et les détecter, les outils et les méthodes de parage. L'après-midi, démonstrations en élevage.
Renseignements et inscriptions auprès de Catherine Bonin au 03 86 34 23 41
Email : c.bonin@yonne.chambagri.fr

Prendre sa retraite : un projet à construire

Vous commencez à réfléchir à la cessation d'activité et à la transmission de votre exploitation. Aborder de façon positive cette nouvelle étape de la vie et avoir une vision claire des démarches et enjeux de la cessation d'activité : par où commencer ? Les personnes à contacter ? Pour vous aider à répondre à ces questions, nous vous proposons de participer à la journée organisée le jeudi 24 mars à la Chambre d'agriculture.
Participation : 45 € (éligible au crédit d'impôt pour formation). Pour tout renseignement, contacter Marc Abonnet au 03 86 94 21 95

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 7 mars et lundi 21 mars, de 9 h à 12 h.
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 2 mars, de 9 h 30 à 12 h. Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Instants santé pour le canton de d'Auxerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du lundi 7 au vendredi 11 mars, de 7 h 30 à 11 h 30, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance. Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé.
Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

▶ Conditionnalité 2011

Attention à l'évolution de la grille *«identification bovine»*

Les grilles de la conditionnalité évoluent une nouvelle fois cette année. Parmi les évolutions à venir et qui seront contrôlées au cours de la campagne PAC 2011, une d'entre elles doit particulièrement retenir l'attention des éleveurs. Celle-ci concerne le respect des délais de notification des mouvements qui seront cette année lourdement sanctionnés, notamment en cas de notification non réalisée dans les délais le jour du contrôle. L'introduction de cette anomalie se révèle extrêmement pernicieuse, puisque en cas de non-conformité, les éleveurs encourront des sanctions lourdes pouvant amputer lourdement leurs aides PAC. Il est donc impératif que les délais de notification des mouvements soient respectés pour cette campagne. Pour plus d'informations sur le sujet, et suite aux multiples soucis ayant été rencontrés sur ce sujet lors de la précédente campagne, nous vous invitons à vous rapprocher de vos FDSEA respectives pour obtenir le détail précis de ce point de contrôle et des risques encourus. **S.L – FDSEA 58**

le billet

Prix alimentaires

La quasi-totalité des acteurs semble être d'accord pour répercuter les mouvements des cours des matières premières agricoles sur les produits finis, donc sur les consommateurs. Le président de la République s'est engagé, le 19 février, à expliquer tout ça aux Français. Bruno Le Maire a insisté sur le fait que les répercussions devaient fonctionner à la hausse comme à la baisse. Les représentants de la profession agricole travaillent à un indice qui permettrait de déterminer d'isoler les mouvements des matières premières agricoles par rapport aux restes des ingrédients composant produit fini. La répercussion des cours est bien évidemment nécessaire. Mais il faudra du courage, de la pédagogie et sûrement de la fermeté pour y parvenir. Le pouvoir d'achat des Français est en mauvais état et si hausse il y a, elle devra être très graduée, sous peine de voir les ménages diminuer ou arrêter certains achats ou, pire, se détourner vers des produits moins chers en provenance d'exportations extracommunautaires. Et la période préélectorale ne va pas tarder à figer tout type d'initiative réputée impopulaire. Le président de la République a rappelé, au SIA, que les Français adoraient leurs agriculteurs. Comment faire pour que cet amour rime avec toujours ?

THIERRY MICHEL

En image



Pour faire face à la volatilité sur les prix des matières premières agricoles, Xavier Beulin, président de la FNSEA, les responsables des filières animales et végétales ainsi que Coop de France et le SNIA proposent de mettre en œuvre des outils permettant de mieux gérer la partie spéculative en donnant de la visibilité aux exploitants agricoles. Un contrat interfilière concernant l'alimentation animale devrait voir le jour vers le 1er juillet.

DR

en chiffres

4h30

C'est le temps qu'a passé le Président de la République sur le salon avec les agriculteurs à l'occasion de son inauguration.

en lettres

« Vos enfants pourront demain s'ils le veulent, s'ils ont la possibilité, faire le même métier que leurs parents ; on sera à vos côtés à notre manière, même si on n'est pas d'accord sur tout. »

NICOLAS SARKOZY.

L'interview de la semaine

Guy Vasseur, président de l'Apca

Trouver des solutions applicables aux pistes lancées par le président



Quelle impression générale avez-vous suite à la visite inaugurale du SIA par le Président de la République ?

Bien évidemment, je retiens une ambiance générale meilleure que l'année précédente. Il a pris du temps pour répondre aux sollicitations des éleveurs qui ont pu livrer leurs inquiétudes, notamment sur les cours et la répercussion de l'augmentation des charges sur les produits finis. Ceci concerne la grande distribution et l'engagement des pouvoirs publiques vis-à-vis de ce secteur.

Et la table ronde ?

Le Président et Bruno Le Maire ont bien recadré le débat vis-à-vis de la grande distribution et la nécessité d'appuyer les transformateurs et les producteurs dans leur démarche vis-à-vis de ce secteur. Les pouvoirs publics disent : nous aussi on doit vous appuyer, on ne peut pas vous laisser seuls face à ça. Le président doit siffler la fin de la récréation pour la grande distribution qui prend ses aises et qui écrase les intermédiaires. Si on continue comme ça, ce sont des pans entiers d'économie qui vont disparaître : dans l'agriculture bien sûr mais aussi au niveau des PME de l'agroalimentaire. Avec en plus la problématique du devenir des territoires. Autre point fort évoqué : le président a largement argumenté autour de la campagne FNE. Il a insisté sur la nécessité du dialogue et de la concertation.

Quels sont les autres points sur lesquels il reste encore à travailler ?

La problématique de la compétitivité de l'agriculture française n'a pas été trop abordée mais il est vrai que c'est une question générale pour l'ensemble de notre économie. J'aimerais voir se développer des initiatives en matières d'analyse des charges dans notre secteur afin de pouvoir détecter des marges de manœuvre franco-françaises, notamment sur l'environnemental. Et passer à une phase de réalisation ensuite. Sur les circuits courts, notamment pour la restauration scolaire, des blocages administratifs et réglementaires existent encore. Il faudra les lever pour que nous puissions ensuite faire vivre cette filière. Mais je n'oppose pas circuit court et circuit long. Les circuits courts peuvent aussi être une partie des réponses aux questions liées au bilan carbone.

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL

Le point sur

Pétrole à la hausse

Depuis quelques jours, le cours du pétrole remonte violemment. Explications.

Mauvaise nouvelle du côté des secteurs économiques très consommateurs de pétrole : les révolutions, troubles, violences… dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient commencent à peser lourdement sur le cours du baril de pétrole. Autant les évènements d'Egypte ou encore de Tunisie épargnaient l'or noir - ces pays ne sont pas producteurs - autant ceux qui surviennent ces derniers jours en Iran (4ème producteur mondial), Irak (11ème), Libye (17ème mais elle exporte 85 % de son pétrole à destination de l'Italie principalement mais aussi de la France) ou encore Algérie (16ème) touchent directement l'économie pétrolière.

Ces pays font partie des 10 plus gros producteurs de pétrole au monde des 10 plus grands exportateurs.Jusqu'à ce jour, c'est le cours du pétrole coté à Londres (le baril de Brent) qui flambait et dépassait largement les 100 dollars (107 dollars exactement) le mardi 22 février, ce qui signifiait une vive inquiétude des pays consommateurs en Europe. Mais depuis peu, le baril WTI (coté à New York et référence pour le reste du monde) a aussi connu une très nette remontée : de 84 dollars le 14 février à quasiment 97 dollars le 22. Et l'écart entre les deux références, qui d'ordinaire est stable, a tendance à se rétrécir, ce qui signifie que l'inquiétude commence à gagner les pays importateurs plus éloignés de l'Europe et fortement dépendant du pétrole importé (au premier desquels le Japon, 3ème économie mondiale). Autre élément important à prendre en considération : le panier des douze qualités de pétroles différents qui servent de référence à l'Opep pour décider des changements de prix ou de production est désormais passé au-dessus de 100 dollars. Ce qui signifie que le pétrole, en moyenne et non plus sur une ou deux séances de cotation, est devenu nettement plus cher. De plus, des mouvements militaires se font jour dans le canal de Suez, notamment des bateaux iraniens en route vers la Syrie, ce qui ne fait qu'accroître les tensions bien sûr. Clairement, un sentiment commence à poindre sur des problèmes, à court, voire très court, terme en or noir. Les cabinets d'analyse spécialisés sur les matières premières sont de plus en plus nombreux à envisager cette hypothèse.

T. MICHEL

Lu dans la presse

Pauvres bêtes

Le salon bat son plein médiatique. Des beaux animaux et la foule. Mais Le Parisien préfère garder ailleurs. «*Brigitte Bardot n'est pas contente et le fait savoir !*». Serait-ce le salon ? Non.

«*Sa fondation attaque en justice le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, et le ministre de l'Agriculture, Bruno le Maire*». Et de quoi ? France soir signale aussi la plainte : «*Ils sont accusés par la Fondation d'avoir fait fi de l'article 40 alinéa du code de procédure pénale qui prévoit de «donner avis sans délai au procureur de la République et aux magistrats» dès qu'ils ont eu connaissance d'un délit*». L'ancienne actrice les accuse de ne pas avoir «*retiré leur autorisation à certains abattoirs pratiquant des abattages rituels sans étourdir l'animal au préalable*». Elle qualifie l'acte de «*cruel*» et de faire «*souffrir de manière inacceptable les bêtes*». Et ce n'est pas le cas de Candy, la vache vedette du 48e salon. «*Vosgienne de 4 ans, elle exhibe son minois photogénique sur les affiches et les sacs de la foire. Rencontre avec Marc Spenle, propriétaire de la vache star de l'édition 2011*» rapporte l'Express avant que de décrire la vie de star, difficile de la vache : «*la folle matinée de l'éleveur ne fait que débuter. Au pas de charge, il faut traverser les coulisses du salon à la recherche d'un peu de paille pour les animaux. Sermonner, gentiment, les jeunes lycéens agricoles censés surveiller les bêtes et ayant déserté leurs postes, charmés par le passage présidentiel. Jongler enfin, entre le stand des Vosgiennes et le box individuel de la plus belle vache du salon à quelques mètres de distance l'un de l'autre*». Pour conclure sur un traditionnel «*profitant surtout d'un succès qui met un peu de baume au cœur d'un monde agricole en crise*». Comme chaque année, on s'arrête au spectaculaire, mais rarement on évoque le fond. Seules à le faire : les radios, qui multiplie les directs dans les stands avec pléthore d'invités, sur fond de meuglements.

BERNARD AUMAILLEY

Jeunes agriculteurs

Comprendre les enjeux de demain

L'assemblée générale des JA de Côte d'Or se déroule le vendredi 11 mars au lycée viticole de Beaune. Le président Antoine Daurelle annonce l'évènement et répond à nos questions.

Quelles sont vos attentes pour cette nouvelle assemblée générale ?
«Nous attendons beaucoup de monde. Le réseau des JA, les élus des OPA et les politiques doivent venir en nombre. Nous comptons sur tout le département. Nous espérons également de riches échanges en lien avec le thème de l'assemblée. Celui-ci s'intitule : «Comment concilier une agriculture productive avec des contraintes environnementales croissantes?

Pourquoi avoir choisi ce thème ?
«L'objectif sera de dresser un état des lieux, comprendre les enjeux de demain. Nous en avons besoin, nous JA, nous avons encore 40 ans de métier devant nous ! Nous n'aurons toutefois pas la prétention d'apporter une réponse précise à la question posée, juste des éléments qui pourraient s'avérer utiles. La protection de l'environnement, on le sait, prend de plus en plus d'ampleur en agriculture. Un intervenant viendra nous dire ce qu'il est à prévoir pour les prochaines années. Dans le même temps, Robert Bilbot, le directeur de Cérévia, évoquera les marchés agricoles actuels, français, européens et mondiaux. Nous attendons un grand débat avec la salle suite à ces deux exposés. Chacun pourra bien entendu s'exprimer».

Quelle est votre position par rapport aux contraintes environnementales ?
«Nous ne sommes pas dans la démarche de dire qu'il faut tout jeter en environnement. Il ne faut pas dire non à tout. Maintenant, il ne faut pas nous imposer n'importe quoi. En matière d'environnement, le monde agricole a passé trop de temps à ignorer les problèmes. A force de jouer la politique de la chaise vide, les agriculteurs se sont fait dépasser et des personnes se disant écologistes se sont mis à notre place. En conséquence, cela fait vingt ans que nous subissons les choses. Il est temps de se remettre en avant. D'une part, il faut redevenir acteurs en reprenant les devants. D'autre part, je suis persuadé que certaines contraintes peuvent être transformées en atouts».

Un mot sur l'année syndicale écoulée ?
«Lors de notre dernière assemblée générale, à Varois-et-Chaignot, nous avions largement évoqué la contractualisation et les contrats gagnant-gagnant qui pouvaient se mettre en place entre éleveurs et céréaliers. Je constate aujourd'hui que l'idée a fait du chemin. Elle est constamment reprise dans les discussions agricoles, preuve que nos idées ne sont pas si mauvaises que cela. En ce qui concerne la conjoncture, sur les systèmes de production, ça s'est amélioré en grandes cultures. C'est tant mieux car il y en avait vraiment besoin. Pour le lait, il y a un léger mieux et l'heure est à la restructuration des bassins. Les JA veulent que les volumes perdurent en Côte d'Or. Aujourd'hui, le grand problème reste la viande bovine qui ne s'en sort toujours pas».


Antoine Daurelle : *«L'objectif sera de dresser un état des lieux, comprendre les enjeux de demain. Nous en avons besoin, nous JA, nous avons encore 40 ans de métier devant nous !»*

Quelle est votre analyse sur les systèmes allaitants ?
«Le problème, on le sait, c'est le prix payé au producteur. Pour moi, il y a trois choses qui ne vont pas. Premièrement, il y a une mauvaise répartition de la valeur ajoutée dans la filière. Les négociations sont difficiles avec les grandes surfaces. Deuxièmement, 80% de la viande consommée hors foyer (cantines, restaurants...) est de la viande étrangère. C'est un gros problème que la FNB, JA national et la FNSEA tentent de résoudre en lien avec la LMA. Enfin, il y a un gros problème d'organisation dans la filière. Nous ne sommes pas organisés pour vendre à quelqu'un comme Bigard, qui est un privé et qui a le quasi-monopole du marché. Nos organisations de base se font concurrence entre elles pour vendre la viande. En conséquence, chacun fait baisser les prix et l'éleveur n'est pas rémunéré comme il le faudrait... Il faut trouver une solution, travailler ensemble pour proposer un seul prix de vente !».

Quel est votre point de vue sur le nouveau projet départemental de la Côte d'Or ?
«Pour nous JA, l'enjeu de maintenir les actifs sur le territoire est capital et a bien été défendu par les OPA. Néanmoins, tout reste à faire, particulièrement en matière d'installation. Si l'on veut continuer d'installer les jeunes, il faut convaincre les agriculteurs, et notamment les cédants, jouer le jeu en optant pour une transmission progressive. Transmettre une entreprise, ça ne se fait pas au dernier moment. Je pense qu'il faut s'y prendre cinq, voire dix ans à l'avance. Trouver un jeune, l'associer, commencer une transmission progressive et lui permettre d'acquérir progressivement des parts est une bonne méthode pour installer des jeunes, devant des capitaux d'exploitation qui augmentent avec la taille grandissantes des fermes. Plus globalement, je dirais que deux enjeux nous préoccupent pour l'avenir : l'accès au métier et l'accès au marché. Il sera de plus en plus question de financement et de travail collectif pour y faire face».

PROPOS RECUEILLIS PAR
AURÉLIEN GENEST

Groupama

De l'ambition dans l'air

La fédération de Côte d'Or de Groupama a tenu son assemblée générale à Saint-Seine-l'Abbaye. Une réunion à laquelle participait François Schmitt, président de Groupama Grand Est.


François Schmitt (à droite sur la photo) a présenté aux présidents des caisses locales les objectifs ambitieux de 2011.

Une assemblée générale est toujours l'occasion d'exposer le bilan de l'année précédente...
«Effectivement. J'exposerai trois points avec quelques chiffres de notre périmètre géographique. Tout d'abord le «développement» avec un chiffre d'affaires IARD de 528 millions d'euros, soit une augmentation de 4,9%, Un chiffre bien supérieur à celui du marché, notamment en automobile et santé. Côté bancaire, notre essor se confirme avec près de 3 900 comptes ouverts et autant de prêts. On compte désormais 61 000 clients. Second aspect : les résultats financiers, très moyens du fait de la crise qui affecte les marchés. Enfin, les sinistres. Avec un rapport sinistres à cotisations de 75,7%, l'année 2010 n'a, disons, pas été heureuse...».

Comment justement s'explique un tel ratio ?
«En fait, trois branches ont été particulièrement malmenées. Tout d'abord, les sinistres autos où nos résultats sont affectés par la hausse du coût des réparations (notamment le bris de glace), celui des dommages corporels ou encore de l'épisode de grêle sur les véhicules (soit 3,4 millions d'euros pour l'indemnisation des sociétaires du Pays de Montbéliard). Les incendies ont également été nombreux, souvent provoqués par une mauvaise installation électrique ou l'utilisation d'insert. Enfin, le secteur des risques climatiques, avec là encore la grêle sur les récoltes, a été particulièrement frappé.

2010 aura été marqué aussi par une *«fusion»* au sein de Groupama Grand Est. Cette dernière va-t-elle impacter le quotidien de vos sociétaires ?
«Pas du tout. C'est très simple. Pour celui-ci, rien ne va changer. Cette fusion, c'est uniquement le rapprochement des deux départements alsaciens vers Groupama Grand Est, qui rassemblait jusque-là les régions Franche-Comté, Lorraine ainsi que la Côte d'Or et la Haute-Marne».

Groupama Grand Est se veut ambitieux pour cette nouvelle année ?
«Bien entendu. S'il y a un chiffre à garder à l'esprit, ce serait celui des 18 000 nouveaux sociétaires que nous souhaitons conquérir sur les trois marchés qui représentent 82% de notre chiffre d'affaires : les particuliers et retraités; le marché agricole ; les artisans, commerçants et prestataires de services. Pour l'activité banque, l'objectif est d'ouvrir quelques 6 500 nouveaux comptes... Pour ce faire, il nous faudra créer, nourrir sans relâche la synergie entre nos instances, informer, communiquer entre nous. Réussir ensemble ce challenge démontrera la force et l'unité de notre nouvelle entreprise. C'est ce qui fera rayonner Groupama dans l'Est de la France».

LB

SARL GIACOMEL - AUXONNE (21)
46 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TEL. 03 80 270 800

VOTRE NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
SUD COTE D'OR - EST JURA



JCB AGRI

LA PUISSANCE D'UN LEADER

Station d'évaluation de Créancey – GIE Charolais évaluation

La vente de reproducteurs franchit un pallier

Avec une moyenne de vente dépassant les 3 000 euros par reproducteur, les acheteurs ont adressé un message fort à la génétique. Une bonne communication sur l'évènement, la présence de nombreux acheteurs hors Bourgogne et l'utilisation de boitiers électroniques pour surenchérir ont contribué à la très bonne tenue des transactions.



Trente-deux des 34 reproducteurs proposés ont été vendus. Dix sont partis hors Bourgogne, dont un à l'étranger.

Des trente-quatre charolais proposés à la vente vendredi dernier à Pouilly-en-Auxois, seuls deux n'ont pas été vendus (ils étaient cinq en 2010). Ce fort pourcentage de vente (94%) a été accompagné de prix soutenus. La moyenne de vente de cette promotion 2011 est le meilleur résultat jamais obtenu à la vente de Créancey, dépassant les 3000 € par bovin. *«Il y a quatre ans, seuls quatre reproducteurs avaient dépassé les 3 000€»*, compare Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais évaluation, *«aujourd'hui, il y en avait dix-sept, dont quatre a plus de 4 000€ !»* Le record de 4 950 euros pour un reproducteur, établi en 2010, a même été pulvérisé à 5 460 euros. Pour l'anecdote, l'animal appartenait à l'EARL Eric Godot du canton pollien qui proposait pour la première fois un reproducteur à cette vente. *«Les éleveurs ont compris que l'achat d'un taureau est un réel investissement, que la génétique est le seul levier capable d'améliorer les revenus»* commente Jean-Pierre Godot.

Un tiers hors Bourgogne

Le site internet de la station a joué un rôle important dans le succès de la manifestation. Des informations sur les produits des ventes (descendance, qualité des lots de broutards en ferme nés de taureaux issus de la station, et pour certains poursuite de la compétition sur les concours) ont été apportées sur stationevaluation21.com, démontrant aux *«surfeurs»* l'intérêt d'investir dans la génétique. *«Près de 1 500 connexions ont été enregistrées le mois qui a précédé la vente, il n'y en avait que 600 l'an passé»* explique le président du GIE. De nombreux éleveurs non bourguignons se sont déplacés cette année. En 2010, seuls six animaux avaient quitté le département dont un seul la Bourgogne. Cette fois-ci, il étaient 13 à quitter la Côte d'Or dont 10 à partir hors de la région (31% des ventes). La Loire (par l'intermédiaire de Gènes Diffusion), le Jura, la Haute-Saône, le Doubs, l'Aube, les Hautes-Alpes et même l'Allemagne ont été les destinations des charolais *«expatriés»*. *«Les acheteurs ont eu un large choix. Les types «viande», «élevage» et «vêlage facile» étaient très bien représentés avec de très bons animaux. Chacun a pu trouver ce qu'il voulait, selon les objectifs de son exploitation»* ajoute le président du GIE.


Les gradins du pôle agricole étaient combles une nouvelle fois avec notamment le directeur de l'Institut de l'élevage venu pour l'occasion (premier rang, troisième en partant de la gauche).

Succès des boîtiers

Pour la première fois dans l'histoire de la vente, les enchères se sont faites à l'aide de boîtiers électroniques, en remplacement des traditionnelles palettes. Une soixantaine de boîtiers ont été distribués et les surenchères ont pu se faire de façon anonyme. D'une part, les personnes qui ont surenchéri ont pu le faire sans *«être regardées»* ni *«jugées»* par la foule de Créancey. D'autre part, plusieurs éleveurs intéressés par le même animal ont pu se le *«disputer»* sans états d'âmes, ignorant si telle ou telle personne, pouvant être un ami, le voulait également. Chacun a donc pu miser sur le reproducteur de son choix, en privilégiant ses objectifs et besoins en matière de génétique sur son exploitation. L'utilisation des boîtiers, redoutée par quelques personnes au début de la vente, n'a finalement pas posé le moindre problème.

Aurélien Genest


La belle affluence de visiteurs enregistrée dès le matin laissait augurer une belle vente.



Le *«meilleur élève»* de la série a obtenu le record de vente de la station (5 460€).

Sélection *«vêlages faciles»*

Des enchères qui peuvent mieux faire

La station d'évaluation du Marault a organisé sa 2ème vente annuelle de reproducteurs à vêlages faciles, le 17 février, sous la férule du Herd Book Charolais. En dépit d'une affluence non démentie, seulement une quarantaine d'animaux sur soixante a trouvé acquéreurs.

Bien mais peut mieux faire. A l'heure de fermer l'amphithéatre de présentation, Michel Baudot, le président du HBC affichait une satisfaction contenue. *«Il y a eu du monde mais on aimerait toujours qu'il y ait plus de monde et plus de vente»* disait-il à la nuit tombant. Cette 2ème vente aux enchères d'animaux sélectionnés par les inspecteurs du Herd Book et évalués au Marault depuis septembre, s'est déroulée dans un contexte économique morose, à l'image de la conjoncture actuelle de l'élevage. Des professionnels de toute la région et même de beauxoup plus loin sont venus observer le matin, enchérir pour certains l'après-midi sur 60 reproducteurs à vêlages faciles destinés à la monte naturelle. 62 étaient rentrés en pension à l'automne et leurs performances ont été suivies quotidiennement, avec des résultats tout à fait honorables.

Le gain moyen quotidien (GMQ) a tourné autour des 1 400 grammes journaliers.

Des prix plus bas qu'en 2010

Si la mise à prix de départ de ces enchères électroniques animées par la Sicafome était fxée à 2 400 euros, les prix atteints jeudi dernier ont été moins enlevés que ceux d'il y a un an. Epervier, un des trois animaux sans corne présenté a tenu le devant du pavé en s'échangeant à 4 660 euros, acquis par une société alsacienne pour le compte d'une exploitation tchèque. C'est tout de même beaucoup moins que le palmarès 2010 puisqu'un reproducteur s'était à l'époque adjugé à plus de 5 900 euros. Et parmi les ventes de la semaine dernière, une belle brochette d'animaux ont été vendus autour de 2 500-2 600 euros, soit à peine plus que la mise à prix initiale. A ce jeu-là, 33 animaux ont trouvé preneurs sur le ring pour une valeur moyenne de 2 765 euros (2 900 en 2010). Une dizaine de bêtes ont ensuite changé de mains, à l'amiable, à l'issue des enchères électroniques.

Encore un mois de pension

Durant encore un mois, les invendus seront visibles et pourront être achetés auprès de la station d'évaluation mais ce constat interpelle Régis Grémion, le directeur technique du Marault qui *«ne comprend pas pourquoi il n'y a pas plus de vente durant les enchères. On avait espéré mieux et la conjoncture n'aide pas. Pourtant, en un seul lieu et un seul jour, nous avions tous les arguments pour répondre aux reproches que l'on fait habituellement au charolais. Il ne s'agit pas seulement de sélection d'animaux à vêlages faciles, il est question ici de futurs reproducteurs dont les qualités maternelles, les index, le potentiel laisse présager d'une véritable amélioration pour les cheptels»* estimait-il après le départ des visiteurs. Les professionnels du Herd Book peuvent se consoler en expliquant qu'il ne s'agissait ici, somme toute, que de la 2ème édition de ces enchères et que le dispositif d'évaluation n'est pas encore complètement rentré dans les moeurs professionnelles.



Epervier a remporté l'enchère la plus élevée. Il a été adjugé 4660 euros au profit d'une société alsacienne qui intervenait pour le compte d'une exploitation tchèque.

EMMANUEL COULOMBEIX

Assemblée générale des bailleurs

La terre agricole, une richesse à protéger

La Nièvre compte de nombreux propriétaires agricoles qui se retrouvent dans deux structures, la section des bailleurs de la FDSEA et l'Association des propriétaires ruraux de la Nièvre. Grâce à une étroite collaboration, les dossiers relatifs au foncier et aux rapports fermiers/propriétaires sont suivis. Ainsi, pour les élections aux tribunaux paritaires, la FDSEA et l'Association ont réussi un sans faute avec la totalité des assesseurs élus de ces structures.

Défendre la terre agricole reste une priorité selon Michel De Beaumesnil, Président national des bailleurs à la FNSEA, avec le souci d'adapter toute la législation pour répondre aux nouvelles données socio-économiques de l'agriculture moderne.

Face à une administration toujours plus contraignante en raison de textes relatifs à l'environnement (grenelle de l'environnement, loi sur l'eau…), les propriétaires défendent leurs droits et sont unis avec les représentants syndicaux pour s'opposer au classement généralisé des fossés en cours d'eau. Par ailleurs, ils s'opposent aux cahiers des charges Natura 2000 qui ajoutent des restrictions nouvelles en matière de gestion du foncier et des pratiques agricoles appliquées depuis des décennies.

Propriétaires fonciers agricoles, forestiers et propriétaires d'étang partagent les mêmes observations sur une technocratie administrative toujours plus envahissante dans un département où l'agriculture comme la forêt ne relève pas d'une excessive intensification qui compromettrait la préservation des paysages et la qualité des eaux.

Le fermage, l'application des indices en 2010…

C'est la première année où s'applique l'indice national qui remplace les arrêtés départementaux. En effet, ce dossier, qui est à l'étude depuis plusieurs années, se traduit par un indice national qui tient compte du RBE et de l'indice du produit intérieur brut (avec lissage sur les cinq dernières années). En 2010, cela s'est traduit par une baisse de 1.63%.

Quant à la maison d'habitation et son loyer, il a fait l'objet d'un arrêté préfectoral après de longues négociations entre propriétaires et fermiers. Les bailleurs ont obtenus une application rétroactive pour les baux antérieurs à la signature de cet arrêté. Cette décision était à l'étude depuis des années…

Enfin, pour conclure sur cette assemblée élective présidée par Yves Vidalin, vice-président de la FDSEA, c'est Roland Lachaut qui a été reconduit dans sa fonction de président avec comme vice-présidents Bernadette Savignat et Bernard Breuzard. Le secrétaire général est Michel De Beaumesnil. Ce dernier a annoncé qu'il quitterait sa fonction de président national au profit de sa vice-présidence.

R.A. – FDSEA

Meilleure concession DEUTZ FAHR pour la qualité du service

La direction de Deutz Fahr nous a désigné première concession de France pour la qualité de service proposée à nos clients en 2010.
Outre le SAV, ce diplôme récompense également l'engagement de l'entreprise pour son engagement dans l'offre et l'animation du magasin.
Cette reconnaissance est pour nous une grande fierté qui nous encourage à toujours mieux vous servir !



MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

Défrichement

Ces contrôles qui ne passent pas

L'exaspération des agriculteurs morvandiaux atteint son paroxysme. En cause, les contrôles effectués par le service forêt de la DDT sur les parcelles soumises à demande d'autorisation de défricher.



Pierre Bobin, Edgard Bensamoun, sous-préfet, et les admnistrateurs de la FDSEA, écoutent Agnès Thiry et Philippe Vaurs, de la DDT, leur expliquer la definition du défrichement

Pierre Bobin est remonté. Il vient de faire l'objet d'un contrôle de la DDT pour une parcelle, à Chaumard, qu'il exploite et sur laquelle il a coupé des arbres chétifs (charmes, noisetiers…). «*Sans autorisation*» lui reproche l'administration alors que l'intéressé jure ses grands dieux qu'il a envoyé une demande signée par son propriétaire. Un proces-verbal a été dressé par Philippe Vaurs, l'agent de la DDT, et –logiquement- des suites risquent d'être appliquées. Des noms d'oiseaux ont fusé entre l'éleveur et les services de l'État. L'incompréhension est totale. Le 17 février dernier, la parcelle en question, considérée comme bosquet paturé et non comme espace boisé classé (EBC) par la commune, a donc fait l'objet d'une visite du sous-préfet de Château-Chinon ainsi que d'Agnès Thiry, la chef du service eau, environnement et forêt de la DDT, en presence d'une délégation d'administrateurs FDSEA du Morvan. Afin que tout le monde reprenne son calme et tente d'avancer en y voyant plus clair.

«Plus maîtres chez nous»

Si la mobilisation a été telle la semaine dernière, c'est que derrière le cas particulier de Pierre Bobin, tous les éleveurs morvandiaux se sentent concernés… et touchés dans ce qu'ils ont de plus cher: leur savoir-faire de toujours dans l'aménagement du territoire et leur professionnalisme. Depuis des mois, l'exaspération monte, tout comme sur le dossier des cours d'eau. Beaucoup dénoncent *«un harcèlement administratif, un acharnement à em…bêter les éleveurs alors qu'ils souffrent déjà de la crise depuis plus de quatre ans et qu'exercer leur métier se révèle de plus en plus difficile»*. Edgard Bensamoun a donc voulu se faire préciser une nouvelle fois (après des reunions à la sous-préfecture et à la prefecture) la réglementation. Mme Thiry et M. Vaurs ont expliqué les definitions du défrichement direct et du défrichement indirect et dans le cas précis de Chaumard ont argumenté sur le changement de destination d'une parcelle qui était forestière, selon une photographie aérienne de 2007. Ce qui n'est d'ailleurs pas rédhibitoire puisqu'une demande d'autorisation de défrichement a une grande chance d'être accordée. Pierre Bobin a accepté d'en rédiger une nouvelle qui sera duement envoyée à la DDT afin de régulariser la situation. Tous les agriculteurs présents se sont plaints de leur ignorance de la réglementation, et ce même si une plaquette d'information a été imprimée par la DDT. L'administration ne rejete aucune autorisation par principe, si tant est que les demandes en soient faites. Et c'est-là que les esprits s'échauffent : *«pertes de temps inutiles, harcèlement»*. Les demarches ne passent pas dans les campagnes. *«Ce n'est pas de votre faute, vous êtes salariés de l'administration mais vous devriez avoir honte»* a dit Michel Prévotat aux fonctionnaires, Alexandre Mosselin se demandant pourquoi *«nous ne sommes plus maîtres chez nous»*. Le sous-préfet, qui a rappelé la position du préfet *(«que les agents ne se conduisent pas comme des cow boys»)*, a proposé une nouvelle réunion d'information générale à la sous-préfecture et *«afin d'éviter les débordements, qu'un modus vivendi, une charte de bonne conduite soient collectivement trouvés»*.

E.C.



Télédéclarations dans la Nièvre

2011, année de transition vers le zéro papier

La DDT58 sonne la mobilisation. Comme l'an dernier, plus aucun formulaire à remplir ne sera envoyé aux agriculteurs. S'ils veulent faire leurs demandes de PMTVA ou les déclarations de surfaces sur support papier, ils devront télécharger les dossiers.

La demande de prime au maintien du troupeau de la vache allaitante devra être déclarée à partir du 1er mars, le dossier PAC entre le 1er avril et le 16 mai. Comme en 2010, l'administration n'enverra pas de formulaire aux agriculteurs. Charge à eux de les télécharger sur le site ad hoc (http://agriculture.gouv.fr) s'ils veulent les retourner sur support papier, ce qui demeure une option pour les réfractaires aux télédéclarations numériques. D'ici-là, la DDT de la Nièvre sonne la mobilisation, «*pour ne laisser personne au bord du chemin*» a souligné Richard Siebert, le DDT adjoint, le 16 février, au cours d'une réunion de travail avec les représentants de la Chambre, de CER France, des syndicats et des lycées agricoles.

700 dossiers envoyés à la dernière minute en 2010

Selon Joël Plu, responsable du service économie agricole, *«2011 est une année sans trop de changement de réglementation et donc une année à mettre à profit pour prendre de bonnes habitudes»*. L'évolution vers le zéro papier est une tendance lourde prônée au niveau national. Le ministère a placé l'objectif au niveau de 80% de télédéclaration en 2013. L'Yonne, qui a expérimenté le zéro papier cette année, fait figure d'élève modèle avec 85% de formulaires envoyés par ordinateur en 2010. Avec un taux de 51%, la Nièvre s'est hissée à la *«très honorable»* 16ème place l'an dernier, et ce même si, 10 jours avant la date limite de dépôt des dossiers PAC, 700 agriculteurs n'avaient encore fait aucune démarche, ce qui valut à l'administration un renvoi postal des dossiers en urgence. *«Ce qui m'inquiète, c'est que les agriculteurs n'ont pas réagi à l'approche de la date ultime»* a témoigné Richard Siebert. Éric Bertrand, président de la Chambre, lui a répondu : *«Dans la Nièvre, ceux qui télédéclarent facilement sont convaincus mais il reste encore à convaincre les autres et c'est le plus difficile»* a-t-il dit, citant entre autres les problèmes d'accessibilité au réseau à haut débit.

En attendant, la DDT propose une offre complète de services, entre les accueils décentralisés dans les marchés au cadran ou dans les cyber-bases du Conseil général, auprès de la Chambre d'agriculture et de CER France, qui peuvent sous-traîter les prestations pour le compte des agriculteurs ou les sessions de formation à son siège sur des ordinateurs en libre-service. *«Nous serons là pour accompagner les agriculteurs»* a rassuré Mireille Perraudin.

E.C.

▶ En bref

PMTVA 2011 – Attention, les formulaires n'arriveront plus dans les exploitations cette année !

«*Zéro papier*». Voici le nouveau credo de l'administration qui après une première tentative en 2010 remet le couvert. Poussée par le ministère vers le tout numérique, la DDT 58 a ainsi fait le choix, dans le cadre de la campagne PAC 2011, de ne plus faire parvenir de dossier papier aux agriculteurs et d'inciter ceux-ci à se reporter sur la télédéclaration. Dans la poursuite de cet objectif, la FDSEA et les organisations professionnelles ont malgré tout rappelé que cette volonté du ministère ne devrait pas se substituer à la notion d'accompagnement des agriculteurs et que toute mesure de bon sens devrait avoir sa place dans le protocole mis en place en cas de difficultés rencontrées par les éleveurs et en lien avec ce changement.

Le fait est que dès le 1er mars prochain, et ce, jusqu'au 16 mai 2012, les éleveurs pourront déposer leur demande de PMTVA, en télédéclarant ou en téléchargeant le formulaire sur le site Internet de la DDT. De même et dès cette semaine les formulaires seront récupérables auprès de la FDSEA. Enfin, la DDT tiendra des permanences pour accompagner les éleveurs dans la télédéclaration de leur demande d'aide sur les marchés de Moulins et de Corbigny.

Nous insistons par ailleurs pour que les éleveurs déposent au plus vite leur demande d'aide, afin qu'en cas de versement d'une avance en octobre 2011, la période de détention obligatoire de 6 mois soit achevée. Nous nous tenons bien évidemment à votre disposition pour tous renseignements au 03.86.93.40.92.

S.L – FDSEA 58

▶ Editorial

Remontée des cours : 2011 ou jamais !

L'effet du renchérissement du prix de l'alimentation pour le bétail, lié à l'augmentation de toutes ses composantes (céréales, tourteaux, minéraux, acides aminés), agit sur les nerfs des producteurs de porcs. Un millier d'entre eux ont manifesté le 26 janvier dernier à paris. Depuis, nombreux sont ceux qui manifestent leur exaspération devant le Marché au Cadran de Plérin, en Bretagne.
La pression exercée commence à porter ses fruits. Depuis un mois, les prix sont remontés de 15 centimes d'€ par kg, atteignant un montant plus élevé que l'an passé à pareille époque, sachant que l'hiver n'est pas la période la plus fastueuse pour le porc.

Après quatre années difficiles, les conséquences se font ressentir : manque de disponibilité en porcelets, diminution des contrats d'intégration, porcheries à vendre… Pour la profession toute entière, voir augmenter le prix du porc reste la seule alternative crédible et durable, face à l'explosion du coût de production. Tiraillé entre un maintien obligatoire d'activité à l'export et de ce fait, à prix concurrentiel et aux concurrences espagnole et allemande, le prix juste se cherche encore. Les acheteurs n'étant pas à court d'argument pour maintenir la pression à la baisse, ou tout du moins à la modération !
C'est ce travail qui est discuté quotidiennement à l'Interprofession Inaporc, qui toutefois, ne représente pas toutes les grandes enseignes de distribution, ni tous les accords de commerce passés entre les groupements et leurs acheteurs via les CCP. (Certification Conformité Produit).

Face à la pression exercée aujourd'hui sur les produits végétaux, la viande ne peut pas rester éternellement à l'écart et dans l'impossibilité de répercuter ses hausses de production. L'élevage de porcs a suffisamment fait d'efforts sur la technique, la prise en compte de l'environnement, le bien être animal… La seule réponse aujourd'hui est l'augmentation du prix, tout simplement !

Eric Saison
Président de la Section Porcine FDSEA de l'Yonne

▶ Élevage

Mieux identifier la viande française

Une délégation d'éleveurs de porcs et de bovins de la FDSEA de l'Yonne s'est rendue à l'enseigne Leclerc à Auxerre pour y effectuer une opération de stickage et aller à la rencontre des consommateurs

Les logos «*VPF*» (Viande Porcine Française) et «*VBF*» (Viande Bovine Française) restent aujourd'hui la meilleure façon de mettre en avant le savoir-faire français auprès du consommateur. Une façon privilégiée également, d'indiquer l'origine nationale de la viande. C'est ce que sont venus rappeler des éleveurs bovins et porcins, ce vendredi soir, dans une grande surface auxerroise, en investissant les linéaires pour vérifier l'étiquetage des produits.

Lorsque les conditionnements faisaient déjà référence de ces logos, les éleveurs les ont valorisés en y apposant un autocollant «*Origine connue, qualité reconnue*». A contrario, les produits issus de l'Union Européenne ou d'autres pays se sont vus gratifiés de la mention «*Origine douteuse, qualité méconnue*».
Il a ainsi été constaté que de la viande sans aucune origine était vendue et achetée par les consommateurs.
Certaines marques n'hésitant pas à valoriser leurs produits en faisant apparaître des logos créés pour l'occasion, ne correspondant en aucune façon aux seules normes en vigueur, que sont les mentions «*VPF*» et «*VBF*». Rendant d'autant plus difficile pour le consommateur la possibilité de s'y retrouver et reconnaître le vrai du faux. C'est pourquoi la profession exige une seule et unique mention d'origine afin de faciliter les achats.



Une opération qui aura permis également d'informer le consommateur sur la situation des filières bovine et porcine

Seule une minorité de transformateurs répondant à leur demande, le plus souvent, pour des MDD (Marques de Distributeurs).
Pendant tout le temps de l'opération, plusieurs clients ont souhaité avoir davantage d'informations sur el contexte et l'objectif du mouvement. Un échange entre éleveurs et consommateurs, qui a permis de mettre en avant les difficultés que rencontre la profession agricole : charges trop élevées, mauvaise valorisation des animaux, importation de produits carnés… L'occasion également de rappeler qu'ils réclament juste un prix décent, afin de pouvoir vivre de leurs productions.

▶ Méthanisation

Privilégier un projet collectif

Une dizaine de participants à la formation méthanisation organisée par la FDSEA de l'Yonne et animée par Roland Zimmermann du CER France Yonne

Face à une conjoncture difficile, nombreux sont les agriculteurs cherchant à se diversifier. La méthanisation, pour certains, peut être une opportunité.
A ce jour, cinq dossiers ont été déposés dans le département, suite à l'appel à projets national, pour trois dossiers retenus. Compte-tenu des multiples critères techniques, économiques et administratifs en jeu pour l'aboutissement d'un projet, la FDSEA de l'Yonne a mis en place une formation sur ce thème. Parmi les participants à cette session, de nombreux éleveurs souhaitant valoriser leurs effluents.
Un premier constat : les déchets agricoles (lisier, fumier…) ne sont pas les substrats les plus méthanisables. Sont privilégies les ensilages maïs et les déchets d'industries agroalimentaires. D'où la nécessité, pour un exploitant qui souhaiterait s'engager dans la démarche d'avoir un approvisionnement multisectoriel.
Et ce d'autant qu'une culture dédiée à la méthanisation n'est pas autorisée en France. Face au problème, une action collective est à privilégier afin d'assurer les aprovisionnements.

Construire avec des partenaires

Autre constat : comment valoriser la production de chaleur obtenue ? Ces quelques chiffres : 1m³ de biogaz produit correspond à 6 kw/h et 0,6 l de fuel. Pour 100% de biogaz produit, 35% sont transformés en électricité, 50% en chaleur, pour une perte de 15%. Un quart de la chaleur produite retourne au digesteur pour le maintenir à une température de 37 à 38°, assurant ainsi un fonctionnement optimal. Le problème étant de trouver dans un environnement proche des structures collectives ou non qu'il est nécessaire de chauffer à l'année (piscines, hôpitaux, industries…).
L'intérêt pour l'exploitant est d'abord agronomique, du fait d'une réduction de la consommation d'engrais de synthèse et d'une meilleure exploitation du potentiel fertilisant des effluents d'élevage produits sur l'exploitation.

Par rapport à l'intérêt économique : la diversification de sources de revenus par des prix d'achat garantis de l'électricité et une moindre dépendance à la volatilité de ses charges.
A l'issue de la journée, les participants restaient convaincus de l'intérêt de la démarche, s'interrogant toutefois sur la faisabilité d'un projet individuel, au bénéfice d'un projet collectif qui intégrerait les collectivités.

Sandrine Vatinelle,
animatrice section végétale FDSEA 89


La méthanisation : un sujet qui interroge.

110 Bourgogne

En rejoignant Cérévia, la coopérative s'ouvre sur le Bassin Méditerranéen

Un nouveau Conseil d'administration vient d'être élu à 110 Bourgogne. L'occasion d'évoquer avec son président Gérard Delagneau, les perspectives pour la coopérative, notamment au travers de son adhésion au groupe Cérévia.

Le nouveau Conseil d'administration de 110 Bourgogne vient d'être élu. Un Conseil formé au total de 20 adhérents, soit 4 par région. Ils étaient 4 également à faire valoir leurs droits à la retraite : Michel Fosseprez, Michel Pouillot, Michel Garraud et Jacques Bercier. Remplacés respectivement par : Régis Coquille, Thierry Bras, Fabrice Gallon et Benoît Veluot. Le Conseil d'administration se réunit au rythme d'une fois par mois, ses membres travaillant entre temps dans les Commissions spécialisées pour définir les adaptations nécessaires de la politique de la coopérative. Le Bureau (dont les membres sont élus par le Conseil), se réunissant tous les 15 jours, pour suivre au plus près l'actualité.

Entretien avec le président Delagneau

TdB : Les agriculteurs évoluent, les coopératives aussi. Le but de votre adhésion à la *«Plateforme d'Innovation agro-environnementale»* ?

Gérard Delagneau : *«Le Conseil d'administration de SeineYonne (ndlr : groupe coopératif formé par 110 Bourgogne et Capserval) a décidé d'adhérer à la PIAE pour développer de nouveaux itinéraires culturaux moins gourmands en intrants. Ce travail s'effectuera avec les coopératives de la région Bourgogne Franche Comté aux côtés d'Agrosup Dijon, de Wellience et des Chambres d'agriculture. Ces travaux nous permettront de proposer des itinéraires moins gourmands en intrants et de nouveaux services comme l'installation d'un réseau de balises RTK (ndlr : Real Time Kinematic, cinématique en temps réel), pour accompagner nos adhérents vers une agriculture de précision».*

Vos armes pour faire face à la déréglementation des marchés ?

«C'est vrai que depuis 2004, on a connu des variations de cours des matières premières agricoles, comme jamais depuis 50 ans. Des variations qui prennent de plus en plus d'amplitude avec l'accroissement des échanges mondiaux et de la demande. Songez que la population mondiale augmente d'1 million de personnes par an et que les surfaces agricoles sont loin d'augmenter dans les mêmes proportions ! Les fonds spéculatifs pénètrent nos marchés à l'affût d'enrichissement à court terme. Tout ça ne fait pas bon ménage avec l'agriculture et notre rôle est bien d'organiser les débouchés de la production de nos adhérents pour la valoriser au mieux. C'est dans ce but que le Conseil de 110 Bourgogne a choisi de poursuivre sa stratégie d'alliance en adhérant à Cerevia, aux côtés d'autres coopératives de Bourgogne Franche Comté et Rhône Alpes».

Que vous apporte Cerevia aujourd'hui ?

«Cérévia, ce sont près de 3 millions de tonnes commercialisées en 2010, dont 25% provenant de SeineYonne. Au total, pour 110 Bourgogne, 5 trains par semaine qui descendent sur Fos. Avec ce nouvel axe nord sud, Auxerre se trouve juste à ce qu'on pourrait appeler la ligne de partage des eaux. Tout ce qui est plus au nord, y compris la Puisaye, remonte sur Cannes-Ecluse et Gron, tout ce qui est en dessous prend la direction du silo des Tellines à Fos sur Mer. Une manière de nous rapprocher de notre marché, avec plus de la moitié de nos débouchés internationaux sur le bassin méditerranéen. Egypte, Algérie, mais aussi l'Italie, qui reste pour nous un marché important. Surtout cette année, avec l'absence de blés allemands. Concernant les prix, de plus en plus de gars sont tentés d'aller sur le marché. On va nous aussi proposer par l'intermédiaire de Cérévia des prix sur 2 ou 3 ans, mais il ne faut pas perdre de vue que derrière, c'est de l'arbitrage financier. Les structures aujourd'hui ont besoin d'un fonds de roulement important et il faut que les banques suivent. Seule, 110 Bourgogne ne pourrait pas le faire, c'est une question de volume !»

Des inquiétudes par rapport au nouveau contexte géopolitique qui se dessine de l'autre côté de la Méditerranée ?

«Concernant le Maghreb, pas d'incidence pour le moment sur les marchés, c'est encore trop récent. Le seul impact visible est que ça a fait monter les prix de 8€ ! Et puis il y a de nouveaux marchés qui s'ouvrent. Aujourd'hui, on est armés pour arroser l'Afrique. Il ne faut pas laisser la place aux Chinois ni aux Brésiliens ! Toute place qui ne sera pas prise par nous, le sera par d'autres !»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Le nouveau Conseil d'administration de la coopérative 110 Bourgogne.

Environnement

Voyage en Bavière

A l'initiative de l'association de la Plaine du Saulce, une délégation d'élus et d'agriculteurs s'est rendue en Bavière pour s'informer des pratiques adoptées en matière de protection de l'eau dans les zones de bassins de captages.



La délégation icaunaise, devant un bâtiment abritant un puits de captage

« *On s'enrichit toujours au contact des autres».* Forts de cet adage, élus et agriculteurs viennent d'effectuer un voyage outre Rhin, afin de constater de visu les pratiques et les modalités mises en place en matière de protection des bassins de captage. Un voyage de retour en quelque sorte, puisqu'une délégation bavaroise avait déjà été reçue par Yves Vecten, président de l'association de la Plaine du Saulce, il y a quelques années, pour le même motif. Ces quelques jours passés en Bavière, plus particulièrement dans la région de Basse Franconie, auront permis de mettre en avant la souplesse régissant les relations entre services de l'eau et agriculteurs.

Si la législation repose sur une réglementation fédérale à laquelle se rajoutent en un «mille feuilles administratif», celle des Lander, de la région, des villes, des communes, chaque régie des eaux est libre de proposer un montant d'aides qu'elle juge nécessaire, en fonction des problèmes rencontrés dans un secteur précis.

Une disparité semblant satisfaire toutes les parties en présence, à commencer par les agriculteurs, enclins à s'engager dans la démarche, du fait d'une contractualisation annuellement révisable et donc moins contraignante qu'en France.

Une souplesse intéressante pour tout le monde

Yves Vecten, président de l'association de la Plaine du Saulce, se dit pleinement satisfait du voyage effectué :

Tdb : Votre constat suite aux exploitations visitées ?

Y. Vecten : *«Que ce soit en bio ou en traditionnel, les moyens restent les mêmes que chez nous. Cipans, plans de fertilisation avec analyse de sol…, c'est exactement ce qu'on fait. On a pas trouvé d'initiative vraiment nouvelle, pour des résultats sensiblement comparables aux nôtres».*

Et au niveau de la réglementation ?

«Là par contre, des plans beaucoup plus souples que nous du fait qu'ils n'engagent l'agriculteur que pour un an. Une contractualisation de fait beaucoup plus facile à accepter, obligeant à ce que le plan mis en place soit intéressant pour les deux parties en présence. Bien calculé, c'est gagnant/gagnant pour tout le monde. Une souplesse qui satisfait et rassure également les propriétaires en cas de locations de terres, alors que chez nous, avec des mesures sur 5 ans, c'est plus difficile».

Comment s'effectue la rémunération des aides ?

«Il y a bien sur des aides nationales, découlant d'un plan fédéral, mais chaque agence de l'eau décide de sa propre compensation. Les aides peuvent ainsi être différentes d'un village à l'autre, voire d'un bassin versant à l'autre au sein d'une même région. Cela s'applique en fonction des productions locales, selon qu'il y a plus de céréales ou d'herbe».

Au final, quel bilan tirez-vous de ce voyage ?

«Très enrichissant, ne serait ce qu'au travers des échanges au sein de notre délégation, entre élus, agriculteurs et techniciens de l'agence de l'eau. Et puis, un petit brin d'autosatisfaction, par rapport au travail engagé ici par l'association, tout compte fait, pas si mal que ça ! Même si ce n'est pas suffisant et qu'il faille le poursuivre».

DOMINIQUE BERNERD

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Salon de l'agriculture

Quand le Président se met à table

Lors de la table ronde qui a suivi sa visite inaugurale du salon, le président Sarkozy est revenu sur les grands sujets agricoles d'actualité. L'occasion également d'annoncer la sortie de nouveaux décrets réglementant la vente d'espaces agricoles et les activités de méthanisation, désormais classées sphère agricole.



Près de 300 invités, triés sur le volet et dument répertoriés par l'Elysée étaient présents pour écouter les débats.

Parmi les sept agriculteurs présents autour de la table pour échanger avec le Président de la République, Emmanuel Bernard, éleveur engraisseur de vaches charolaises dans la Nièvre. A quelques minutes de l'arrivée de Nicolas Sarkozy, la pression était forte : *«ce n'est pas tant l'exercice de style qui m'inquiète que la lourde responsabilité de représenter l'ensemble des éleveurs bovins et expliquer la situation. Je peux vous garantir que depuis 48 heures, j'ai pas mal de messages sur mon portable pour relayer leurs demandes et que j'ai pas vraiment trop bien dormi cette nuit !»*. Dans les premiers à prendre la parole, l'éleveur nivernais a rappelé au Président l'urgence pour l'Etat à trouver des solutions aux problèmes de trésorerie sur les exploitations et à peser de tout son poids dans les négociations avec la grande distribution : *«vous disiez en préambule que demain, ce sera possible d'être agriculteur, sauf qu'aujourd'hui, ça ne l'est plus !»*. Se disant *«favorable au développement de systèmes assurantiels pour les éleveurs»*, le Chef de l'État se déclare *«prêt à travailler sur la couverture du risque lié à ces augmentations du prix des aliments pour l'élevage»*. D'accord également pour que *«le prix payé aux éleveurs évolue en fonction du prix de l'alimentation des animaux»*. Les difficultés de trésorerie ? *«J'ai demandé à Bruno Le Maire et Christine Lagarde qu'on voit le problème avec les banques afin de demander un petit étalement pour que tout le monde ne soit pas pris à la gorge»*. Le ministre de l'Agriculture, soulignant pour sa part l'urgence à *«lancer un appel aux distributeurs pour qu'ils répercutent la hausse du prix de production sur le prix de vente et à étiqueter les viandes bovines françaises de sorte que le consommateur sache la qualité de sa viande»*.

Pas d'éleveurs laitiers autour de la table

En réponse aux inquiétudes de cet exploitant céréalier, face au *«manque de visibilité et à notre vulnérabilité dans la gestion et la transmission de nos exploitations»*, Nicolas Sarkozy a quelque peu *«botté en touche»*, rappelant au passage tout le mal qu'il pensait de la spéculation : *«je ne voudrais pas trop rentrer dans les détails, mais je me suis rendu compte d'un certain nombre de choses… On a fait un peu de stockage !»*. Seule façon à ses yeux pour l'agriculture de s'en sortir : *«être compétitif et réguler. Vous y avez tous intérêt ! La solidarité entre vos filières est indispensable car c'est la même famille ! L'agriculture est un tout»*.

Le coût trop important des emplois permanents évoqué par cette productrice de fraises de Dordogne a permis au Chef de l'État de rappeler que *«se pose clairement le problème de l'harmonisation de l'Europe»*. Mais pas de solutions pour autant ! De souhaiter en parallèle, que 20% des approvisionnements de la restauration collective soient le fait de *«circuits courts»*, offrant ainsi un débouché aux productions locales, qui se verraient exonérées de l'obligation d'appel d'offre. Répondant à un jeune viticulteur de l'Hérault qui s'interroge sur la *«forte pression foncière faisant disparaître des terres agricoles au profit de l'urbanisation»*, le président a annoncé la création, dans le cadre de la LMA, de *«Commissions départementales de la consommation des espaces agricoles»*. Chaque préfet aura dorénavant obligation à consulter les avis de cette commission avant d'autoriser tout transfert de terres agricoles. Par ailleurs, une taxe sur les plus values, réalisées lorsque des terres nues deviennent constructibles sera instituée et son produit affecté au financement d'actions innovantes de la part de Jeunes Agriculteurs.

Un autre décret paru au Journal officiel le matin même, fait de l'activité de méthanisation une *«activité agricole»* à part entière, dès lors que 50% des substrats sont issus de l'exploitation. Le développement de la bioénergie étant annoncé comme une priorité de l'action du gouvernement : *«nous allons revaloriser le tarif d'achat de l'électricité avant avril prochain pour davantage tenir compte des coûts de l'installation et mettre en place avant fin juillet un soutien à l'injection de biogaz épuré dans le réseau de gaz naturel pour soutenir également le débouché»*.

Un absent de taille autour de cette table ronde : l'élevage laitier, dont aucun représentant n'avait été invité à dialoguer avec le Président de la République. Les services de l'Elysée auraient-ils fait l'impasse sur les problèmes de la filière… ?

DOMINIQUE BERNERD



Renouant avec la tradition initiée par ses prédécesseurs, le président Sarkozy a inauguré cette 48ème édition du SIA le premier jour de son ouverture au public et non pas en fin de salon, comme l'an passé.



Parmi les sept agriculteurs représentant les diverses régions et productions françaises, Emmanuel Bernard, éleveur engraisseur de charolais dans la Nièvre, qui se disait à l'issue de la table ronde, peu convaincu des réponses apportées par le président, privilégiant le discours du ministre de l'Agriculture, Bruno Le Maire.



Pendant près de 90 minutes, le Président de la République a conjugué paroles d'encouragement, satisfecits et promesses à l'attention du monde agricole

Quand le Président se met à table (suite)

«Est-ce que j'me fais comprendre»

Petit florilège des propos présidentiels autour de différents sujets abordés par le Chef de l'Etat lors de la table ronde.



Renouant avec la tradition initiée par ses prédécesseurs, le président Sarkozy a inauguré cette 48ème édition du SIA le premier jour de son ouverture au public et non pas en fin de salon, comme l'an passé.

Les agriculteurs :
«Les agriculteurs sont toujours des gens passionnés. Contents ou pas, il y a toujours chez vous la même passion. Son intensité a une contrepartie proportionnelle qui est l'inquiétude»

La campagne d'affichage France Nature Environnement :
«Je suis choqué par cette campagne de communication faite pour blesser…C'est déplacé, injuste et pour tout dire, complètement improductif. A un moment où les agriculteurs eux même ont développé les gestes en direction des protecteurs de l'environnement… Je ne renie pas le Grenelle de l'environnement, j'en ai eu l'idée, mais je ne laisserai pas insulter les agriculteurs de France qui ne le méritent pas»

Le bilan de santé de la PAC :
«Vous parlez du bilan de santé de la Pac… Je m'en souviens car ceux qui n'étaient pas tout à fait contents sont venus mettre de la paille devant l'Elysée. J'avais d'ailleurs modérément apprécié !»

Le ministre de l'agriculture :
«Et je remercie encore Bruno pour la qualité de son travail… Un jeune ministre tourné vers l'Europe… Vous avez tout intérêt à avoir un ministre qui connaît l'Europe et qui a de l'avenir»

La grande distribution :
«Dans les débats que vous allez avoir avec la distribution, l'Etat sera à côté de vous, y compris face aux consommateurs, à qui je suis prêt d'expliquer qu'il est normal que le prix de la viande augmente, si c'est pour les producteurs»

Les céréaliers :
«Qu'on ne se trompe pas ! Moi je suis très heureux pour eux que ça marche bien. Ce sont des agriculteurs. C'est l'agriculture française, on ne va pas non plus leur reprocher. Ils sont compétitifs tant mieux ! On ne va pas non plus les complexer pour ça. Bravo pour ce qu'ils ont fait ! Je veux que les choses soient claires entre nous»

La régulation :
«Nous avons régulé les produits financiers. Au nom de quoi, devrions nous accepter que les prix agricoles ne le soient pas ?... Il faut qu'on vous aide à être plus compétitif et il faut qu'on régule ces phénomènes erratiques de prix. Pour dire les choses comme elles sont, quand ça devient trop bas, on se tourne vers l'Etat. Quand ça monte trop haut, j'ai plus de place dans mes rendez-vous !»

Le commerce extérieur :
«Suffit pas que le Président ou le ministre tape du poing sur la table en disant «tous ces contrôles c'est scandaleux ! Des barrières contraires aux règles de l'OMC !», si en même temps, on leur fait pas le produit qu'ils attendent.
Le monde ne nous attend pas ! D'autres fournisseurs sont possibles…»

Mais à qui pense t-il… ?!
«Moi, je ne viens pas ici comme une tradition folklorique, pour faire la photo avec la vache Casimir ! J'estime pas que j'ai fait mon travail une fois que j'ai posé avec elle !»

Le chômage :
«C'est pas parce que dans sa vie on a jamais été au chômage qu'on doit être coupable quand même ! C'est un drame d'être au chômage, je pense aux chômeurs, mais celui qui ne l'est pas, qui se lève tôt et se couche tard le soir, n'a pas à s'excuser de se donner à son travail»

L'Europe :
«Autant j'peux comprendre la différence de compétitivité de l'agriculture brésilienne, chinoise ou indienne, autant je n'peux pas comprendre et encore moins accepter un problème de compétitivité avec un agriculteur allemand».



Avant la table ronde, Nicolas Sarkozy s'est entretenu longuement avec les éleveurs, dans la cohue médiatique traditionnelle à toute inauguration du salon de l'agriculture.

Comme un goût d'inachevé…

Pour Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la Fédération Nationale Bovine, *«le compte n'y est pas»*. Propos recueillis à l'issue de la table ronde, Porte de Versailles, ce samedi 19 février :

«Sur la forme, on est dans un grand show médiatique, pour ne pas parler de grand cirque médiatique. Sur le fond, le Président de la République a quand même répondu en partie à ce qu'on attendait par rapport à la trésorerie en citant les banques et en demandant un étalement des échéances que les éleveurs ont à payer. On a bien compris que ce n'était pas des emprunts supplémentaires. Donc, on va de ce pas prendre rendez-vous auprès du ministre de l'agriculture, pour concrétiser les propos du président.

Sur la grande distribution, je suis beaucoup plus circonspect.

«Je vais vous aider», ça nous suffit pas ! On attendait que le président prenne l'initiative de réunir la grande distribution et participer activement à ce transfert des coûts de production dans le rendu des prix consommateurs ou tout du moins, sur les marges de la grande distribution. Là-dessus, moi, je suis déçu. Il y a un goût d'inachevé et le président n'est pas allé suffisamment loin.

Ensuite, je pense qu'il est resté relativement flou sur les sujets de la compétitivité. Là aussi, nous on attendait qu'il nous parle du photo voltaïque par rapport aux bâtiments d'élevage. Il a parlé de la méthanisation, mais ça ne nous suffit pas !... On sait que les arbitrages sont en train de se faire et on va pousser pour que ce dossier sorte la semaine prochaine, avec une équité entre méthanisation et photovoltaïque

Après, sur l'exportation, il a dit qu'il était prêt-à-porter toute l'assistance nécessaire et c'est ce qu'on attendait. On a besoin de la diplomatie française pour aller chercher les marchés et ça nous convient. Le message est en train de passer dans les administrations»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Invitée à assister à la table ronde, une délégation d'administrateurs de la FDSEA de l'Yonne, conduite par son président, Francis Letellier, avait effectué le voyage jusqu'à la Porte de Versailles.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Salon international de l'Agriculture

Lundi... jour béni du Charolais

Lundi 21 février, Porte de Versailles, à Paris. La semaine commence dès 9 heures pour les 41 plus beaux specimen de la 1ère race à viande de France. A midi, le palmarès ne laisse apparaître, contrairement à 2010, que de modestes prestations des bourguignons.



Michel Baudot, le président du HBC, a remis le Trophée de championnat à Olivier Dessauny. Son taureau Caramel, qui n'est pas à Paris, a été distingué car il a fourni le plus de veaux ayant remporté des concours nationaux au cours de l'année écoulée.

Traditionnellement, le concours général agricole (CGA) charolais se déroule le lundi du salon et 2011 n'a pas dérogé à la règle. Sur le ring du hall 1 du Parc des expositions de Paris, les 41 plus beaux specimen de la race charolaise se sont affrontés dans quatre sections mâles et quatre sections femelles. *«C'est un peu moins d'animaux qu'en 2010, çà ne trompe pas, la conjoncture est passée par là»* expliquait Michel Baudot, le président du Herd Book, organisateur de la compétition, à l'heure des bilans. *«Ce qui n'en a pas moins fait un concours de haut niveau, une fois de plus, avec une lutte acharnée pour les podiums et des 1ers prix forcément très beaux»*.

La Bourgogne se partage quelques places

Effectivement, si le SIA est devenu avant tout une manifestation grand public et le Concours général demeure une compétition de prestige plus qu'un rendez-vous professionnel, les animaux présents à Paris sont de bien belles factures. Ils représentent *«la crème de la crème, ce qui se fait de mieux en charolais»*, selon Michel Baudot. Et 2011 n'a rien à envier aux précédentes cuvées. «La période est difficile pour l'élevage *et ce n'est pas donné à tout le monde d'amener ses meilleurs sujets à Paris»* reconnait-il quand on évoque une moindre participation des concurrents.

Parmi les animaux vedettes de ce SIA 2011, on reconnaît effectivement des bêtes qui appartiennent à des éleveurs habitués du concours. Les Dessauny, Gauthé, Cadoux, Duvernois, Baulot... représentent au mieux, comme ils en ont pris l'habitude, l'élevage bourguignon. Même aux 2ème et 3ème places, ils savent présenter de vrais grands champions. Qui font la fierté de tous les professionnels de la race !

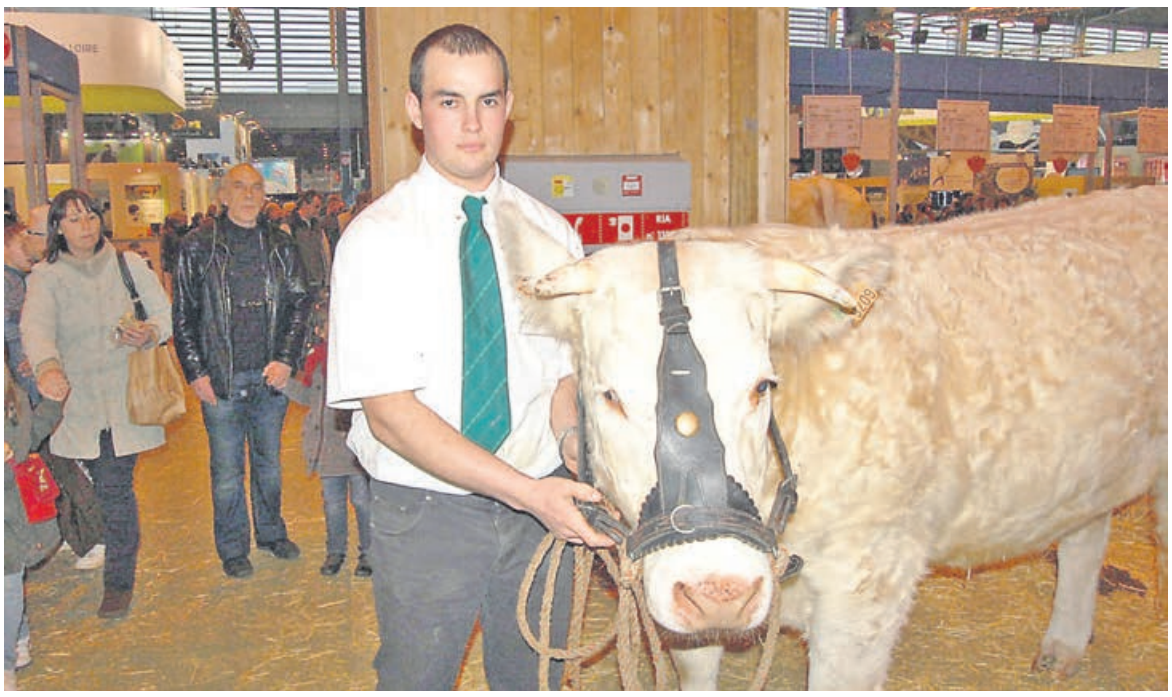
EMMANUEL COULOMBEIX



Diligence, Casimir et Bacchus sont les grands champions charolais de ce concours général agricole 2011. Bacchus (devant à droite) a obtenu un rappel de championnat après sa victoire en 2010. Aucun n'est bourguignon.



Everystar a remporté le 1er prix de championnat de la section F1 (génisses du 1/12/2008 au 30/11/2009). Elle appartient à Olivier Dessauny, un habitué du Concours général agricole, qui a représenté fièrement les couleurs de la Nièvre et de la Bourgogne dans cette édition 2011.



Pour sa première participation, Nicolas Guenot, 21 ans, installé depuis mai 2010 à Alligny-en-Morvan (58), a fini 3ème (sur 4) avec Elise dans la section F1.

▶ Le palmarès charolais de Bourgogne

Section F1 (génisses nées entre le 1/12/2008 et le 30/11/2009) :
1er prix à Everystar de l'EARL Olivier Dessauny de Magny-Cours (58).

Section F3 (vaches suitées nées du 1/12/2005 au 30/11/2006) :
2ème prix à Bellissime de Florent Besson (58) et
3ème prix à Caline du GAEC Gauthé (58).

Section F4 (vaches suitées nées avant le 01/12/2005) :
2ème prix à Apothéose du GAEC Cadoux Père et fils (89).
Section M2 (mâles nés du 1er/12/2007 au 30/11/2008) :
2ème prix à Dormeur de l'EARL des Morillats (famille Duvernois) (58).

Diablotin, le 1er prix, issu d'un élevage de la Loire est né dans la Nièvre.
Section M3 (mâles nés du 01/12/2006 au 30/11/2007) :
2ème prix à Célèbre du GAEC Cadoux (89) et 3ème prix à Chambord du GAEC Baulot/Baudion (21).

Olivier Dessauny remporte le Trophée de championnat pour Caramel dont les veaux ont remporté le plus grand nombre de points dans les concours nationaux de 2010. En revanche, aucun Bourguignon n'apparaît sur le podium des champions. Bacchus qui a remporté un rappel de championnat, après avoir conquis Paris l'an dernier, est un fils d'AL Capone, taureau appartenant à Olivier Dessauny.

Journée régionale RGA en Bourgogne

Installation : un diagnostic partagé

JA Bourgogne avait choisi le dernier jour de la semaine nationale dédiée à l'installation et à la transmission, pour organiser à Sombernon (21) le 18 février, un après-midi de témoignages et de réflexion, autour d'une problématique qui reste un enjeu majeur pour l'avenir de l'agriculture et de la production agricole.

Représentants des OPA, responsables de structures, représentants politiques, agriculteurs... Beaucoup ont répondu à l'invitation des JA des départements de Bourgogne, et de Jérémy Decerle, responsable du Comité régional à l'installation, à débattre autour de l'installation des jeunes agriculteurs et de la pérennité des structures de production.
Les chiffres on les connaît, *«En 25 ans»* rappelle Jérémy Decerle, *«la Bourgogne a perdu plus de la moitié de ses exploitations agricoles»*. Face à cet exode, une seule alternative : l'installation. Et pour y parvenir une seule solution : *«un travail collectif pour l'accompagnement et la réussite des projets»*.

Un apport personnel déterminant

Les témoignages de David Boyer, agriculteur éleveur récemment installé et de Bernard Humbert, agriculteur retraité lui ayant cédé son exploitation, montrent que les conditions de la réussite d'un projet restent intimement liées à la solidité du projet économique, à l'assise financière du repreneur, aux conditions matérielles de la reprise et à un facteur humain difficilement *«mesurable»*. Autre facteur déterminant, la situation de l'exploitation à reprendre avec comme le souligne le repreneur : *«un parcellaire et des bâtiments fonctionnels, dans une commune remembrée»*, des atouts de poids dans la négociation. Dans le cas présenté, au-delà de la rencontre humaine qui a fait que le cédant comme le repreneur se sont choisis, l'importance de l'apport personnel de David Boyer a aussi été déterminant pour entraîner l'engagement de la banque.
Car la reprise d'une exploitation engage des capitaux très importants (ici un dossier à 500 000€, comprenant un projet de bâtiment neuf). Ces conditions financières limitent de fait la réussite de nombreux projet individuels. Fabrice Prévotat, président de JA 58, pointe ainsi le paradoxe entre un investissement de plus en plus lourd, et un manque de rentabilité de la production, en élevage bovin en particulier. Entre la nécessité de favoriser l'installation des jeunes et volonté des *«anciens»* installés de conforter leur structure, *«les agriculteurs ne se font-ils pas prendre à leur propre jeu ?»* interroge-t-il aussi. *«Dans la Nièvre, comme ailleurs, c'est un réel souci. Comment éviter les surenchères alors que ce qui prime ce sont les moyens financiers ?»*.


Jérémy Decerle, responsable du Comité régional à l'installation milite pour un travail collectif autour de cet enjeu majeur.

Les formes sociétaires ont de l'avenir

Dans ce contexte, la Safer encourage à *«s'organiser localement pour éviter la compétition foncière et faciliter l'installation»*. La situation est complexe, explique Christophe Monot, représentant du Conseil économique et social, *«c'est aux professionnels de prendre leurs responsabilités et d'assumer leurs choix, des choix compliqués, quand on est à proximité des villes»*. Face à cette difficulté majeure, Monique Bernard, représentant la Chambre régionale d'agriculture, encouragent les jeunes porteurs de projet *«à mieux considérer les atouts des structures sociétaires, d'autant que travailler seul, ce n'est pas simple tous les jours»*. Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture 21 et de la Chambre régionale de Bourgogne, renforce le propos en insistant sur la nécessaire adéquation entre *«une volonté personnelle inébranlable et une volonté professionnelle sans faille»*. En citant pour exemple le projet agricole développé en Côte d'Or, qui *«entérine la vision d'avenir du développement des structures sociétaires»*. Etant entendu que *«l'enjeu de l'installation c'est bien de nourrir le monde et c'est ce qui fait justement de l'agriculture un métier d'avenir»*. Il faut aussi, selon Bernard Lacour (71), représentant la FRSEA, *«se poser la question des moyens pour lisser le revenu face au problème de la rentabilité effective des structures»*.

Un débat très consensuel

En conclusion de cet après-midi riche, autour d'un débat sur le fond très consensuel, Antoine Daurelle, président des JA 21 a souligné *«qu'il fallait convaincre les agriculteurs que l'augmentation du revenu ne passe pas forcément par l'agrandissement, et sur ce plan les solutions doivent être trouvées «en interne» et dans une plus grande implication des cédants»*. Dans ce contexte, si certains coups de pouce peuvent venir de l'extérieur, des solutions doivent aussi être trouvées en interne, pour résoudre des contradictions propres à la profession, qui s'expliquent souvent par la complexité des situations sur le plan local.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Une question d'échelle de valeur

Il a beaucoup été question d'agrandissement portant sur de grandes surfaces, mais l'un des participants a su faire entendre la voix de tous ceux qui attendent seulement quelques hectares. *«Il y a foncier et foncier»* tempère cet agriculteur installé en maraîchage. *«Dans certaines production 25 hectares, c'est rien, dans d'autres, deux hectares c'est tout. Il faut aussi savoir laisser la place à ces petites exploitations qui ont besoin de très peu de foncier pour exister»*. Ainsi, le dossier du maraîchage intéresse tout particulièrement le département de la Côte d'Or, qui voit seulement 500 hectares exploités comme tels, sur 2 500 ha de terres à maraîchage, comme le souligne Pierre Cignier de Dijon Céréales. Nicolas Michaud, président des JA Bourgogne, rappelant pour sa part *«le travail fait pour assurer une réserve foncière»* et la nécessité d'accepter les candidats *«de l'extérieur, si l'on veut continuer à avoir des voisins»*. Car dans ce domaine c'est l'offre qui manque le plus, les candidats ne se bousculent pas, alors que la demande aux abords des villes croît sans cesse.


Bernard Humbert, le cédant et David Boyer, le repreneur ont témoigné sur tous les aspects d'une reprise d'exploitation menée à bon terme et dans de bonnes conditions.

▶ Un équilibre à retrouver

Rémy Garrot, agriculteur et maire de Sombernon (un peu plus d'un millier d'habitants) est confronté au quotidien aux tiraillements qui peuvent exister entre sa responsabilité de maire, en charge du développement d'un petit bourg situé à une vingtaine de kilomètres de Dijon et le maintien d'un potentiel agricole et d'une présence agricole dynamique sur sa commune. «*Il faut trouver un équilibre entre le développement du village ou du bourg et la permanence de l'agriculture et des agriculteurs sur les communes*» et cela ne peut se faire «*sans une démarche volontariste du milieu agricole pour se faire entendre et sortir de la cour de la ferme*». La mission première des agriculteurs étant «*d'abord de produire, pour contrer la déprise*» et affirmer la permanence de l'activité agricole.

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet.
Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Aurélie Chapeau au 03 80 68 67 72.

Nièvre

Le Répertoire départ installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation.
Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03.86.71.92.40.

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ?
Quelles démarches devez-vous faire ?
Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22.

UN MOYEN MODERNE
ET RAPIDE POUR PUBLIER
VOTRE ANNONCE LÉGALE
legales@terres-de-bourgogne.net
RENSEIGNEZ-VOUS
AUPRÈS DE PATRICIA
AU 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

Bourgogne Notre Région

2 PAGES POUR MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL

Plus d'informations sur le budget de la Région dans votre magazine gratuit :

et sur www.budget-region-bourgogne.fr



“ Chaque euro sera utile à tous les Bourguignons ”

Entretien avec **François PATRIAT,**
président du conseil régional de Bourgogne

Le conseil régional a approuvé, le 25 janvier, le budget 2011. François Patriat, président, commente les choix effectués et alerte les Bourguignons sur les menaces qui vont priver la Région de toute marge de manœuvre.

Bourgogne Notre Région : Cette année, vous avez consacré plus de temps à l'examen du budget 2011. Pourquoi ?



François Patriat : J'ai souhaité que les vice-présidents prennent le temps de présenter chaque politique par grands thèmes : transport, formation, éducation… de sorte que les Bourguignons puissent constater que chaque euro dépensé l'est utilement. Le budget 2011 privilégie l'investissement. Dans le contexte actuel, c'est une prouesse ! Le gouvernement nous « fait les poches » et nous étrangle en même temps. Nos recettes vont au mieux stagner alors que nos charges, sous l'effet de l'inflation, augmentent. Si la situation perdure, dans trois ans, les régions ne pourront plus faire face à leurs engagements et n'auront plus aucune marge de manœuvre.

Quelles priorités ont guidé vos actions ?

Je n'ai qu'une priorité : l'emploi ! Toutes nos actions visent à favoriser la création d'emplois en Bourgogne, aujourd'hui et pour l'avenir. Nous préparons les emplois de demain et nous aidons les jeunes à s'y former. Nous renforçons nos aides à la formation et à la mobilité pour garantir de meilleurs parcours professionnels. Nous participons au financement du permis de conduire pour les moins de 26 ans afin qu'ils trouvent plus facilement un emploi. Le budget 2011 doit permettre de résister à la crise et de protéger les plus faibles. Les élus ont choisi de préserver les politiques volontaristes directement utiles aux Bourguignons : santé, sport, culture.

Et les aides seront désormais subordonnées à des critères précis…

Oui, car nous amorçons la transition vers une économie durable, ce qui signifie aider les entreprises qui garantissent des emplois pérennes et respectent l'environnement. Nous soutiendrons ainsi les entreprises qui s'engagent dans le cadre d'une charte de responsabilité sociétale et environnementale.

La recherche et l'innovation sont un objectif majeur. Comment le budget 2011 poursuit-il son soutien aux filières et projets ?

Avant 2004, la Région n'avait pas investi ce champ d'intervention. En six ans, nous avons structuré notre dispositif, avec la création d'un Espace régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat (ERIE) à Dijon, siège de la future technopole régionale. Nous avons fédéré la recherche, l'enseignement supérieur et créé un polytechnicum des grandes écoles. Sept projets viennent d'être retenus par l'Etat, trois au titre des appels à projets « Equipements d'excellence » pour le Grand emprunt, quatre au titre des « grappes d'entreprises ».

Au final, vous n'êtes pas si pessimiste !

La Bourgogne a des atouts et des perspectives. En 2003, l'INSEE pronostiquait une baisse de la population. Nous avons inversé la tendance mais c'est encore insuffisant. Ensemble, responsables publics et privés, nous devons réunir nos forces, conjuguer nos efforts. C'est l'objectif que je poursuis. ■

Bourgogne
Conseil régional

Emploi : l'atout formation



Accompagner efficacement l'évolution professionnelle des Bourguignons est un objectif prioritaire du conseil régional.

Demandeurs d'emploi et salariés doivent pouvoir accéder à une formation qualifiante en lien avec le marché de l'emploi. Pour cela, la Région poursuit la mise en place du service public régional de la formation continue et se fixe deux priorités pour 2011 :

• Créer douze comités territoriaux, pilotés par un élu régional, ayant pour but d'adapter l'offre de formation aux besoins des acteurs économiques et sociaux.

• Développer sur dix territoires les plateformes d'accompagnement à la qualification, pour aider les personnes les moins qualifiées à accéder à une formation. ■

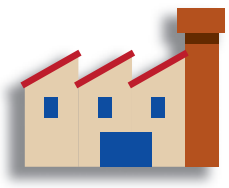


Permis : le coup de pouce pour bien démarrer



En 2011, pour faciliter l'accès à l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle, la Région aidera les jeunes de moins de 26 ans à financer leur permis de conduire. Les personnes suivant un parcours professionnel (CAP, bac pro, apprentissage…) ou les demandeurs d'emploi en formation continue pourront bénéficier d'une aide forfaitaire de 500 €. Cette aide est à solliciter auprès de la mission locale la plus proche. En contrepartie de ce coup de pouce, quelques heures de bénévolat dans une association seront demandées. Cette aide est la première mesure du Pack autonomie jeunesse, qui proposera des actions pour faciliter l'accès des jeunes au logement en 2012 et à la santé en 2013. ■

Entreprises : de nouvelles aides

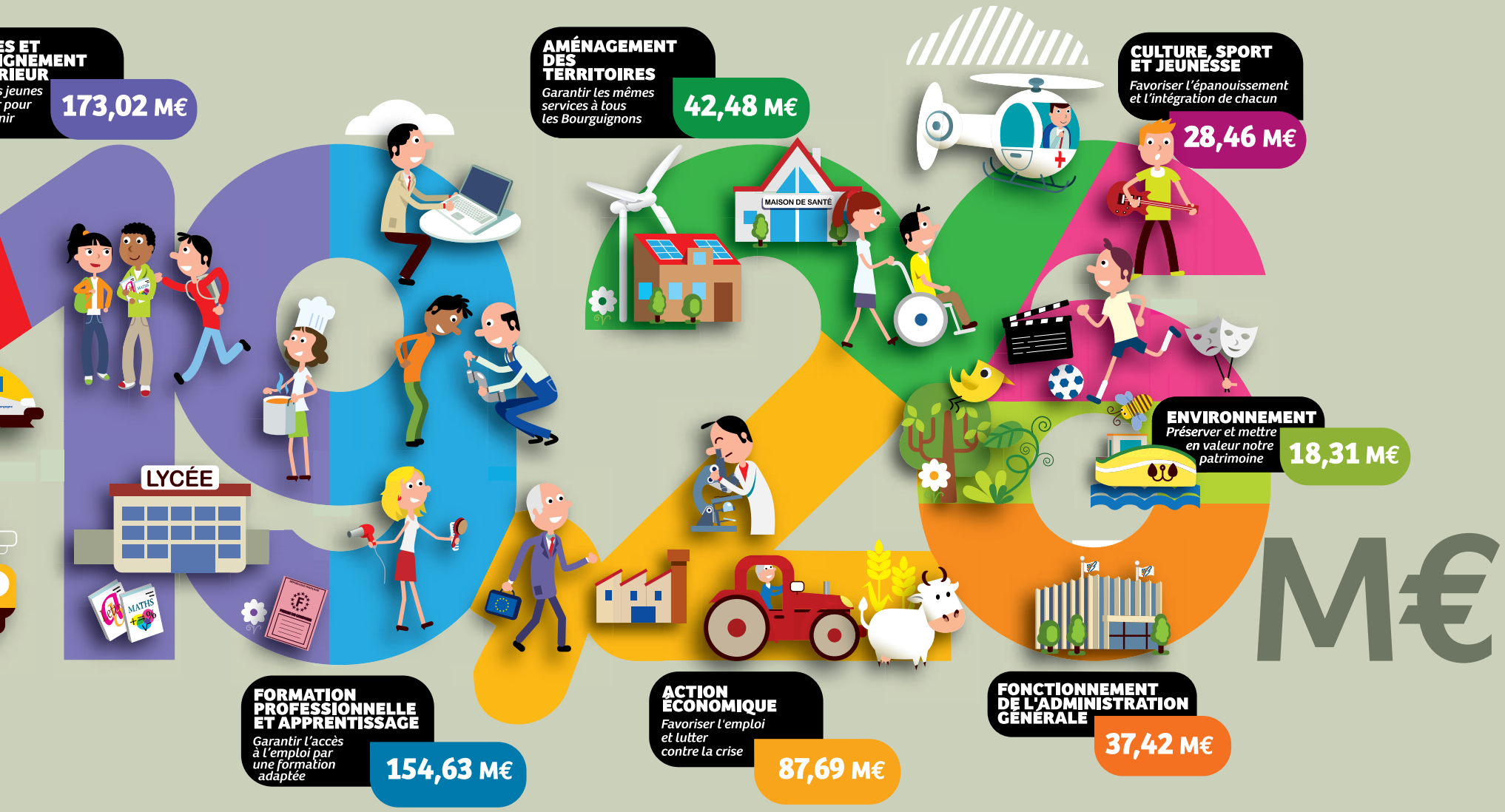


Le conseil régional met en place de nouveaux modes d'attribution des aides aux entreprises sous forme de prêts, garanties ou avances remboursables. Pour y accéder, les entreprises devront, soit être dans une phase de création, de transmission ou d'implantation, soit avoir un projet environnemental, d'innovation ou de développement à l'international. Pour amorcer la transition vers une économie durable, des subventions pourront être accordées aux entreprises dont le projet répond aux priorités stratégiques fixées par la Région : en particulier la création d'emplois pérennes, l'engagement dans une démarche RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) et le développement des filières vertes. ■

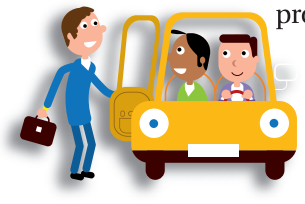
Le pari de l'innovation



L'innovation et la recherche sont les clés du développement de la compétitivité des entreprises bourguignonnes.
Cette conviction, le conseil régional la traduit par la poursuite du PARI (plan d'action régional pour l'innovation) avec l'ouverture de l'Espace régional de l'innovation et de l'entrepreneuriat (ERIE) et la création d'une Technopole régionale. Organisée autour de plusieurs sites départementaux, elle animera le réseau de l'innovation en Bourgogne avec pour objectif de tisser des liens entre les différents acteurs (étudiants, enseignants-chercheurs, entrepreneurs...), accompagnera les projets de création et de développement d'entreprises, favorisant ainsi l'attractivité de la Bourgogne. ■

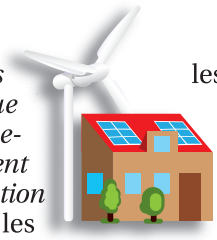


Mobilité : des solutions pour tous



Favoriser la mobilité pour tous, en tout point du territoire, en proposant des alternatives à l'usage individuel de la voiture : c'est l'objectif du programme mobilité. La Région incite au développement de nouveaux modes de déplacement. Elle propose ainsi des aides aux entreprises qui s'engagent dans un Plan de déplacement (PDE). Une plateforme régionale de covoiturage verra également le jour en 2011 pour optimiser l'utilisation de la voiture notamment dans le cadre des trajets domicile-travail et faciliter la circulation des personnes sans moyen de locomotion. Par ailleurs, 15 plateformes de mobilité financées par la Région auront pour mission d'informer localement sur les solutions de transport. ■

Bâtiment : construisons l'avenir



Répondre aux exigences d'efficacité énergétique et de qualité environnementale dans le bâtiment et accompagner l'évolution des métiers. Tels sont les enjeux du plan « bâtiments de demain » initié par la Région. La Bourgogne est à la pointe dans ce domaine avec 120 réalisations de bâtiments basse consommation ou producteurs d'énergie. Le conseil régional poursuivra les expérimentations dans ce domaine. Il favorisera l'innovation technologique, le développement et la promotion des matériaux naturels et l'industrialisation des procédés constructifs.
De plus, un ambitieux programme de formation accompagnera les professionnels, les demandeurs d'emploi et les formateurs. ■

FDSEA 21

L'analyse et la position Côte d'Or pour 2013

Une réunion organisée par la FDSEA de Côte d'Or lundi à Is-sur-Tille a permis à une trentaine d'adhérents de mieux comprendre les attentes du département dans les discussions Pac.

Les adhérents des cantons de Grancey-le-Château, Is-sur-Tille, Saint-Seine-l'Abbaye et Selongey étaient conviés lundi soir à une réunion sur la prochaine politique agricole commune. Sébastien Gautier, le directeur de la FDSEA, a analysé la communication de la commission européenne de la Pac 2013-2020. Un débat sur la stratégie Côte d'Or a suivi. Même si les échéances approchent à grands pas (le Parlement européen donnera ses conclusions au mois de juin) beaucoup d'éléments doivent encore être calés. La Côte d'Or, dont la compétitivité des exploitations en zone intermédiaire reste fortement liée aux soutiens Pac, est particulièrement attentive aux discussions sur la prochaine réforme qui sera appliquée le 1er janvier 2014.



Sébastien Gautier (directeur FDSEA), Michel Clairotte (président cantonal de Grancey), Thierry Besançon (président cantonal d'Is) et Hervé André (président cantonal de Selongey), réunis lundi soir à Is.

Vers un budget important?

Pour Thierry Besançon, le président cantonal d'Is-sur-Tille, le diagnostic établi par la commission européenne est *«objectif»* et *«pas inintéressant»* : *«Il prend en compte les réalités du terrain. L'état d'esprit n'est pas mauvais car on parle de sécurité alimentaire, de créations d'emplois., d'économie rurale... Il y a 28 millions d'agriculteurs en Europe : il n'y a aucun intérêt de baisser leurs revenus sous peine que cela coûte encore plus cher par la suite. Même s'il ne s'agit que des grandes lignes pour l'instant, tout cela laisse envisager le maintien d'un budget européen important»*. Un budget important, c'est justement ce que demande la Côte d'Or. Reste désormais la question de l'importance des premier et second piliers. Si le premier pilier (aides directes) est important, cela se fera au détriment du second (développement rural) et inversement. Un agriculteur dans la salle affiche sa préférence pour un premier pilier fort : *«S'il est certain que chaque euro du premier pilier se retrouve dans la cour de ferme, ce n'est pas forcément le cas d'un euro du second pilier»*. L'agriculteur n'est pas contredit car la FDSEA demande également un premier pilier fort.

Harmonisation de l'aide de base

Parmi les autres points demandés par la Côte d'Or, cette fois-ci plus spécifiques au département, figurent l'harmonisation de l'aide de base et la notion de compensation pour faire face aux handicaps naturels de la zone intermédiaire. Aujourd'hui , les DPU varient beaucoup selon les territoires et la Côte d'Or est plutôt mal lotie (en scoop, entre 250€/ha et 280€/ha pour le *«21»* contre 400€/ha à 450€/ha pour le nord du bassin parisien). Une harmonisation sur le territoire national permettrait à la Côte d'Or d'être moins sanctionnée. Le département, situé en zone intermédiaire, attend également des compensations pour sa zone de handicaps naturels. C'est justement cette idée qu'ira défendre Mauricette Besançon, vice-présidente de la FDSEA, dans une dizaine de jours à la FNSEA : *«La zone intermédiaire va de la Lorraine jusqu'en Charente-Maritime. Nous sommes des départements non spécialisés, moyens en tout. Il faut un DPU harmonisé sur le territoire français mais également autre chose. Avec les autres départements de la zone intermédiaire, nous recherchons des critères communs pour défendre notre position»*.

Débats «difficiles»

Pour Sébastien Gautier, les débats nationaux et européens risquent d'être *«difficiles»*. La France va déjà devoir trancher sur une position. Les département caractérisés par de forts DPU risquent de s'opposer notamment à une harmonisation de l'aide de base pour laquelle ils se retrouveraient perdants. Pour la compensation des zones intermédiaires, le schéma est identique (ceux qui ne sont pas concernés risquent de s'y opposer). Il faudra ensuite trouver des solutions au niveau européen, avec les caractéristiques et attentes des différents pays. Alors que certains demandent de la régulation et des filets de sécurité, certains voudront rester au rythme des marchés. En matière d'environnement, les points de vue divergeront également, la réglementation n'étant pas la même partout....

AURÉLIEN GENEST



Jeunes agriculteurs de Côte d'Or

Une nouvelle équipe JA reconstituée

Le réseau JA21 s'est renforcé d'une nouvelle équipe la semaine dernière. Le canton de Laignes/Châtillon/Montigny repart de l'avant après une longue période d'inactivité.

Ils étaient 28 vendredi dernier à Puits pour l'officialisation de la nouvelle équipe JA du nord du département. Vingt-huit jeunes agriculteurs des cantons de Laignes, Châtillon-sur-Seine et Montigny-sur-Aube, ainsi qu'Antoine Daurelle, le président des JA du département. Ce dernier n'a pas manqué cette nouvelle constitution d'équipe qui va renforcer le réseau des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or.

Jeunes, toutes productions

«Ce canton existait déjà statutairement mais n'avait plus aucune activité» commente Florian Bernard, animateur du réseau côte d'orien. Contrairement à ce qui avait été évoqué dans un premier temps, le canton de Montbard n'était plus concerné par cette relance d'équipe. *«Ce canton existe mais est inactif. Un certain nombre de JA sont déjà dans les cantons de Semur et Venarey»* explique Florian Bernard. C'est finalement Montigny-sur-Aube qui a intégré le mouvement et les statuts initiaux de Laignes/Châtillon/Montigny restent inchangés. En ce qui concerne le "profil" de la nouvelle équipe, la moyenne d'âge est peu élevée et toutes les productions sont représentées : bovins allaitants, producteurs laitiers, céréaliers, éleveurs ovins et même viticulteurs.

Intérêts du Châtillonnais

«La relance de cette équipe va nous permettre de défendre les intérêts du Châtillonnais» explique Jérémie Cernesson, premier vice-président et très actif dans la constitution de la nouvelle équipe. *«Des exemples? Il y a le parc national. Il n'y a apparemment que des inconvénients d'un point de vue agricole. Il n'y aurait plus de chasse, on s'inquiète donc pour les dégâts de gibier. La nouvelle Pac sera également au programme de notre nouvelle équipe»*. Une nouveau rendez-vous sera prochainement fixé afin de régler différents points réglementaires et financiers. Les réunions se feront vraisemblablement à Châtillon-sur-Seine, point central entre Laignes et Montigny.

AG



De gauche à droite : Nicolas André (secrétaire général), Arnaud Guilleman (trésorier), Arnaud Chauve (président), Jérémie Cernesson (1er vice-président), Romain Verstraëte (2ème vice-président).

▶ Communiqué

Le sanglier classé nuisible en Côte d'Or !

A la demande de la profession agricole, un arrêté préfectoral en date du 10 février, a été pris pour classer le sanglier comme espèce nuisible sur l'ensemble du département de la Côte d'Or.

Ce classement intervient en raison de la forte augmentation des populations de sangliers, de l'importance des dégâts aux cultures, prairies et production agricoles. Dans l'objectif de poursuivre la régulation des populations, la FDSEA et les OPA ont demandé depuis plusieurs mois, le classement nuisible du sanglier, considérant que celui-ci permettra, à l'issue de la saison de chasse de compléter les prélèvements effectués lors des actions de chasse, dans les secteurs où la présence de sangliers s'avère encore susceptible d'occasionner des nuisances importantes.

Le sanglier (sus scrofa) rejoint donc la liste des espèces nuisibles (fouine, raton laveur, renard, corbeau freux, corneille noire, pie bavarde, étourneau sansonet) pouvant être détruites à partir du 1er mars.

Concrètement…

La destruction des espèces nuisibles diffère de la chasse et relève de la compétence de propriétaire, possesseur ou fermier.

Après en avoir fait la demande d'autorisation, celui-ci peut donc entre le 1er et le 31 mars, effectuer personnellement ou en déléguant, des prélèvements de sangliers sur ses terres, sans l'obligation de détenir des bracelets (détention du permis de chasse obligatoire).

Le droit de destruction peut être déléguer à une personne physique. La délégation doit être écrite. La demande d'autorisation individuelle de destruction par tir d'animaux classés nuisibles doit être faite via le formulaire disponible à la FDSEA ou à la DDT.

Cette demande d'autorisation est à déposer en mairie en double exemplaires, que le Maire transmet, avec son avis, à la DDT SPAE Bureau Chasse - Forêt au 57 rue de Mulhouse BP 53317 21033 Dijon Cedex.

FDSEA21

FDSEA

Recruter un salarié : une réussite qui ne s'improvise pas

Cela fait des mois que vous avez des journées à rallonge et que le travail ne diminue pas. Vous ne savez plus où donner de la tête, vous avez mécanisé et automatisé un maximum de tâches et pourtant la charge de travail reste trop importante pour vous seul… Une solution : recruter !



Mais comment recruter ?
Il faut d'abord se poser les bonnes questions et bâtir une fiche de poste. Il s'agit d'une fiche détaillée sur le profil de poste que vous recherchez et sur les différentes tâches que vous proposez. Il permet de dresser le portrait idéal du candidat : qualités relationnelles et professionnelles… Il permet également de préciser tous les contours du poste, les missions, les objectifs ainsi que toutes les tâches détaillées qui seront confiées au futur salarié. Vous devez bien entendu réfléchir aussi aux conditions d'embauche de ce futur salarié : sa rémunération par exemple.
Toutes ces réflexions vous amèneront immanquablement à faire le point sur ce que vous acceptez précisément de déléguer ou non.
Bien entendu, il sera également nécessaire de vous poser la question : est-ce que j'ai besoin de recruter temporairement ou sur du long terme ? Mes besoins sont-ils récurrents d'année en année ?

Pourront-ils occuper un salarié à temps plein ?
Vous pouvez bien entendu recourir à l'expertise de vos conseillers *«emploi»* pour rédiger avec vous cette fiche de poste. Ils vous aideront à vous poser les bonnes questions pour définir au mieux vos besoins.

Une fois ces questions éclaircies, il faudra rédiger une offre d'emploi…
Une offre d'emploi comporte normalement le descriptif synthétique du poste, la localisation, le type de contrat et les avantages particuliers proposés. L'offre doit donner envie aux candidats potentiels de postuler, il est donc souhaitable de la rendre attractive.
Les gestionnaires de la bourse de l'emploi Anefa sont là pour vous aider dans cette rédaction, cette bourse de l'emploi permettra également de diffuser votre offre largement sur la France entière.
A côté de cela, le *«bouche à oreille»*, dans votre réseau personnel et professionnel reste un bon vecteur qui vous aidera dans la quête du candidat idéal.

Arrivent alors le tri des candidatures et les entretiens d'embauche.
Après un tri des CV et un premier contact téléphonique avec les candidats, sonne l'heure de l'entretien d'embauche.
Il est impératif de le préparer, toutes les questions à poser doivent être écrites. Vos conseillers emploi peuvent vous aider dans cette tâche en vous proposant des guides d'entretien et en préparant avec vous ce rendez vous. Compte tenu de la faiblesse de la demande, c'est plus souvent l'employeur qui se vend dans le milieu agricole. Il est donc utile de préparer un argumentaire : présentation de l'entreprise, descriptif précis du poste, rémunération, avantages particuliers…

Lors de l'entretien, il faut commencer par faire parler le candidat sur la base de sa lettre de motivation et de son CV, l'interroger sur ses expériences et ses objectifs. Ensuite seulement, l'employeur répond et argumente son offre.
Une fois le choix du candidat effectué, n'oubliez pas de prévenir toutes les personnes contactées. Vous pourrez alors penser à accueillir et intégrer votre nouveau salarié au sein de votre entreprise…

▶ Contacts

Pour tout renseignement sur le recrutement d'un salarié, vous pouvez contacter les conseillers emploi de vos FDSEA :
• France Lahutte
FDSEA 89 : 03 86 49 48 16
• Stéphane Leuzy
Avenir 58 : 03 86 93 40 27
• Muriel Lafrate
FDSEA 71 : 03 85 29 56 50
• Gaëlle Bertrand
FDSEA 21 : 03 80 68 67 67

Remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIC) applicable au fioul domestique et au fioul lourd ainsi qu'à la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TIGN) pour l'année 2010

Date limite de retour des dossiers : 15 avril 2011
Le dispositif de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers
(TIC) applicable au fioul domestique et au fioul lourd ainsi qu'à la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TIGCN) a été reconduit pour l'année 2010.

La présente campagne de remboursement concerne la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010.

- 5 € par hectolitre pour les quantités de gazole acquises entre le 1er janvier au 31 décembre 2010 ;

- 16,65 € par tonne pour le fuel lourd acquis entre le 1er janvier au 31 décembre 2010 ;

- 1,071 € par millier de kilowattheures pour les volumes de gaz acquis entre le 1er janvier au 31 décembre 2010.

La procédure de remboursement concerne :
les exploitants agricoles à titre individuel ou sociétaire,
les entreprises de travaux agricoles et forestiers,
les coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole (Cuma), les autres sociétés ou personnes morales ayant une activité de production agricole.
Les formulaires relatifs à l'année pourront être retirés dès maintenant :
auprès des Chambres d'Agriculture et des DDT. Ils peuvent également être téléchargés à partir du site Internet de la :

• DDT de Côte d'Or:
(http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr)
• DDT de la Nièvre:
(http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr)
• DDT de l'Yonne:
(http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr)

Un seul exemplaire, pour les trois demandes (fuel domestique, fuel lourd et gaz naturel), est mis à disposition des bénéficiaires.

Pour chaque type de remboursement, il n'est accepté qu'une seule demande par personne ou société, toutes les demandes multiples seront rejetées.
Les formulaires de demande, remplis et complétés par toutes les pièces nécessaires dont une attestation de la MSA au titre de l'année 2010 ou tout appel de cotisation au titre de l'année 2010, doivent être envoyés aux adresses suivantes :

• Direction départementale des Finances publiques
Cellule Remboursement TIC-TICGN
1, Bis Place de la Banque - 21042 Dijon cedex

• Direction départementale des Finances publiques
Cellule Remboursement TIC-TICGN
12, Rue Henri Barbusse - 58000 Nevers

• Trésorerie Générale
Cellule Remboursement TIC-TICGN
Rue Marie Noël - 89000 Auxerre

NB : Les demandes de remboursement de l'année 2010 doivent être déposées avant le 15 avril 2011.

▶ En bref

L'emploi salarié agricole poursuit sa régression au 2ème trimestre 2010, selon la MSA

«*Poursuivant une tendance récente, l'emploi agricole mesuré au travers des contrats actifs (CDI et CDD) continue de décroître au cours du 2ème trimestre 2010, pour atteindre 974 600 contrats actifs dans le trimestre*», annonce la Mutualité sociale agricole. Dans un communiqué du 11 février, elle note que la baisse est de 2,3% par rapport à la même période en 2009. «*Dans le même temps, le nombre de travailleurs occasionnels et de demandeurs d'emploi chute de 19%, une chute qui confirme les évolutions des deux trimestres précédents. […] Les résultats provisoires du 3ème trimestre 2010 laissent entrevoir une régression de l'emploi agricole plus atténuée, avec un volume de contrats qui diminuerait de 0,9% par rapport au 3ème trimestre 2009. Le nombre de travailleurs occasionnels et de demandeurs d'emploi baisserait quant à lui de 8,4%*». Par contre, côté masse salariale, celle-ci stabilise sa progression à +0,7%.

GAMBEY
71470 SAINTE-CROIX
Depuis 1/2 siècle au service de vos projets
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie
CHAPUIS Fabrice - 21380 Marsannay-le-Bois
Tél./Fax : 03 80 40 41 97 - Port. : 06 86 48 99 67

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,51 du 18 au 28 février pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	fév.-juin	255,00	T C
Saône-et-Loire	-	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 de fév.	266,00	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes semoulières	juil.-déc.	295,00 à 300,00	V

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65-66kg/hl	5 de fév.	200,00	N C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	fév.-juin	202,00	V C nature
Sud Est	66-68kg/hl	inc.		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		5 de fév	218,00-220,00	N C
Saône et Loire		5 de fév	218,00-220,00	N C
Aube/Yonne		fév.-juin	225,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	fév-mars	200,00	T C	-
Saône et Loire		INC			
Yonne	50-51kg/hl	INC		C	

Céréales France (disponible ou rapproché) 18 FÉVRIER

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : INC.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 260,00; Blé standard Rendu Rouen fév-mars : 258,00; Orge de Mouture Rendu Rouen janv-mars : 206,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (janv-mars): 205-206,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :233,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 500,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 258,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 487,00 ; Colza FOB Moselle (matif, fevr) :463,75.

Pailles et fourrages 22 FÉVRIER

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses ballesrectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne,
balles pickup 25 kg : inc.200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg,de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 16 FÉVRIER

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 356
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 735
Lactosérum : 1 050
Babeurre sans norme : 2 535
Huile de coprah raffinée : 2 010
Huile de palme raffinée : 1 160
Luzerne déshydratée 18% : 205
Pulpes de betterave Marne : NC
Sons Pellets : 175
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.07 : 786

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 14 FÉVRIER

Ovins: 68	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	80-125	1,90-2,84
Brebis	45-100	0,79-1,15

LES APPORTS TOUJOURS RESTREINTS PERMETTENT UNE COMMERCIALISATION RAPIDE DES AGNEAUX BIEN FINIS À DES TARIFS FERMES.
FORTE DEMANDE EN BREBIS À DES COURS EN HAUSSE.
PROCHAIN MARCHÉ : 28 FÉVRIER.

MOULINS ENGILBERT - 21 FÉVRIER

Amenés 243
AGNEAUX : L'offre est restreinte mais les besoins sont limités. Les cours sont inchangés. **BREBIS/BÉLIERS** : L'offre est toujours insuffisante pour couvrir les besoins et les cours continuent leur progression.
CAPRINS : Bonne demande et cours fermes. **EFFECTIFS Agneaux**: 153- **Brebis**: 74 - **Béliers**: 04 - **Caprin**: 12 www.sicafome.fr
PROCHAIN MARCHÉ : 07 MARS (pesée 7h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	1,08 à 1,40 (71 à 100)	-	-
Béliers (105 à 129 €)	**Chèvres** (20 à 28€)	**Boucs** (25 à 32 €)		
Agneaux gras -38 kg (75 à 89 €)	-	-	2,10 à 2,40	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (85 à 120€)	-	2,40 à 2,82	2,00 à 2,40	-
Agneaux maigres +50 kg (109 à 124€)	-	1,78 à 2,10	-	-
Agneaux laitons +44 kg (117 à 124€)	-	2,40 à 2,70	-	-

Agneaux maigres 1,70 à 2,00 (58 à 78 €)

SANCOINS 16 FÉVRIER

Amenés 295, dont 199 agneaux, pas d'agneaux d'embouche, 82 brebis et 12 béliers.
Les ventes sont plus lentes et les tarifs sont difficilement maintenus pour les agneaux. Le manque de brebis fait que les cours sont très facilement maintenus.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,70-6,10-5,95 (=); R 5,40-5,80-5,60 (=); 19-22 kg U 5,35-5,70-5,65 (=); R 5,00-5,45-5,25 (=); plus de 22 kg U 4,95-5,40-5,20 (=); R 4,80-5,25-5,10 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,20-2,50-2,35 (=); R 1,80-1,95-1,85 (=); O 1,35-1,50-1,45 (=).

Veaux d'élevage - 16 FÉVRIER

Peu de demande. Les cours sont encore en baisse pour les catégories supérieures, tarifs stationnaires pour les autres catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 210,00-290,00-255,00 (=); lourds 305,00-380,00-340,00 (=); conformation supérieure 385,00-450,00-410,00 (-5,00); Charolaises femelles légères 195,00-250,00-225,00 (=); lourdes 255,00-340,00-310,00 (=); conformation supérieure 340,00-400,00-375,00 (-5,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 210,00-285,00-245,00 (=); lourds 290,00-360,00-330,00 (=); conformation supérieure 365,00-425,00-395,00 (-5,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 195,00-250,00-225,00 (=); lourdes 255,00-325,00-305,00 (=); conformation supérieure 330,00-385,00-360,00 (-5,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 17 FÉVRIER

Présentés : 59 860
Vendus au classement de 1,247 à 1,267E- soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,259 z (+0,010).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,279 z.

448 coches vendues à 0,972 (+0,007)
départ élevage0,968 à 0,997 regroupées de0,965 à 0,979

INDICE PORCELET
Du 14 au 18 février : Prix à 25 kg: 1,840 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 31,256
Du 07 au 11 février : Prix à 25 kg: 1,776 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 30,121

Sancoins -
Le 16 FÉVRIER.

Amenés : non communiqués.
Cours en hausse.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,13-1,52. Coches de réforme 0,58-0,82.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 16 FÉVRIER

Amenés 673 broutards et 432 bovins maigres.
En broutards, vente encore difficile due à une présentation d'animaux de mauvaise qualité marchande. Les bons et les légers se vendent encore facilement à des cours fermes. Maintien des tarifs pour les femelles. En bovins maigres, apports encore de très bonne qualité ce qui a engendré le maintien des prix et même une hausse pour les jeunes vaches lourdes. Vente quasi totale.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 350,00-530,00; 200-250 kg 610,00-730,00; 250-300 kg 600,00-620,00; 300-350 kg 770,00-1080,00; 350-400 kg 720,00-1150,00; 400-450 kg 920,00-1050,00; 450-500 kg 910,00-1000,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 350,00-520,00; 220-300 kg 500,00-710,00; plus de 300 kg 590,00-740,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U 820,00-990,00; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 460,00-800,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois 720,00-1010,00; 24-36 mois inc.; cularde 30 mois inc.; 2 ans et plus 670,00-1580,00-1022,00. Vaches moins de 5 ans 680,00-1410,00-1080,00; 5-10 ans 650,00-1660,00-1113,00; plus de 10 ans 550,00-1350,00-1068,00; suitées 1354,00. Châtrons inc. Taureaux 860,00-1560,00-1261,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 2,65-2,99; R 2,32-2,65; 200-250 kg U 2,90-3,06; R 2,68-2,90; 250-300 kg U 2,48-3,09; R 2,10-2,48; 300-350 kg U 2,59-3,10; R 2,33-2,59; 350-400 kg U 2,25-2,65; R 2,16-2,25; 400-450 kg U 2,22-2,48; R 2,06-2,22; 450-500 kg U 1,99-2,10; R 1,94-1,99; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,44-2,50; R 2,24-2,44; 220-300 kg U 2,41-2,71; R 1,95-2,41; plus de 300 kg U 2,07-2,35; R 1,82-2,07. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U 2,04-2,14; R 1,82-2,04; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,75-2,05; R 1,58-1,75; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,64-2,99; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,49-2,49; R inc.; 5-10 ans U 1,32-1,96; R inc.; plus de 10 ans U 1,19-1,73; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,30-1,85.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,86-2,03; R 1,74-1,86.

Sicagemac - marché du 21 FÉVRIER

CORBIGNY

Bovins : 512	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (220-295 kg)	560-780	2,25-2,74
Broutards (310-400 kg)	700-860	2,11-2,49
Broutards (420-555 kg)	900-1090	1,96-2,19
Laitonnes (285-305 kg)	500-640	1,87-2,21
Laitonnes (325-430 kg)	650-790	1,97-2,07
Génisses 16-24mois (320-455 kg)	650-850	1,78-2,17
Génisses 24-36mois (445-655 kg)	840-1220	1,46-2,27
Taureaux (605-990 kg)	920-1380	1,40-1,52
Vaches légères	600-920	-
Vaches entre deux	950-1050	
Vaches lourdes	1080-1350	

LES TENDANCES

Cours reconduits en **BROUTARDS** légers, vente toujours difficile en sujets lourds sans amélioration des tarifs. Demande plus calmes en **LAITONNES** accompagnée d'une légère baisse des cours. Vente suivie en **TAUREAUX.** Apports de qualité plus ordinaire en **VACHES** toutefois la demande est toujours présente et les cours demeurent stables.

Bovins gras : 14
Vaches de viande : 3,06 à 3,24E/Kg de viande - Vente rapide en sujets gras, cours fermes.

PROCHAIN MARCHÉ : 28 FÉVRIER

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 14 AU 20 FÉVRIER. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		2,65	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,39	0,01	2,40	0,01
			R	2,29		2,29	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,29		2,29	=
			R	2,22		2,22	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,20	0,02	2,20	
			R	2,13	0,02		
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,10		2,08	0,02
			R	2,05			
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,00	0,03	1,98	0,02
			R	1,96	0,04		
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,06		2,08	0,02
			R	2,00			=
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,94		1,96	0,02
			R	1,92	=	1,92	=

▶ Des professionnels à votre service

- Bâtiment structure légère
- Tubulaire pour aménagement stabulation
- Brise vent

LES SOLUTIONS EN ÉLEVAGE

L'Éleveur Bourguignon Jean-Paul CLERGET - **06 80 34 11 73**

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 22 FÉVRIER

LES TENDANCES

BOVINS : 1725

Broutards : a demande est régulière en sujets de 300 à 370kg et lescours sont maintenus. Par contre, les cours continuent de s'effriter en sujet de 400 à 500kg, notamment s'ils sont de conformation intermédiaire à inférieur, seuls quelques lots supérieurs et bien triés résistent. **Laitonnes/Génisses :** L'offre reste abondante et les cours sont plus discutés avec quelques invendus. **Taureaux :** Cours reconduits. **Vaches/Génisses 30mois :** Vente rapide et quasi totale à des cours fermes. Les vaches lourdes sont correctement valorisées, tout comme les herbagères.

90% de vendus. Apports importants

EFFECTIFS

Bovins gras: 01• Broutards: 792 • Génisses + 2 ans: 53 • Génisses - 2 ans: 127 • Laitonnes: 428 • Taureaux: 12 • Taurillons: 24 • Vaches : 261 • Vaches suitées : 06 • Culards: 11 • Divers: 04

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (580 à 680 €)	-	2,62 à 2,80	2,44 à 2,62	-
Broutards 250 à 300kg (630 à 800 €)	-	2,57 à 2,88	2,36 à 2,57	-
Broutards 300 à 350kg (740 à 840€)	-	2,42 à 2,63	2,26 à 2,42	-
Broutards 350 à 400kg (720 à 920€)	-	2,26 à 2,43	2,07 à 2,26	-
Broutards 400 à 450kg (830à 1010 €)	-	2,16 à 2,41	2,10 à 2,16	-
Broutards 450 à 500kg (940 à 1090€)	-	2,08 à 2,22	2,02 à 2,08	-
Broutards 500 à 530kg (1010 à 1100 €)	-	1,95 à 2,14	-	-
Laitonnes -220kg (400 à 500€)	-	2,30 à 2,48	2,20 à 2,30	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (470 à 790€)	2,53 à 2,75	1,97 à 2,35	1,94 à 2,10	-
Laitonnes +300kg (590 à 810€)	-	200 à 2,15	1,82 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (850 à 114 €)	-	1,87 à 2,15	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (680 à 1750 €)	2,06 à 2,30	1,90 à 2,06	1,80 à 1,90	-
Génisses 24/36 mois (680 à 1750 €)	2,06 à 2,51	1,70 à 2,06	1,57 à 1,70	-
Vaches suitées mâles/femelles (1380 à1530 €)/Veaux mâles/femelles-				
Vaches -5 ans	-	1,69 à 2,05 (920 à 1500€)	1,43 à 1,69 (700 à 1100€)	
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,59 à 1,90 (970 à 1530)	1,42 à 1,58 (730 à 1190€)	-
Vaches +10 ans	-	1,52 à 1,71 (950 à 1410)	1,30 à 1,52 (730 à 1190)	1,00 à 1,30 (600 à 830€)
Taureaux (910 à 1610€)	-	1,37 à 1,46	-	

Génisse 3 ans culardе : 658Kg : 2 370E (3,60 Vache 3 ans culardе 524Kg : 1 790E (3,42) - 2 Broutards culards 242Kg : 850E (3,51)

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 14 AU 20 FÉVRIER. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	-	-
	R	3,25	=
	O	2,82	=
Génisses	E	INC	
	U	3,88	-0,04
	R	3,35	
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,50	=
	R	3,19	+0,01
	O	2,75	+0,04
	P	2,49	+0,06
Taureaux	E	inc.	
	U	2,55	+0,02
	R	2,47	+0,02
	O	2,42	+0,02
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,64	=
	R	3,42	+0,01
	O	-	

Analyse du marché des Grandes Cultures

Blé tendre au plus haut - Indicateur de prix : blé tendre

Le marché des céréales continue de progresser, raffermi par la demande mondiale notamment. En oléagineux, la tendance est également à la hausse avec un baril de brut qui a bien progressé et un soja toujours très demandé.

Blé tendre : les besoins mondiaux soutiennent toujours les prix

Comme la semaine passée, les prix du blé tendre ont atteint des sommets en approchant des 270 euros la tonne rendue Rouen. La demande mondiale est toujours le principal facteur de fermeté des prix. L'Egypte et l'Irak ont acheté des quantités, mais aucun volume français n'a trouvé de débouché. Toutefois, les opérateurs français attendent le retour aux achats de l'Algérie. Sur le marché intérieur français, l'activité est limitée dans ce contexte haussier. La nutrition animale s'intéressent davantage au maïs et à l'orge, tandis que la meunerie se heurte toujours à des problèmes de visibilité liée aux négociations avec la grande distribution. Les exportations européennes ont été moyennes la semaine passée avec moins de 400.000 t de certificats à l'export délivrés par Bruxelles. Aux États-Unis, la météo continue d'inquiéter les opérateurs. La couverture neigeuse n'a pas été suffisante dans toutes les régions de production et les températures sont très froides.

Blé dur : intérêt avec des prix en baisse

Les prix du blé durs ont reculé et ont ainsi fait revenir les acheteurs. L'Italie pourrait revenir aux achats comme les pays tiers. Par ailleurs, selon FranceAgriMer, les surfaces de blé dur pour la récolte 2011 seraient en retrait de 7,61% par rapport à 2010 à 464 310 ha.

Orges fourragères : retour de la nutrition animale

La baisse des cours des orges fourragères, plutôt délaissé depuis les ventes de l'intervention, a fait revenir les industriels de la nutrition animale sur le marché. Des achats sont réalisés. Les prix ont légèrement remonté dans le sillage du blé et sous l'effet de la demande. Orges de brasserie : atonie L'absence de demande de la part des brasseurs a fait reculer les cours des orges brassicoles. Dans ce contexte, le volume d'affaires et proche du néant.

Maïs : ferme

Malgré des importations importantes sur le territoire européen, le maïs français a retrouvé des couleurs avec une demande des fabricants d'aliment du bétail et sur la façade Atlantique. Le maïs a également profité de la fermeté du blé.

Colza : sous l'influence du soja et du pétrole

Les cours des graines de colza françaises sont quasiment reconduits d'une semaine sur l'autre. Pour autant, la tendance est partagée entre un baril de pétrole qui a bien monté mais qui présente des signes de détente, et une graine de soja qui fait l'objet d'une très forte demande mondiale comme l'attestent les chiffres de l'export US à 4Mt la semaine dernière. On notera la fin du mouvement de grève des opérateurs en argentine où les exportations devraient pouvoir reprendre sereinement.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 4 février 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 162.075 (345.215); Orge: 13.998 (59.314) ; Maïs: 5.217 (14.621) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (22.418); Orge: 0 (0) ; Maïs: 0 (220.600).

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels

AgriBourgogne.fr

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 6490, 4 RM, 2780 H, 170 cv, an 2005, rel. avant tbé prix 54500 E
✆ **04 74 52 44 47 hr**

01 - Vds tracteur Case IH 745, 2RM, 4800 H ; plumeuse à disques an 2000 marque Bayle
✆ **04 74 22 29 61**

21 - Agriculteur Allemand RECHERCHE tracteurs à partir de 50 cv., MB Class, Deutz/Fahr (réf. 070C)
✆ **00 49 56 03 73 22**

26 - (38) Vds Valtra TI31 Hitec I300H. Chargeur faucheux 150 grapin 2.20M Excellent état 48500 €
✆ **06 80 03 03 57**

38 - Vds trac. Valmet 8100 et 6800, 120 cv, 4 rm, cabine clim. TBE 18500 et 20000 €.
✆ **06 82 22 07 98**

39 - Cherche semoir monograine a disques 3 metres pour région montagne.
✆ **06 73 33 09 67**

69 - Cherche Presse Claas John Deere Fahr Rivierre Casalis New Holland Welger et autres moyenne densité et à balles rondes 120x120
✆ **06 84 61 38 25**

71 - Vds NH TS 110, 2003, clim. vit S charge, 3.300 H, TBE, entretien suivi. Gaec Gateau, Viry.
✆ **06 70 94 94 01**

74 - Vds tracteur DEUTZ DX 4 51 avec chargeur, presse JD 336 et 339, pirouette KUHN GF 3701 digidrive
✆ **06 60 74 16 86**

Travail sol

01 - Vds fertiliseur engrais pour semoir monosem poutre carréé très bon état
✆ **06 07 31 81 15**

01 - A voir MB 2258, 5m50, tbé, ttes optiions 4x4, 2400 Heures, tarif light cueilleur 5R.
✆ **06 12 27 97 48**

18 - Vds vibroculteur, 6 m, repliable ; Sicam-souffleur à déchets ; bascule de circuit Avery, 100 kg avec réserve ; semoir Nodet, 7 rgs tournesol ; bac polyester.
✆ **06 07 15 39 28**

18 - Vends vibro, 4,70 m ; brabant Goizin, 4 corps, TBE ; tasse avant Cochet, 3 m, TBE.
✆ **02 48 79 30 72**

21 - VENDS charrue Kverneland 4 fers reversible, année 2003, rasettes, versoirs neufs, 7 000 € à débattre. (réf. 0808)
✆ **06 83 48 52 19**

26 - Recherche Bineuse Maraîchère Super Préfer guidé pour pépinière même ancienne
✆ **06 83 00 65 05**
ou 04 75 53 53 15

26 - Vds Bineuse hydro Ferrand Coupeuse lavande Ponzo latérale pulseur Thomas 800L boîte à vitesse Peugeot J9 4x4 Nissan Patrol GR
✆ **06 81 27 38 45**

38 - Vds cover crop Gard 28 disques en v. bon état.
✆ **04 74 88 05 85**

38 - Vds semoir Nodet 3 mètres, vibro TBE : 500 E et 300E.
✆ **04 74 80 80 03 le soir**

38 - Vds déchaumeur à dent Gouvy 3 m 13 dents avec rouleau de rappui, vibroculteur repliable 4m20 avec double rouleaux de rappui.
✆ **04 76 91 51 14**
ou 06 83 43 49 04

57 - Vends semoir Kuhn Venta 402 AL 1999 équipé solo attelage combiné pour HR Kuhn 4002.
✆ **06 61 43 98 52**

89 - VENDS Razol 13 dents 5.50 m., repliage hydrolique, 3 200 € (réf. 0801)
✆ **03 86 88 11 17**

Récolte

07 - Vds presse à balle ronde Supertino SPR1200 2008 très bon état liage filet
✆ **06 73 90 96 21**

18 - Vds lot 7 cellules à grain.
✆ **06 85 54 86 73**

21 - VENDS Mois. batt. NH TX66, SL, très bon état, 6,10 m. + rallonge colza Perrard 2 554 H batteurs, pneus 800.65.32, 68 000€ (réf. 060F)
✆ **03 80 58 10 90**
ou 06 74 97 83 99

21 - CHERCHE presse MD Claas Markant 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant Dominant John Deere 330, 332, 396, 342, 346, 349, 359, 456, 459, Rivière, Casalis, Fahr, Welger, New-Holland (réf. 070B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds Presse New Holland BB920 An 01 Bon état 1ère main A voir
✆ **06 07 88 10 62**

26 - (38) Vds Faucheuse Class Disco 3000 3mètres Conditioneur Rouleau peu servi Belle 13000€
✆ **06 80 03 03 57**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120, rouleaux, Barette et John Deere, pick-up larg. filet
✆ **06 23 19 33 18**

42 - recherche andaineur trainé 4 m environ
✆ **06 82 32 10 02**

55 - Vends MF32 1996 1375 H 4,95 m 185 cv chariot coupe colza broyeur clim. éparp.
✆ **06 83 03 53 32 ou**
03 29 80 21 30

71 - Vds presse B.R. Vicon RV 1601, an. 2004, rotor pick-up 2,10, filet, ficelle, boitier autoform.
✆ **06 08 27 30 32**

Arbo-viti

38 - A vendre broyeur Agram TR bon état 4 ans Marteaux propre 2,40 m de travail : 1800€ à débattre.
✆ **06 33 35 61 90**

Distribution

74 - A vendre distributeur automatique de concentrés pour étable entravée, très bon état.
✆ **06 33 00 34 33**

89 - VENDS combiné de semis Sulky Traimlines 4 m. T.B.E., -vibro 3 rangs + rouleau packer (réf. 0810)
✆ **06 70 16 17 22**

Epandage

26 - Vds Semoir engrais comme khun 1 plateau modifié max 1000kg organique
✆ **06 08 64 26 78**
ou 04 75 21 16 82

Irrigation

26 - Vds pompe d'irrigation sur prise de force tracteur Caprari Mec D3/50 45m3 sur pneux en tbe
✆ **04 75 68 64 05**

26 - Vds Couverture totale irr Irifrance 2Ha Av Perches tuyaux 6M TBE
✆ **04 75 31 93 51**

38 - Vends 150 perches galvanisées pour arrosage ou antigèle de 3m20, équipé de tourniquet Roland 11F et 17 AG en laiton, prix : 15 € la perche.
✆ **07 86 97 59 79**
ou 04 74 84 23 54

Forestier

07 - Vds épareuse Bomford 55 P 2 groupes de broyage fléaux et marteaux, prix à deb
✆ **06 87 47 77 39**

42 - Vds tracteur forestier Tree Farmer C6D roues 23x26 moteur Deutz double treuil Adler 2x11
✆ **06 89 09 60 03**

Cave

69 - Vds cuve polyester à plafond mobile 30 hl.
✆ **06 77 91 21 05**

71 - Vds étiqueteuse adhésive Quénard Ecofix, TBE, 1.100 € ; 250 piquets euca, 1,40 m, 400 € le lot.
✆ **06 16 43 17 43**

71 - Cse retraite vds 1 cuve acier émaillé 163 HL ; 1 cuve pl. mobile émaillée 12 HL ; 1 cuve plastique 6 HL.
✆ **03 85 59 69 58**

Manutention

21 - VDS benne Brimont 12 T., pneus 550/60/22.5 (réf. 080B)
✆ **06 81 30 49 85**

Trav. publics

07 - Vds pelle Furukawa 725 à pneu + 2 godets 1m et 1,80m 4500 heures
✆ **06 89 15 10 43**

Agri. divers

01 - Vds SDT Manus 2x4 + décrochage auto puls. électron. ; cuve inox prix 3000 € année 2000
✆ **04 74 37 30 90**

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet et Monosem.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds presse Claas 240, dist. engrais Sulky 600L, pince enrubannage Mailleux prix

- 1 benne Duchesne balancier réhausse ensilage
- 1 benne Leboulch 10,5 T. compresseur
- 1 benne Leboulch 8,5 T.
- 1 benne Brimont BB12 boogie
- 1 épandeur Sodimac Rafal 1200 (groupe hydrau) TBE
- 1 épandeur Leboulch HV 212 (révisé)
- 1 semoir Kuhn Accord 4 m. presse peigne (prémergence) TB
- 1 cover-crop Quivogne 28 disques
- 1 herse Vicon Kverneland 4 m. top (dents neuves)
- 1 herse 4 m. Quivogne Magirus
- 1 enfonce pieux Yanigaw HS3 pendulaires
- 1 herse à prairies 6 m. émousseuse
- 1 herse régénérateurs Ponge EP50
- 1 étaupoir 5 m.
- 1 pailleuse Silo Farmer P3000 portehydraulique
- 1 pailleuse Silodis 2800 porté
- 1 semoir d'engrais Amazone ZAU 1501 (hydrau)
- 1 semoir Amazone ZAOC 900

(Promo barrières herbage) ex: 4/5m. 120 euros HT

ETS LEVEQUE Paul
21350 Saffres - **03 80 49 63 86**

ferme
✆ **06 08 01 22 05**

01 - Vds herse rotative Pegoraro 3m rouleau paker portacourt
✆ **04 74 25 76 44**

01 - Achète barrières stabulation
✆ **06 76 56 88 20**

01 - Vds herse de prairie ; petite cureuse Agram ; vêleuse ; cuve à gazoil 2500 L
✆ **03 85 51 81 48**
le matin

01 - Vds Case IH 7220, 3800 H, 180 cv, an 96, tbé ; cover crop 28 D. an 05 ; semoir engrais 21m, 1200 L
✆ **06 74 18 42 54**

01 - Vds tracteur IH 745 avec fourche croco + godet 4RM bé 4 pneus neufs ; scie à ruban diam 65 ; chassis fonte ; cuisinière bois tbé
✆ **06 30 04 46 83**

01 - Vds évacuateur Albert tête hydro + rampe ; pipe line Alfa Laval pompe VP 76 à débattre
✆ **06 72 31 52 93**

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m80x2m15 ht 2m40 + arrosage + plastique longue durée bé 4x5m pour petit tunnel jardin ou couvrir tas de bois
✆ **06 82 07 33 68**

07 - Vds calibreuse Calibrex électronique pondérale 2010 tous fruits 10900 €
✆ **06 88 16 94 18**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir Nodet maïs, - tracteur JD, MF, - moissonneuse Dominator, - télescopique (réf. 070A)
✆ **07 86 46 73 30**

21 - VENDS bétaillère Hauswirth 3 x 2.30 m., - épandeur JF 4 T., - brabant 3 socs Huard 365 Es. (réf. 07VB2)
✆ **03 80 90 20 87 HR**

21 - VENDS C 15 pour pièces, - combiné Agridis 4 m., jumelage GS pour pneus 16/9/38, pneus 16/9/38 (réf. 0807)
✆ **06 76 93 93 13**

21 - VENDS tracteur Fendt 610 LS, - bennes 14 T. et 15 T., - semoir Nodet 3 m. (réf. 080A)
✆ **06 86 66 06 28**

26 - VDS Peseuse associative 10 têtes ASFELD avec tapis d'ammené trés bon état de marche
✆ **06 32 26 61 45**

38 - Vends ramasseuse à noix Guillot prix sacrifié et atomiseur 1500 l servi 3 ans : 8000 € cause arret.
✆ **06 75 17 98 83**

38 - Vds bétaillère traînée 4 à 5 bêtes : 1200 € ; ensileuse à fléaux Taarup 1,10 m couteaux neufs : 600 €.
✆ **04 74 88 53 37**

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500 5 assiettes année 2001 : 2600 €, herse Sicam 5,40m : 1300 €, semoir maïs/tournesol PNU 5 rangs : 1200 €
✆ **06 87 45 71 74**

38 - Vends semoir à maïs 4 rangs Monosem PNU (fertiliseurs, insecticide, kit poussiere) : 1600 E ; Cover crop Gard 24 disques, 2,60 m : 3200 E ; Cultipacker Gourdin, 2,20 m : prix à débattre matériels en très bon état.
✆ **04 76 07 24 09**
ou 06 07 34 79 19

38 - Vds charrue Huard trisoc TB état, herse Bourguignon 4 éléments 4 m b. état extripateur 13 dents 2m20, lève bottes Doucet, monte bottes Samas Aiglon 75- 8 m + rallonge moteur électrique 3 rouleaux lisses regroupés.
✆ **04 74 54 42 34 HR**

38 - Vends MD presse Massey Ferguson 120 cm bon état avec groupeur chargeur hydraulique Monte-bottes Samas de 11 mètres avec moteur électrique en bon état de marche.
✆ **06 07 97 92 35**

38 - Vds épandeur Doyeux pour chaux et pulvérulents et tasse avant cochet autodirectionnel.
✆ **04 74 58 36 71**
ou 06 88 17 16 42

38 - Vds enrouleur Kulker 90x300 Berlingo 90000km parfait état, remorque Gilibert 4 roues 10T andaineur Kuhn 280.
✆ **06 71 26 87 34**

38 - Vds giro-andaineur Kuhn GA280 + faucheuse conditionneuse international 4 assiettes BE + grue à fumier John Deere.
✆ **06 84 94 92 96**

38 - Vds pulvérisateur 12 m 800 l controle OK TBE, enjambeur traitement 1100 l 4 cuves indépendates rampe perdillare, charrue 4 corps Kverneland TBE, semoir à maïs 4 rags, lève-palette 3 mats, état neuf.
✆ **06 63 68 21 27**

42 - Cse cess. vds tracteur 4 RM Class 567 ATZ ttes options 2007, 2 500 h SDT 1x7, tank 2100 l de Laval Decro Dac
✆ **06 81 25 7358**

45 - Recherche presse MD Claas Markant 55 ou 65, moiss. batt. Deutz Fahr 1202 ou 1102, tracteur Deutz série 06 et 07 DX3.70 DX3.90 achat dans l'état.
✆ **06 23 88 35 79**

58 - VENDS pulvé. Caruelle 18 m., - combiné semi 3 m., - broyeuse haies cde élec., - faucheuse Kuhn GMD 702, TBE. (réf. 0718)
✆ **03 86 60 13 40**

67 - Vends diverses machines agricoles anciennes toutes cat. et modéles, conv. à collectionneur ou pour déco, prix à débattre.
✆ **06 86 78 31 73**

69 - Vds épandeur Krohn 6 t. + échelettes + ranchets métal prix raisonnable.
✆ **04 78 44 43 32 HR**

71 - Vds tract. 4 x 4 IH 743 avec chargeur Mailleux MX 80 et 4 x 4 Ferguson 290, 75 CH, T. bon état.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

71 - Vds broyeur de prairie Kuhn 2,80 m, déport manuel, TA Lambo 95 CV, relev. élect. BV 45/45.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds dist. engrais 1.450 L Sulky 2 plateaux et bâche bétaillère RB 5/6, 4 m x 2,30 m, sep. int.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds broyeur haie Rousseau Méga 45, dist. engrais 1.000 L, cuve résine double plateaux.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Vend Tracteur Dorado 75 an 2006 charg Q30 an 2008 clim multibenne 150 2100hrs 24 000 € HT
✆ **06 70 84 41 98**

74 - Cause cessation, vends tracteur JD 5720, 80ch, toutes options, SDT 2X5 decro, 2 Tanks 1650 l et 650 l, matériels de culture, fenaison et d'élevage.
✆ **06 23 25 79 98**

74 - Vds pompe mach. à traire, tonne à eau 2000, bouille à lait, coupe racine, râpe fruit, remorque 4 roues, ridelle plateau bois 3,3 x 1,8 m.
✆ **06 81 15 05 38**

74 - Vends griffe à fourrage STEPA PALFONGER type HDK60.24TK30
✆ **06 82 41 70 05**

74 - Chargeuse de bottes Omas 104 + élévateur à bottes Samas 10 ml + lève big bag + charrue Huard bisoc + herse à dents 4 m.
✆ **06 82 44 63 87**

84 - Vds vibroculteur 6m, charrues nonstop 2,3,4 socs, covercrops 20-22-24-28-36 dis., décompacteur 6d. Durou, broyeurs 2,25-2,40, semoirs 2,50-3-4m,
✆ **04 66 24 26 11**

84 - A vendre arceau de serre 5,5 m avec pied, atomiseur 1500 l, trai Pratissoli, charr. 1/4 tour, grenier N7
✆ **06 77 76 15 23**

88 - Vends herses Rabewerck PKE 4 m de large avec rouleaux packer, semoir même marque multidrill 4 m avec traceur + tasse avant pneus
✆ **06 77 06 17 86**

89 - VENDS broyeur Nicolas 4.20 m. trainé, 1989, type RF 42, axe horizontal fléaux, 2009, 3 000 € (réf. 0805)
✆ **03 86 45 20 05 -**
06 76 47 14 31

89 - VENDS 4 pneus + 2 jantes 11.2.48, 1 700 € (réf. 0802)
✆ **03 86 88 11 17**

Elevage

55 - Vds salle de traite 10 ans Boumatic 2x4 possible 2x5, décrochage, prise directe, lessive, pompe grosse puissance, TBE.
✆ **06 32 37 82 99**

55 - Vends salle de traite Boumatic 2x4 décrochage automatique, groupe à vide récent, 3.500 €.
✆ **06 61 45 49 23**

57 - Urgent, recherche piéces épandeur Duchesne.
✆ **06 08 48 65 60**

120 m. chaîne carrée échange SOVEMAG, montée droite, caniveau de 40, état neuf, prix intéressant

ETS BONORON
58 Moulins Engilbert
03 86 84 20 22

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Mercédès - B, 709, 280 000 km, 6T6, caisse lg 3m40 hauteur 2m (bovins-chvaux) mines OK parfait état (couche au garage) A voir rapidement prix 12900 euros HT ; bétaillère Volvo FL 614, 180 cv, 475 000 km, 1991, caisse 8 bovins mines OK pneus neufs matériel soigné (couche au garage) prix 9900 € HT
✆ **06 87 05 63 94**

38 - Vds C25D T2 91 105MKM BE + galerie 2300 E TVA récup ; Vds remorque plateau 2x2 m 900 €, Sud Isère.
✆ **04 76 34 44 77**

38 - Vds Renault Kangoo Diesel D65, an 2000, 112000 kms CT OK crochet attelage, bon état : 3100 €.
✆ **04 74 33 76 66 HR**
ou 06 75 88 36 80

69 - Vds Renault Trafic diesel DCI 80 2005 135000 km BE CT OK moteur neuf 9800 €.
✆ **06 07 68 91 07**

84 - Vds Berlingot HDI 90 an 85, clim, 112 000 km, caisse isotherme Lambert, fin agrément DSV 2012 : 7000 € H.T.
✆ **06 17 68 91 32**

84 - A vendre Renault Mascot An. 07, 30000 km, rideau coulissant, roue tracteur arrière pour 640
✆ **06 09 09 57 18**

Tourisme

69 - Vends Scénic 1,9 DCI Confo Expression 110000 km très bon état, options.
✆ **04 78 48 92 77**
ou 06 03 62 88 41

Achat-Vente

Divers

01 - Vds 800 piquets chataigner appointés 2m
✆ **04 74 55 64 18**

01 - Vds foin luzerne dactyle + 2ème coupe artificielle et enrubannage très bonne qualité BR 120x120
✆ **06 98 36 65 15**

01 - Vds foin BR 2010 - Bourg en Bresse
✆ **06 03 47 39 51**

38 - Vds 40 bottes de paille de blé 120x120 + foin livré ou non.
✆ **06 76 39 18 04**

42 - Vds foin 120x120 et enrubannage 125x140 Prairie bonne qualité Nord Loire
✆ **06 10 48 87 55**

42 - Scierie achète lots pins sapins douglas grandis et autres résineux et feuillus sur pied faire offre au
✆ **06 86 00 83 10**

69 - Vds balles rondes foin BQ réc. 2010 à prendre sur place.
✆ **06 62 70 95 18**

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42
ou 06 07 76 99 29

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

25 - ACHETE paille et foin - enlévement camion-remorque - paiement comptant.
✆ **03 81 43 54 43**

38 - Vends 200 bottes MD foin-regain.
✆ 04 74 92 26 25 - 06 71 34 95 56 Ap. 19h

89 - RECHERCHE paille et foin tous formats, - RECHERCHE paille en andain et herbe sur pied. (réf. 060B)
✆ 06 33 12 16 16

Pépinière

26 - VDS graines Moutarde balche bio
✆ 04 90 75 01 42 (HR)

Terrain

58 - RECHERCHE prés, terre, foin sur pied ou pensions, région Corbigny, Lormes, autres. (réf. 0712)
✆ 06 33 10 52 29

Bâtiment



Location

Autre

26 - Loue Ruches pour pollinisation abricotier secteur drôme 34euros /ruche Réservation au
✆ 06 28 33 94 02

Offre

Emploi

26 - Recherche salarié pour la maintenance matériel dans exploit arboricole dep26
✆ 06 73 64 56 31 ou 04 75 07 67 89

26 - Recherche salarié pour poste à responsabilité en arboriculture dep 26-30
✆ 06 73 64 56 31 ou 04 75 07 67 89

26 - Recherche chef d'équipe pour station fruitière de mai à août dép 26
✆ 06 07 71 31 44 ou 04 75 07 67 89

26 - Recherche secrétaire pour station fruitière de mai à août dép 26
✆ 06 07 71 31 44 ou 04 75 07 67 89

38 - Urgent Service de remplacement secteur La Côte St André recherche CDI Temps complet.
✆ 06 22 75 87 21

38 - Expl. polyculture élevage bovin lait recherche pour triate alimentation + travaux divers, CDI Temps plein.
✆ 06 82 09 92 43

T.P.i. LOCATION
AGENCE DE MONÉTEAU (89)
RECHERCHE
MECANICIEN CHAUFFEUR (H/F)
En vue d'un CDI
Expérience souhaitée dans les secteurs BTP, agricole, PL...
Contacter Virginie
au **03 86 59 81 82**
ou adresser CV
+ Lettre de motivation par courrier à
TPI LOCATION
ZI Des Chamonds
58640 Varennes-Vauzelles
par e-mail à tpi-nevers@wanadoo.fr

Le domaine viticole
JOSEPH MELLOT
à Sancerre recherche
un tractoriste enjambeur.
Transmettre CV
et lettre de motivation
Route de Ménétréol
BP 13 - 18300 SANCERRE

42 - Exploitation maraîh. cherche employé H ou F pour contrat saisonnier, rég. St Galmier
✆ 06 13 71 82 00

58 - Exploitation bovins viande CHERCHE salarié plein temps, permis B. (réf. 07VB1)
✆ 03 86 58 36 05

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur aide expérimentateur du 21/03 au 30/11. S'adresser au CREAS Bât M1 BP508 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ 04 72 23 80 85

69 - Donne vignes à tailler cause opération médicale.
✆ 04 74 43 09 59

71 - Domaine viticole Mâcon sud recherche 2 salariés en CDI temps plein pour tous travaux manuels de la vigne, conduite de tracteur appréciée, expérience souhaitée. Date d'embauche prévue : dès que possible. Contact : FDSEA, service emploi, Maison de l'Agriculture, B.P. 522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ 03 85 29 56 50

73 - ESAT 73 recherche moniteur atelier élevage bovin lait montagne gestion ferme + encadrement personnes handicapées. CDI 35 h, 1800 euros par mois. Envoyer CV + let mot. à : Le Habert - 73670 Entremont-le-Vieux.

74 - Agent de remplacement CDI pour secteur Arve-Giffre, élevage Bovins Lait.
✆ 06 72 56 91 65

74 - Agent de remplacement CDI secteur Genevois-Bornes-Semine, élevage bovins lait.
✆ 04 50 22 90 50

89 - Exploitation laitière Tonnerroise recherche ouvrier agricole sérieux, motivé et autonome.
✆ 03 86 55 29 66

89 - Exploitation céréalière RECHERCHE fils d'agriculteur pour moisson juillet - août (réf. 070D)
✆ 03 86 41 30 29 HR

SU - CHERCHE berger (ére) pour alpage vaches laitiéres et chevaux de mai à octobre.
✆ 0041 78 825 74 81

Demande

Emploi

42 - Recherche employeur ou maître d'apprentissage BTS mécanique ou élevage, M. Gayte
✆ 06 35 47 80 96

Offre

Service

74 - Homme expérimenté élevage culture propose aux agriculteurs services à la journée, dpt 73-74-01-39.
✆ 06 79 71 44 19

Achat-Vente

Divers

01 - Vds lait de chèvre et fromages
✆ 06 63 82 49 53

07 - Vds mat poulailler trémie Galva trémie Picorette radian SBM 3000W radian inf Raconic 5000W
✆ 04 75 06 76 84

07 - Vds C15D M HS P caisse + bois sciage châtaignier frêne cerisier + 2 pneus 520 70R38
✆ 04 75 06 24 12 HR

07 - A vendre chambre froide congélateur 8m3 moteur 3 fils 3CV évaporateur et éléments d'isolation, bradé 225 €
✆ 04 75 58 11 89

38 - Vends piquets châtaignier 1m80 : 1 euros 10 HT.
✆ 06 23 82 99 71

38 - Vds 2 CV Spécial TBE de 82, une 2 CV de 1959 - AZ 425 cm2 BE + pièces portière capot ; Cuve à eau 3000 l plastique, cuve à gas oil 1000 l, 1 broyeur d'accotement Berti 1m60.
✆ 06 87 71 31 24 ou 04 74 20 55 15 le soir

42 - Vds foin bottes rondes 2009 et charrue Overum trisocs bon état, 1 600 euros ht
✆ 04 77 66 23 66

71 - Tous les numéros de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» en 2010, 2009... La collection est disponible au prix unitaire de 30 E/année, hors frais de port. Un cadeau original et utile. Contact :
✆ 03 85 29 55 29

Animaux

Divers

38 - Vds 1 taureau Charolais 15 mois + 1 petite jument Palomino de 15 ans monté.
✆ 06 82 96 04 72

73 - Vds chiots type Border Collie nés le 17-12-10 parents travaillant sur troupeau bovin mère 2GMV928.
✆ 04 79 63 12 32 répondeur

74 - Vds brebis suite agnelles béliers charmoise, chiots Border Collie, mère tat. 250 269 799 023 887.
✆ 04 50 43 50 01

Bovin

L'Association
CHAROLAIS VAL D'AUBOIS
organise sa
1ère FOIRE AUX TAUREAUX
le samedi 12 mars 2011
de 9 h à 18 h
chez M. TRAMESON Bruno
18350 CHARLY
• RESTAURATION - BUVETTE •

01 - ELEVAGE HBC, Daniel PAUGET 01 St Trivier de Courtes, vds reproducteurs au choix
✆ 06 28 32 17 48

01 - Vds taureaux repr. Charolais 14 mois vêl. facile élevage Cormarèche (01)
✆ 06 89 95 73 70

01 - Vds vaches 66 termes 6/03 et 29/03. A partir du 15 mars, vaches au lait 66 et 46. CL. Sanitaire OK
✆ 04 74 51 70 16

01 - Vds taureau Limousin 16 mois IA idem IBR + FCO 1 et 8
✆ 04 79 87 61 95

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)
✆ 06 28 02 04 05

18 - Vds taureau charolais HBC, né 26/09/09, PN 44 kg, père FN117, mère RR2E, IVMAT 121. M. Floquet, le Châtelet.
✆ 02 48 56 34 92

18 - Vends taureau charolais, 2 ans, origine HBC, cheptel vacciné FCO, prix 1.750 ✆.
✆ 02 48 96 82 80

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur en Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproductuers : taureaux adultes, taureaux de 2 ans, taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent (réf. 030G)
✆ 03 80 97 23 28 ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS reproducteurs charolais HBC IBR A. EARL de Jully (Lobreau) Magnien (réf. 0606)
✆ 03 80 90 08 79

21 - VENDS taureaux charolais 2 ans et 13 mois, HBC, vêlage facile. Lechenault Fred. (réf. 0604)
✆ 03 80 64 62 63

21 - VENDS génisses repro. charolaises 2 ans, TGS, IBR A, vac. FCO, bonne origine. (réf. 0704)
✆ 06 82 49 26 86

21 - Elevage H.B. Limousin VEND reproducteurs 16 mois, - vaches suitées. Levoyet Alain - Pralon (réf. 0804)
✆ 03 80 23 68 04

21 - VENDS génisses, vaches suitées et reproducteurs charolais 1 et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0803)
✆ 03 80 96 44 68

21 - Elevage Limousin TBO VEND reproducteurs dociles, mâles et femelles. (réf. 08VB1)
✆ 06 23 03 36 44

38 - Vend taureaux repro Charolais 4 ans inscrit HBC ibra FCO, bonnes origines, vêlage faciles cse consanguinité.
✆ 04 74 92 03 42 HR

38 - Vends reproducteurs Limousins mâles de 17 mois et femelles jeunes ou pleines TGS, bonne origine.
✆ 04 74 84 58 74 ou 06 12 04 40 97

42 - Elevage limousin vd 6 génisses, 12/14 mois + taureaux 16/28 mois, poss. ins. HBL
✆ 06 75 32 54 55 ou 04 77 28 94 81

42 - Vds taureau blond d'Aquitaine, 2, 5 ans, issus IA, type viande, vêlage facile, ind. IBR
✆ 06 82 01 79 98

42 - Vds très bons taureaux charolais HBC, BO, Cuisset J.-Marc, St-Germain-Lespinasse
✆ 04 77 64 53 33

42 - Cherche éleveur pour élever nos génisses ou seulement pension été
✆ 04 77 20 86 29 ou 06 10 08 92 33

42 - Vds vaches PH au lait Gaec Chomarat Champdieu
✆ 06 86 81 31 81

42 - Vds taureau salers 30 mois inscrit HBS, prod. visibles sang Gitan/Emissaire et Morvan/Hurleur
✆ 06 25 69 89 60

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 15 mois HBC tb origine velage facile Grouiller JP
✆ 06 71 99 65 43 ou 04 77 66 64 70

42 - Elev. Prim Holst.11 000 kg 39/33 vte permanente 1er 2me 3me lactat. vêl. au choix et taurill. pour saill.
✆ 06 77 99 23 77

42 - Vds 5 génisses conv. pour allaitantes pleines 7m1/2 dociles tte garant. sanitaires
✆ 06 87 77 09 88

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ 06 86 85 54 30

58 - L'élevage BATHO 58330 Saxi Bourdon vous propose taureaux charolais HBC de 2 ans et veaux d'1 an issus de grandes origines avec développement et conformation supérieure, dispose semence pour vêlage facile sur génisses.
✆ 06 74 69 21 83 ou 03 86 58 35 52

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, IBR A, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0506)
✆ 03 86 58 36 54 ou 06 47 59 78 09

58 - VENDS repro. limousins 1 et 2 ans, type mixte viande hivernés à l'attache, TGS, livraison assurée + laitonnes charolaises cause cessation. (réf. 05VB2)
✆ 03 86 30 11 66 ou 06 10 34 28 10

58 - VENDS taureaux de 18 mois HBC + veaux de l'année à saillir (réf. 06VB1)
✆ 03 86 37 25 20 HR

58 - VENDS consanguinité bon taureau 4 ans HBC, TB veaux repro. HBC et non 14 mois, - veaux reproducteurs Limousins. TGS. GAEC de Selins (réf. 0605)
✆ 03 86 38 90 36 ou 06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 0610)
✆ 03 86 69 25 38

58 - VENDS taureau 2 ans type élev. et gros veau viande HBC, TGS. EARL Theuran - Magny Cours (réf. 060C)
✆ 06 20 87 11 85 ou 03 86 58 11 54

58 - Elevage charolais EARL de Beaumont - Guenot Nicolas - Alligny en Morvan VEND gros taur. 14 mois pouvant saillir comme un 18 mois, Sit pagespersoorange.fr/earldebeaumont. (réf. 060D)
✆ 03 86 76 12 83 ou 06 70 34 71 84

58 - VENDS reproducteurs 15 mois HBC, parents bien indexés, TGS. EARL Cloix Maurice (réf. 07VB3)
✆ 06 67 83 84 65

58 - VENDS taureaux 7, 6, 4, 2 ans, - gros veaux repro. 13 mois HBC ou non, IBR A, FCO, or. Montcharmont R. - Millay (réf. 07VB4)
✆ 06 14 09 77 66 ou 03 86 30 47 41

58 - VENDS veaux reproducteurs nés décembre 2009 - janvier 2010, HBC, TGS, IBR A, - femelle jumelle 15 jours à remettre. GAEC Pigoury (réf. 0716)
✆ 03 86 60 44 24

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs 12 - 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 0709)
✆ 03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59

58 - Elev. Limousin VEND taureau de 7 ans et veaux reproducteurs, FCO, IBR OK. (réf. 070E)
✆ 03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69

58 - VENDS 3 veaux reproducteurs charolais, origine d'IA, vêlages faciles, prix corect. (réf.: 0809)
✆ 06 50 52 70 84

63 - AV plusieurs taureaux Salers 15 mois gros gabarit + viande.
✆ 06 80 51 41 46

63 - CHER. troupeaux à tondre, prix par animal tondu selon race et quantité (>300) et si je dois effectuer l'ensemble du travail lié à cette action.
✆ 05 55 98 31 97 ou 06 16 51 14 41

69 - Vds taureaux repr. charol 1 et 2 ans + Trx adulte + vaches velées + vache gestantes élev. Grange (69).
✆ 06 31 41 82 83

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds vaches 38 prêtes ou avec veau.
✆ 06 37 93 44 34

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ 06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ 06 73 34 07 96 ou 06 85 13 37 68

71 - Vds 12 taureaux 22 mois, HBC, reproducteurs, T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Elevage HBC vend pour repro. génisses de 2 ans et 1 an ; taureaux de 2 ans et 1 an, TGS, IBR A, FCO OK, hivernés au pré. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ 03 85 79 55 59 ou 06 03 43 33 10 ou 06 88 70 74 21

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ 03 85 54 58 97 ou 06 89 90 35 44

71 - Elevage HBC, Gaec Pichard, propose à la vente veaux repro 1 an et 18 mois. 71410 Sanvignes-les-Mines.
✆ 03 85 67 04 53 ou 06 74 08 93 60

71 - Vds bons taureaux 2 ans, orig. Cadoux Baudot P. Vds veaux 12-14 m., orig. Touillon Micaud., HBC, garantie sanitaire. Gaec Vannier, 71130 La Chapelle au Mans.
✆ 03 85 85 06 68 H R

71 - VENDS taureaux 18 mois, 1 an, génisses 1 an, le tout HBC, IBR A, FCO OK. EARL Deschamps Patrick - St Eugêne (réf. 0806)
✆ 03 85 54 59 31 HR ou 06 74 36 11 88

71 - Sélectionneur limousin vend mâles repro. 16 mois, plein air, inscrits, livrés, 2.000 E. Gaec Robin Vannier, 71460 Chapaize.
✆ 06 89 86 56 85

71 - Vds génisses Salers 3 10 mois, livraison possible, IBR FCO OK.
✆ 03 85 57 71 23 ou 06 29 57 67 22

71 - Vds bons taureaux 18 mois et veaux d'un an, HBC, B.O., TGS, FCO. Gaec de la Condemine.
✆ 03 85 85 00 98 ou 06 23 21 95 20 H R

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. génisses 2 ans au choix, taureaux 2 ans et 3 ans, excel. génétique, TGS, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ 03 85 54 41 10

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charolais, HBC, liv. poss., TGS, bonne conf. M. Devillard.
✆ 06 81 90 94 97

88 - Vends excellents jeunes reproducteurs Blond d'Aquitaine aptes à la saillie, trés calmes, écornés, origine IA, nourriture traditionnelle pas de maïs, type élevage ou viande, facilité de vêlage, conseillés en croisement sur génisses - Garantie sanitaire Paratub - Livraison toutes distances
✆ 06 12 85 67 49

Caprin

01 - Vds chèvres et chevrettes alpines à terme ou début de lactation + 2 boucs nés d'IA CL
✆ 04 74 51 21 65

18 - Cause retraite, vends chèvres, en lait et pleines, pour mai, prix à débattre.
✆ 06 07 63 35 60 ou 02 48 73 73 77 - 21 h

Ovin

38 - A vendre 20 agnelles Grivettes de 12 mois env. ; JA cherche prés de fauche mécanisable env. Le Sappey.
✆ 06 21 50 08 79 ou 06 24 07 82 77

Porcin

26 - Vds cochettes repro et porcs 120kgs Livraison possible 26 et 07
✆ 06 73 47 78 29
ou 04 75 62 80 43

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ 04 71 78 53 26

38 - Vds juments et pouliche de race Comtoise pleins papiers.
✆ 06 83 19 10 04

63 - AV Percheronne 13 ans dressée attel. 3500 E. poulinière Boulonnaise PP 6ans 3000 E., pouliche Boulonnaise PP 1an 2500 E. poulinière SF PP 11 ans, prod. visible 2300E.
✆ 04 73 71 66 51
ou 06 71 13 86 75

Volaille-Lapin

SCEA AVICOLE DE LA TUILERIE
POUSSINS ET VOLAILLES DÉMARÉS 1 JOUR À 6 SEMAINES

POULETS: chair blanc, label rouge, cou nu rouge, pintades, canards



POULETTES PONDEUSES 1 JOUR, 6 SEMAINES, 18 SEMAINES
Livraison sur demande
03 86 39 62 59 - 03 86 39 69 84

07 - Vds poules pondeuses plein air Label Rouge 11 mois ponte 2,50 euros pièce, 1 gratuite pour 10 achetées
✆ 04 75 06 72 01
ou 06 85 92 42 57

Chien

42 - Vds chiots d'apparence épagneul breton, mère n° 250269500099437
✆ 06 70 86 97 21

42 - Vds chiots Bord. Coll. pure race parents Lof dressés sur bovins dispo.puc. vacc. mère 250269801470810 visibib. au travail
✆ 06 18 83 42 48

57 - Vends chiots Beaucerons parents visibles mére 250269801324393 pucés vaccinés 300euros, dispo. 10/03/2011.
✆ 06 64 97 99 66

71 - Vds chiots Beauceron, parents bons gardiens et troupeaux, bas prix, mère 2 BXP 994.
✆ 03 85 55 00 19
ou 06 74 20 28 98

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

Vendre, Acheter, Louer, Materiel, Emploi, Véhicules, Animaux
Pensez aux PETITES ANNONCES
Martine
03 80 78 90 40

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément **Direct Affaire**
◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix* 30 €

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément **Direct Affaire**
◯ 1 revue **RÉUSSIR** de mon choix* 60 €

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2010-1058

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCP Nourissat Misserey
Striffling Viard
Notaires, Dijon, 23 rue Buffon

A.E.F.

Société civile immobilière
au capital de 194 700 €
Siège social
Prenois (21370)
3 rue de la Vie Jobelin
397 545 187 RCS Dijon

Aux termes d'un acte reçu par Me Misserey, notaire à Dijon, le 23 décembre 2010, la collectivité des associés a décidé :
- nomination de Mme Annie Fleury dt à Prenois (21370), 3 rue de Vie Jobelin, en qualité de gérant en remplacement de Mr Arnaud Fleury, démissionnaire,
- prorogation de la société de 50 ans, soit jusqu'au 05 juillet 2074.
Les statuts 5 et 16 ont été modifiés en conséquence.
Pour avis et mention

AL21085382

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné en date du 14.02.2011 de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MC-CLIX
Forme : S.A.R.L. unipersonnelle
Capital : 1 000 €
Siège social: Messigny et vantoux (21380), 3 rue des Ecoles
Objet social : la création, l'organisation, l'animation et la gestion de réseaux commerciaux ; la téléprospection, la distribution de prospectus. A titre accessoire : l'activité d'achat-revente de bijoux et accessoires de mode sous l'enseigne ou le nom commercial C&C Fantaisie.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérance : Mme Céline Morais
Demeurant à Messigny et vantoux (21), 3 rue des Ecoles
Née le 18 mars 1973 à Mont-Saint-Martin (54) ; De nationalité française.
Immatriculation : au RCS de Dijon (21).
Pour avis. La Gérance

AL21085758

SCI LE CHATEAU DE MARLIENS

30 rue St Jean
21410 Fleurey sur Ouche

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 février 2011 enregistré au centre des impôts et au registre du commerce et des sociétés de Dijon, il a été constitué la société civile immobilière «le château de Marliens»
Siège social : 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche
Capital social : deux mille euros divisé en deux cents parts de dix euros chacune.
Objet social : L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et, en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée :50 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Hintz David Pierre demeurant 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche.
Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants.

AL21085754

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée (SARL)
Dénomination : Arobase Bourgogne Immobilier «A.B.I.»
Siège social : Couternon (21560) 4 Les Mardors
Objet : agence immobilière, transactions immobilières et location. Gestion de biens immobiliers. Marchand de biens.
Durée : 99 années
Capital : 1 000 euros
Gérant : Monsieur Lorris Tuzza demeurant à Bouillargues (30230) - 57 rue de la Fontaine.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Le gérant

AL21085381

Avis est donné de la constitution de la SARL «CAP GENETIQUE», société à responsabilité limitée au capital de trois cents euros (300 €).
Siège social : 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche.
Objet social : commercialisation par tous moyens de semences équines pour le compte d'étalonniers,
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Gérante : Melle Zancanaro Laetitia demeurant 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche, nommée pour une durée indéterminée.

AL21085384

EURL CERTI PULVE

Société à responsabilité limitée
au capital social de 8 000 euros.
Siège social : 3 impasse François Rude
21800 Sennecey les Dijon.

Objet social : assurer des opérations de contrôle technique sur des machines agricoles, apporter une expertise auprès de ses clients, assurer le conseil et la formation pour les métiers liés au milieu agricole, effectuer la maintenance et l'installation des systèmes informatiques destinés au milieu agricole.
Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon.
Gérance : M. Cédric RICHER demeurant 3 impasse François Rude - 21800 Sennecey les Dijon, nommé pour une durée indéterminée.

AL21085741

Par acte SSP du 19/02/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :Mirabelle 2010
Objet social : transactions immobilières
Siège social :
26 rue Alphonse Legros, 21000 Dijon
Capital : 100 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mr franck Brabant, demeurant 26 rue Alphonse Legros 21000 dijon, et Me Armelle Hudelot Drouin demeurant 26 rue Alphonse Legros 21000 Dijon
Clause d'agrément : cession libre entre associés
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21085760

Par acte SSP du 22/02/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SVII
Siège: 5 rue Charles Bombonnel, 21000 Dijon
Objet: Vente, installation et dépannage de logiciels et matériels informatique ; la formation à l'utilisation et au paramétrage de ces logiciels, ainsi que leur maintenance. La réalisation de prestations de services informatiques.
Durée: 99 ans
Capital: 5 000 €
Gérance: M. Stéphan Villard, demeurant 5 rue Charles Bombonnel, 21000 Dijon.
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL21085766

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce N°21075367 concernant l'EARL l'Epluvier parue le 18/2/2011 il convenait de lire : **Monsieur LALIGANT** et non Lalgant.

AL21085767

DISSOLUTION LIQUIDATION

C.J.B WEAR

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : 10 rue Buffon
21140 Semur en Auxois
RCS Dijon 330 582 453

Par décision en date du 07/02/2011, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net et de la liquidation, prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention en sera faite au RCS Dijon.

AL21085359

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE F-G

SCI au capital de 1.524, 49 €
Siège social :
44 rue Longvic - 21000 Dijon
RCS Dijon 348090275

Le 10 février 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social, à compter de cette date, chez LT CONSEILS 32 rue de Paradis 75010 à Paris.
Radiation du RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Paris.

AL21085383

SCP Nourissat Misserey
Striffling Viard
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 1er février 2011, l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée «La Belle Etoffe», SARL, au capital de 10 060 € ayant son siège à Norges la Ville (21490) ZAC de Beauregard, SIREN n° 424 048 668 RCS Dijon, a décidé de transférer le siège social de la ZAC de Beauregard à Norges la Ville (21490) au 91 rue Jean-Jacques Rousseau à Dijon (21000), ce à compter du 1er février 2011, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL21085742

NOMINATION

OTOR SYSTEMS

Société par actions Simplifiée
au capital de 50.050 euros.
Siège social : 12, rue Gay Lussac ZI Dijon
Chenove, 21300 Chenove

R.C.S Dijon 343 236 857

Par décision en date du 21/02/2011, La société OTOR SA, immatriculée sous le numéro B 775 563 356 RCS Nanterre, domiciliée au 8, Terrasse Bellini, 92800 Puteaux, Président de la société Otor Systems, a nommé pour une durée indéterminée en qualité de nouveau Représentant Permanent Monsieur François Duboin, né le 29 mai 1969 à Strasbourg, demeurant au: 16, rue de la Source, 67600 Baldenheim, en remplacement de Monsieur Philippe Saison.
Pour avis.

AL21085763

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ETABLISSEMENTS GACHON

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 21 342.86 euros
Siège social : Créancey
21320 Pouilly en Auxois
R.C.S. Dijon 315 655 191

Aux termes d'une délibération en date du 26 janvier 2011, la collectivité des associés a nommé Monsieur Sébastien Gachon, demeurant 22 rue Amont 213250 Thorey sous Charny. Gérant de la Société pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jacques Gachon, démissionnaire.
L Gérance

AL21085757

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 février 2011, les associés de l'EURL A2JT 20 rue de la liberté, 21000 Dijon ont décidé :de nommer, à la suite de la démission de Mme Hélène Roy, Mme Thérèse Salado Majnoni d'Intignano en qualité de gérante à compter du 1er février 2011
Mention sera faite au RCS de Dijon »

AL21085759

SARL KEOPS CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 €
Siège social : 8 chemin de la Noue
21600 Longvic
RCS de Dijon 488 118 563

Aux termes d'une assemblée générale qui s'est tenue le 4 février 2011. Les associés ont pris acte du décès Monsieur Philippe Malka gérant de la société et nomme en qualité de co-gérants et pour une durée illimitée à compter du même jour Madame Laurentine Giering demeurant 23, rue Louise Michel à Dijon (21000) et Monsieur Nicolas Malka demeurant 2 allée des Mésanges à Fontaine les Dijon (21120).
Pour avis et insertion
La gérance

AL21085762

FUSION

MIS CENTRE EST
Société à responsabilité limitée
au capital de 93 000 euros
Siège social : 1 724 route de Tarare
69400 Lièrgues
603 780 081 RCS Villefranche-Tarare

BELZON ET RICHARDOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 38 200 euros
Siège social : 43 Grande Rue
90800 Bavilliers
536 220 122 RCS Belfort

COCARD
Société à responsabilité limitée
au capital de 78 000 euros
Siège social : 17 Rue marcel Sembat
21000 Dijon,
301 794 491 RCS Dijon

Avis de projet de fusion par voie d'absorption des sociétés BELZON et RICHARDOT et COCARD par la société MIS CENTRE EST

1. Evaluation de l'actif et du passif de la société BELZON ET RICHARDOT dont la transmission à la société MIS CENTRE EST est prévue :
Montant de l'actif : 770 178 euros
Montant du passif : 195 937 euros
soit un apport net d'un montant de 574 241 euros.
2. Evaluation de l'actif et du passif de la société COCARD dont la transmission à la société MIS CENTRE EST est prévue :
Montant de l'actif : 997 660 euros
Montant du passif : 529 648 euros
soit un apport net d'un montant de 468 012 euros
3. Augmentation de capital de MIS CENTRE EST, société absorbante :
MIS CENTRE EST détenant la totalité des parts des deux sociétés BELZON ET RICHARDOT et COCARD, sociétés absorbées, il ne serait procédé à aucune augmentation du capital.
De même, les apports effectués par les sociétés absorbées n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.
4. Montant de la prime de fusion :
- La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par BELZON ET RICHARDOT (soit 574 241 euros) et la valeur comptable des titres de BELZON ET RICHARDOT dans les livres de MIS CENTRE EST (soit 574 241 euros) est égale à 0.
- La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés par COCARD (soit 468 012 euros) et la valeur comptable des titres de COCARD dans les livres de MIS CENTRE EST (soit 468 012 euros) est égale à 0.
5. Dépôt du projet de fusion
Le projet de fusion établi le 17 février 2011 a été déposé :
- au greffe du tribunal de commerce de Villefranche-Tarare, le 18 février 2011, au nom de la société MIS CENTRE EST, absorbante ;
- au greffe du tribunal de commerce de Belfort le 18 février 2011, au nom de la société BELZON ET RICHARDOT, absorbée;
- au greffe du tribunal de commerce de DIJON, le 18 février 2011, au nom de la société COCARD, absorbée.
Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis.
Pour avis,
Le Gérant de MIS CENTRE EST
Le Gérant de BELZON ET RICHARDOT
Le gérant de COCARD

AL21085761

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SA SONEX

Société anonyme au capital de 160 000 euros
3 rue de l'Oratoire
58 007 Nevers Cedex
RCS Nevers 334 874 450

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 2011, il a été décidé la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
- Ancienne mention : Société anonyme à **Conseil d'administration**
- Nouvelle mention : SARL
Dirigeants :
- Anciennes mentions :
Monsieur Michel JANSEN, 10 rue Pablo Neruda, 58 000 Nevers, Président du Conseil d'administration
Mademoiselle Michèle ROY, 14 avenue Marceau, 58 000 Nevers, administrateur
Monsieur Christian PERRIN, 12 bis rue Achille Millien, 58 000 Nevers, administrateur
Monsieur Jacques RENAULT, 34 route de Romorantin, Cidex 505, 41 700 Cheverny, administrateur
Mademoiselle Bernadette ROY, 118 rue Emile Martin, 18 000 Bourges
- Nouvelles mentions :
Monsieur Stéphane DELZAIVE, 22 rue Combeau, 58 600 Fourchambault, Gérant
Monsieur Michel JANSEN, 10 rue Pablo Neruda, 58 000 Nevers, Gérant
Monsieur Philippe CATTEY, 8 rue Torteron, 18 150 Cuffy, Gérant
Commissaires aux comptes :
- Ancienne mention
SA AUDIT CONSEIL ASSISTANCE, Commissaire aux comptes titulaire
Jean-Michel Belle, Commissaire aux comptes suppléant
- Nouvelle mention
Néant
Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité.
Mention sera faite au RCS de Nevers
Pour avis

AL58085402

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de PULIGNY-MONTRACHET:
Location sur la totalité de la surface.
2 ha 58 a 36 ca - Champ gain: AC-53-67 - Champ gauthier: AR-25 - Ez folatieres: AE-55-56-57 - La rue aux vaches: AK-27 - La truffiere: AC-52 - Les boudrieres: AL-40 - Les charmes: AN-62 - Les pres de la dame: AT-36-
- Les reuchaux: AN-131-132-138-139
Vignes en AOC BOURGOGNE Village et 1er Cru
Cmne de BONCOURT-LE-BOIS: (terre)
4 ha 87 a 54 ca - La marcanderie: ZD-5[3]
Priorité sera donnée aux projets de compensation foncière, restructuration et agrandissement.
Cmne de NUITS-SAINT-GEORGES:
Fonds libre
69 a 00 ca - Les chaumes du nord: ZB-38(J)-38(K) Terre
Cmne de VILLARS-FONTAINE:
13 a 10 ca - Les jamees: ZC-70
Maintien de l'exploitant
Vigne AOC Hautes Côtes de Nuits
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 14/03/2011 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21085765

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
M.O.K (SARL)
14, rue du 13è de Ligne - 58000 Nevers
RCS : 504 060 286
Le Greffier

AL58085419

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
IMMO DUO (SARL)
4, rue des Chenevières - Sur Yonne 58530 Brèves
RCS : 491 327 565
Le Greffier

AL58085420

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SANTARELLA (SARL)
8 10, rue de l'Oratoire - 58000 Nevers
RCS : 485 014 260
Le Greffier

AL58085421

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
NEVERSCENES(SARL)
28, route de Lyon - 58000 Sermoise sur Loire
RCS : 484 168 745
Le Greffier

AL58085424

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MARTINE Yann
7, rue Anatole France - 58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 487 954 323
Le Greffier

AL58085425

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LA FORTUNE CARREE (SARLU)
Angle 1 rue de Clèves - 12 rue Ferdinand Gambon - 58000 Nevers
RCS : 452 512 494
Le Greffier

AL58085426

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
Melle AKTURK GULSUN
7, rue Colonel Jeanpierre - Anadolu Market - 58000 Nevers.
RCS : 479 558 165
Le Greffier

AL58085427

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL LA CAPUCINE (SARL)
2, rue des Ponts, 58380 Lucenay les Aix
RCS 478 237 308
Le Greffier

AL58085428

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
KUMAR RAM
5, avenue du général de Gaulle, 58000 Nevers
RCS 498 392 091
Le Greffier

AL58085429

Par jugement en date du 16/02/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LE LUNA (SARL)
route de Varzy, le grand Champ du Fourneau, 58700 Prémery
RCS 495 165 284
Le Greffier

AL58085430

Par jugement en date du 16/02/20011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ENTREPRISE GOUJAT (SARL)
rue des Bigues, 58190 Metz le Comte
RCS : 488 614 587
Le Greffier

AL58085431

S.A.R.L. «ALPHA EXPERTS NEVERS»

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 30 000 €
Siège social : 38 Rue Franchet D'Esperey ,
58000 Nevers
R.C.S. Nevers B 491 972 329 - 2006 B 253

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/01/2011, il résulte que :
- le capital a été augmenté en numéraire de 10 000 euros pour être porté à 40 000 euros. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Article 8 - Capital
Ancienne mention :
30 000 €
Nouvelle mention :
40 000 €
- Monsieur Perrin-Bondoux Christian demeurant 12 Bis Rue Achille Millien ,Ài 58000 - Nevers a été nommé au poste de cogérant à compter de ce jour.
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL58085396

► A noter
Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche, BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél. 03.86.71.88.54
Fax. 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 29 Mars 2011
à 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Place du Palais, 58000 Nevers.
Commune de ROUY (Nièvre), « Les Grands Champs » : Lot Unique
Une maison campagnarde avec grange attenante en cours de rénovation et constructions annexes.
Maison d'habitation comprenant :
Rez-de-chaussée : couloir de dégagement, cuisine, salle à manger, salle de bains, toilettes.
1er étage : montée d'escalier, loggia, couloir de dégagement, une chambre, une autre pièce en cours d'aménagement.
Partie grange attenant à la maison d'habitation : porte de communication avec couloir d'entrée, trois pièces enfilade. Pièce non aménagée au-dessus de la grange style mezzanine.
Local chaufferie accolé à la maison d'habitation. Chaudière au fuel.
Constructions annexes : abri de jardin. Chalet de jardin en bois. Ebauche de construction d'un atelier.
Terrain.
Le tout cadastré section ZM numéro 2 « Poirier Notaire » pour une contenance totale de 67 ares 85 centiares.
Bien occupé.
Mise à prix : Soixante dix mille euros (70 000,00 €), avec possibilité de baisse immédiate d'un quart puis de moitié.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.
Fait à Nevers
Le 16 Février 2011
Signé Isabelle MAUGUERE Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche ,Ài Tél : 03.86.71.88.54
-au greffe du Tribunal de grande instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par Maître SPADILIERO Huissier de justice à Nevers (Nièvre) Tél : 03.86.61.00.65 le vendredi 18 mars 2011 à 14 H 30 sur place.

AL58085404

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 31/12/2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CPB HOLFI
Objet social : détention de parts ou d'actions de sociétés d'expertise comptable.
Siège social : Dragne, 58370 - Villapourçon
Capital : 10 000 €uros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Perrin-Bondoux demeurant 12 Bis Rue Achille Millien ,58000 ,Ài Nevers
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis, la Gérance.

AL58085399

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : NEXSON GROUP
Forme sociale : SAS
Capital social : 130 000 €
Siège social : Zone Industrielle - 11, rue Marie-Joseph Jacquard - 58640 Varennes Vauzelles
Objet social : Chaudronnerie, mécanique, outillage, tôlerie, tuyauterie industrielle, ensembles mécano soudés, fonderie. Conception, fabrication d'équipements industriels et d'automatismes - Réalisation de prototypes, de machines spéciales, d'ensembles et sous-ensembles.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Transmission d'actions : toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mr Charles Bonnafous dt à Saint Eloi (58) - 3, rue de la Poste.
Immatriculation : RCS de Nevers.
Le président

AL58085405

Aux termes d'un acte SSP en date du 17 février 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
Editions Algofaé
Siège social : Les Grands Moulins, 58800 Mouron sur Yonne
Forme : SAS
Capital : 2000 Euros, divisé en 200 actions de 10 Euros chacune.
Objet social : L'édition, la distribution et la diffusion de tous produits artistiques ou de tout contenu éditorial, sous quelque forme et sur quelque support physique ou numérique que ce soit.
Président : Monsieur Olivier Bonnet demeurant : Les Grands Moulins, 58800 Mouron sur Yonne
élu pour une durée indéterminée
Admission aux Assemblées :
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote :
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58085406

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BAT'ENERGIE
Forme sociale : SARL
Siège social : 1, rue Henri Roblin, 58260 La Machine
Objet social : achat, vente, installation,entretien et maintenance de tous équipements de production d'énergie renouvelable
Durée : 99 ans
Capital social : 7 500 €
Gérance : Mr David Brossard dt à Decize (58), 32, avenue de Verdun
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL58085414

➜ CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Alliance Pastorale
Agrément N° 2658
Siège social : 1, route de Chauvigny.
86500 Montmorillon
Adresse Postale : 48, avenue de l'Europe, BP 80095
86502 Montmorillon cedex

CONVOCATION AG PLENIERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Nièvre, Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Vendée, Loire-Atlantique, Charente-Maritime, Gironde, Dordogne - Creuse

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée de Section pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ;
1 - Information des Associés, discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'AG Ordinaire annuelle ; Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 30.03.10 ; Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice 2009/2010; Examen des comptes ; Rapports du Commissaire aux Comptes ; Approbation des comptes ; Quitus aux Administrateurs ; Affectation du résultat de l'exercice ; Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration ; Approbation des conventions entre les Administrateurs et la Coopérative ; Constatation variation capital social souscrit ; Questions diverses.
2 - A.G. Extraordinaire, Discussion des questions portées à l'ordre du jour :
Extension de la zone d'agrément de la Coopérative
3 - Election des délégués de section à l'Assemblée Générale Plénière
Cette Assemblée se tiendra
Le Mardi 15 Mars 2011 à 10 H 00
Coopérative Agricole de Stockage et Approvisionnement,
Route de Surgères,
17380 Tonnay Boutonne
L' AG des Délégués élus par les Assemblées de Section se tiendra le 30 mars 2011 à 11 h, au Restaurant «La Ferme» - Boudignoux, 86150 Le Vigeant, sur l'ordre du jour prévu ci-dessus par les Assemblées de Section aux points 1,2 et 3.
Le Président, Hervé de MONVALLIER.
Les associés ont la faculté, à partir du 15è jour précédant la date de l'AG de section, de prendre connaissance des documents suivants : comptes annuels, rapport du Conseil d'Adm. aux associés coopérateurs, rapport sur la gestion du groupe le cas échéant, texte des résolutions proposées, rapport général du Commissaire aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable. Ces documents seront disponibles au siège de la Coopérative et pourront être envoyés sur demande

AL58085370

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EMAC

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital 37 000 €
Siège social : allée des Taillandiers
ZI du Tremblat
58200 Cosne sur Loire
448 784 868 Rcs Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2010, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur,

AL58085320

B. TIMPANO SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Société à responsabilité limitée,
au capital de 7622.45€, Siège social :
Foncelin à 58640 Varennes-Vauzelles,
RCS Nevers 389 057 068

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 Janvier 2011, il résulte que :
Les associés après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- Approuvé les comptes de liquidation ;
- Donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- Constater et approuver la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL58085401

SCI DES METIERS

Société civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège de la liquidation 13 rue des Métiers
58150 Saint Martin sur Nohain
488 798 810 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2011, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur,

AL58085387

Engins de Pêche en Gros

MARQUE KOSTOS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622 euros
Siège : ZU du Tremblat
58200 Cosne Cours sur Loire
572 227 304 RCS Nevers

L'AGE réunie le 30 septembre 2009 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Daniel Leblanc, demeurant 6 Allée des Prunus - 58200 Cosne Cours sur Loire, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé ZI du Tremblat - 58200 Cosne Cours sur Loire.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58085389

Engins de Pêche en Gros

MARQUE KOSTOS

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7 622 euros
Siège : ZI du Tremblat
58200 Cosne Cours sur Loire
572 227 304 RCS Nevers

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2009 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Daniel Leblanc de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58085390

EURL YBIS CONSEIL EN COURS DE LIQUIDATION

Société civile au capital fixe de 8 000 €
Siège social : 8 impasse des Acacias
58150 Sauvigny les Bois
RCS Nevers - 439 221 169

L'assemblée générale réunie le 26 janvier 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Labuche Yann de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58085407

SCEA BRIFFAULT EN LIQUIDATION

Société civile au capital fixe
de 172.419,84 €
58330 Sainte Marie
R.C.S. Nevers - 409.257.029

L'assemblée générale réunie le 20 janvier 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme BRIFFAULT Evelyne de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58085409

SIVIM

Société d'investissement valeur immobilière
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 148 Bis, Rue des Quatre Fils
Doumer - 58200 Cosne sur Loire
334 641 388 RCS Nevers

Aux termes du procès verbal de ses décisions en date du 18 février 2011, l'Associée Unique a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.
Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.
Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58085415

MHAGOS

Société par actions simplifiée
au capital social de 281 970 euros
Siège social
10 boulevard du Pré des Bordes
58000 Nevers
RCS Nevers 450 848 668

Aux termes d'une décision en date du 4 février 2011, la société «BV BUROSTOC», société anonyme au capital de 959 596 €, siège social : 34 rue des Dames - 78340 Les Clayes sous Bois - R.C.S. Versailles 379 398 456, a, en sa qualité d'associé unique de la société «MHAGOS» - Société par actions simplifiée au capital social de 281 970 euros - siège social : 10 boulevard du Pré des Bordes - 58000 Nevers - RCS Nevers 450 848 668, décidé la dissolution anticipée de ladite société.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société «MHAGOS» peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis

AL58085418

NON DISSOLUTION

ALPROWES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 €
Siège social
4, chemin de la Croix de Bois
Villatte
58400 Varennes les Narcy
514 027 309 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 14 février 2011, l'associé unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

AL58085411

TRANSFERT DE SIÈGE

FIRST RACING

SARL au capital de 224.400 euros
Siège social : Villages d'Entreprises n°5
Lieudit les Presles
58470 Magny Cours
487 908 543 RCS Nevers

Le 27 décembre 2010, l'Associé Unique a transféré le siège social au 144 avenue Roger Salengro 92373 Chaville, à compter du 1er janvier 2011. En conséquence,la société sera immatriculée au RCS de Nanterre.

AL58085417

NOMINATION

PARQUETERIE DU BEAU SOLEIL

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 300 000 €uros
Siège social : Le Beau soleil
58310 St-Amand en Puisaye
323 685 453 RCS Nevers

Suivant décisions en date du 15 janvier 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de nommer : en tant que Directeur Général, Monsieur Rémi Petitrenaud demeurant Le Bourg - 58190 Dirol pour une durée illimitée, et ce avec effet rétroactif au 1er janvier 2011.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis,
Le Président

AL58085377

SCIERIE PETITRENAUD

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 400 000 €uros
Siège social : B.P. 100
58190 Dirol
780 060 190 RCS Nevers

Suivant décisions en date du 15 janvier 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de nommer :
en tant que Président et en remplacement de Monsieur Didier Petitrenaud, démissionnaire, Monsieur Rémi Petitrenaud demeurant route de Marigny - 58190 Dirol pour une durée illimitée, et ce avec effet rétroactif au 1er janvier 2011,et en tant que Directeur Général, Monsieur Didier Petitrenaud demeurant Le Bourg - 58190 Dirol pour une durée illimitée, et ce avec effet rétroactif au 1er janvier 2011.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis,
Le Président

AL58085378

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Alciat-Juris
Société d'avocats

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

ETS PERASSO PERE ET FILS

SARL au capital de 8000 €
Route de Clamecy - 58800 CORBIGNY
RCS NEVERS B 418 922 027

Modification des dirigeants
Selon l'AG du 19/01/2011, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Anciennes Mentions : Gérant : M. Marcel PERASSO, né à Corbigny
(NIèvre) le 09/03/1947, dmt Corbigny 33 rte de Clamecy
Nouvelles Mentions : Gérant : M. Cyril PERASSO, né à Nevers (Nièvre)
le 15/09/1972, dmt Corbigny (Nièvre) 33 av. Jules Renard.
Pour avis.

AL58085410

Alciat-Juris
Société d'avocats

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie Nevers - 6 rue Hoche

SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE CHEVANNES

S.C.E.A au capital de 1 524.49 euros
Siège social: Chevannes
58470 Gimouille RCS Nevers 398 725 358
Modification de la gérance
Selon l'A.G.M du 27/01/2011, M. Guy Bucaille a été nommé en qualité de
Gérant à compter de ce jour, en remplacement de M. Francis Bucaille, démissionnaire.
Ancienne Mention :
Gérant : M. Francis Bucaille, né le 28/05/1956 à Yerville (76), dmt à
Nevrs (58), 6 rue Jeanne d'Arc.
Nouvelle Mention
Gérant : M. Guy Bucaille, né le 26/04/1951 à Yerville, dmt à Challuy
(58), Domaine de la Chaume Milour.

AL58085416

SARL GARNIER FRÈRES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : Les Valottes
58230 Alligny en Morvan
391 987 799 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 07/01/2011, il résulte que M. Garnier Sébastien demeurant Les Valottes 58230 Alligny en Morvan a été nommé Gérant à compter du 07/01/2011, en remplacement de M. Garnier Daniel demeurant Les Valottes 58230 Alligny en Morvan, décédé en date du 20/12/2010.
Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis,

AL58085349

CESSION

Suivant acte reçu par : Maître Jacques Meneau, soussigné, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Jacques Meneau, Julien Sounalet et Caroline Lambert, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à La Ferté Saint Aubin, le vingt huit janvier deux mille onze enregistré à Service des Impôts Orléans Est le 4 février 2011 bordereau n° 2011/232 case n° 1
Monsieur Francis Gabriel Henri Arthur Lecart et Madame Ilona Eberle son épouse, demeurant ensemble à Fourchambault (Nièvre) 16 rue Saint Louis.
ONT CEDE à :
Monsieur Frédéric Alain Dralet et Madame Karine Pierrette Thiercelin son épouse, demeurant ensemble à Saint Amand Montrond (Cher) 11 rue Porte de Bourges
Un fonds de commerce de café-bar et de débit de tabacs situé et exploité à Fourchambault (58600) 17 rue Gambetta.
Prix : trois cent quarante mille euros (340 000,00 €)
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Jacques Meneau, notaire à La Ferté Saint Aubin, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion

AL58085403

YONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CHABLIS GOURMETS
Siège social : 5, rue du Pressoir, Parc d'activité des Lys, 89800 CHABLIS
Objet social :
- l'exploitation d'un fonds de commerce de boucherie hippophagique, charcuterie, comestibles, boeuf, veau, porc, mouton, découpe de volaille, triperie, gibier, fromages,
crémerie, oeufs, épices ;
- la fabrication de tous produits alimentaires, de plats préparés, à la vente en gros ou en
détail de ces mêmes produits et à l'activité de traiteur ;
- la réalisation de prestations de conseil et assistance dans les domaines stratégique, marketing et commercial, production, financier, administratif et gestion ;
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 10.000 euros
Gérance: Monsieur Jean-Michel Rousseau, demeurant à Saint Georges sur Baulche (89000) ,Ài 3, route de Chevannes.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, la Gérance

AL89085404

SCI MALO

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 7/9, Rue Victor Guichard,
89100 Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens (Yonne) du 15 février 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI MALO
Siège social : 7/9, Rue Victor Guichard, 89100 Sens
Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à Sens (89) rue Victor Guichard, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Anne SOUCHAIRE, demeurant 13 rue Eugène Delaporte, 89100 Sens,
Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas et accordé par le gérant
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens (Yonne).
La Gérance

AL89085396

SCI YONNE SOLOGNE

Le 15/01/2011, il a été créé la société suivante :
Nom : YONNE SOLOGNE
Forme : SCI
Siège social : 10 Avenue de la Compagnie Moreau 89500 Villeneuve sur Yonne
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation.
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts
Gérance : Vincent Dubois demeurant 2 Rue de la Croix Broisine , 89500 Rousson
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL89083015

Avis est donné de la constitution de la SARL : « borénove » au capital de 4000€.
Siège social : 27 rue Valprofonde 89500 Villeneuve/Yonne.
Objet : Vente de menuiserie.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce de Sens.
Gérants : M. Breton Frédéric demeurant 6 pl. du 19 mars 1962 89140 Cuy et de M. Oliveira Domingos demeurant 16 route de Gron 89510 Etigny tout deux nommé pour une durée indéterminée.

AL89085395

IFAC
Société d'Avocats
28 Boulevard du 14 Juillet,
10000 Troyes

Avis est donné de la constitution d'une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI PETIT - CHATILLON
Siège Social : 6 rue des Caillottes, 89470 Monéteau
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 Ans
Capital : 1 000 euros
Apports en numéraire : 1 000 euros
Gérance : M. Patrick PETIT, demeurant à BONNARD (Yonne), 11 rue Fontaine St Martin.
Cession de parts :Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants du cédant.
Immatriculation : au RCS d'Auxerre.

AL89085399

MGDH

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15, rue Valentin Privé
89300 Joigny

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
EPINEUIL, vigne AOC Epineuil
Situation locative : libre après la récolte 2011
1 ha 32 a 27 ca - Les froberts: ZE-85[46]
SOMMECAISE, terre, pré et bois-taillis
Situation locative : fonds occupé en partie
4 ha 13 a 64 ca - La pature carree: C-604 - La pature des bois guignon: ZI-13 - La pature des bourguignons: ZI-5 - Les champs de debrot: ZI-18-20
BRANCHES, terre et bois-taillis
1 ha 25 a 05 ca - Chatillon: A-29 - La maison blanche: ZA-85 - Les bruyeres: E-17
GUERCHY, bois-taillis
19 a 43 ca - Les archis: D-25
NEUILLY, bois-taillis
15 a 38 ca - La garenne de bleneau: C-175 - Lombarde: D-312
VILLEMER - terre
4 ha 66 a 70 ca - Le gibet: ZA-90(J)-90(K)
ANGELY, terre et pré, situation locative : location sur la totalité des parcelles
5 ha 31 a 96 ca - Champs de l etang: B-329 - Chemin de buisson: ZC-86 - Cotat de l etang: B-606[348]
Objectif : maintien du fermier en place
SCEAUX, terre et pré - situation locative: location sur la totalité des parcelles
4 ha 18 a 55 ca - Les pres de charmois: A-325[223]
Objectif : maintien du fermier en place
CUSSY-LES-FORGES - pré
7 ha 04 a 39 ca - Couture des mouilles: C-457-458-459-460-461-462-463-465-467 - Les tremblas: C-79-80
ST BRIS LE VINEUX ,Ài ancien verger
14 a 52 ca - Cote de tubie: ZY-171
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 14 mars 2011 à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer ,Ài 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL89085763

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny (89) du 7 février 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MGDH
Siège social : 15, rue Valentin Privé, 89300 Joigny
Objet social : Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières, la gestion, l'achat, la vente de ces participations. Prestations de services et conseils.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Sont nommés gérants Monsieur Dany Henrard demeurant 5, La Grosboiserie 45340 Egry et Monsieur Gilles Mariel demeurant 49, rue Louise Michel 91700 Villiers sur Orge
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL89085407

Suivant acte reçu par Me Pierre André Girard, notaire à Ànnecy, le 27 janvier 2011, enregistré au SIE d'Annecy le Vieux, le 15 février 2011, Bordereau 2011/157, case n°3, Ext 1029, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : SCI LES OURS
Forme : société civile immobilière
Capital Social : 426.000,00 €
formé entièrement par des apports en numéraires.
Siège Social : Junay (Yonne), 25 Grande Rue
Objet Social : Acquisition, gestion, administration, exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers, prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtention d'ouvertures de crédit, placement de sa trésorerie.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Gérant : M Georges Talfournier, demeurant à Thones (Haute-Savoie), Montremont
Cession de parts sociales-Agrément : Cession libre entre associés et descendants uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Me Pierre André GIRARD.

AL89085408

A Auxerre, il a été constitué le 16 février 2011.
Forme : Sarl
Capital social :10 000.00 €
Dénomination : N S I
Siège social : 32 avenue Gambetta, 89000 Auxerre
Durée : 99 ans
Objet :électricité, peinture, tous travaux de bâtiment, système de création de cartes prépayées.
Gérant :Mr Iftikhar Riaz Raja demeurant au 50, rue St Exupery 78500 Sartrouville
RCS Auxerre

AL89085409

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 28/01/2011 concernant la société SCI ATTIQUE. Il fallait lire : Nommer en qualité de Cogérant le Dr GUERINI Pascal demeurant 23 boulevard de Verdun à Sens 89100, et le Dr DINET Jean-Luc demeurant 23 boulevard de Verdun à Sens 89100, en remplacement de Dr TOUBIN Emmanuel et Dr BURSKI Luc.

AL89085402

DISSOLUTION LIQUIDATION

CABINET FISCALITE CONSEIL

SARL en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège : 39 Avenue Jean Mermoz,
89000 Auxerre
511 309 882 RCS Auxerre

Suivant décision du 31 Décembre 2010, l'associée unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au RCS.

AL89085400

TRANSFERT DE SIÈGE

FIRM'IMMO

EURL au capital de 1000 Euros
Siège social:
105 rue des mignotttes, 89000 Auxerre.
517758603 R.C.S. Auxerre

L¬¥assemblée générale du 21/02/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 19 rue Paul Séramy, 77300 Fontainebleau, à compter du 08/03/2011. Radiation au RCS de Auxerre et réimmatriculation au RCS de Melun.

AL89085762

SUCCESSION

AVIS
- L'Administratrice Générale, Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or ,Äì France Domaine 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex :
- a été nommée, par décision du Tribunal de Grande Instance de Sens du 10/02/2011 curateur de la succession de M. Jacques Roger PONROY célibataire, décédé le 25/07/2009 à Monterau fault yonne(77). Référence 11-3778
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. Mlle Nathalie BOUCHAABA, décédée le 18/03/2008 à Sens. Référence 10-3436
. M. Bernard JUVIGNY marié, décédé le 31/03/2009 à Joigny. Référence 10-3467
déposera les comptes rendus de succession le 15/03/2011
. M. Marc ORTU célibataire, décédé le 29/08/2009 à Villeneuve sur Yonne. Référence 10-3483
déposera le compte rendu de succession le 15/04/2011
au Tribunal de Grande Instance de Sens.

AL89085401

Tél : 03 80 78 90 42
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LA BELLE VIE

Capital 1000€
Siège social et établissement principal
41 rue Rouget de l'Isle
89000 Auxerre
Siren 524 200 656 00014 ape 1011 z

Aux termes d'une assemblée spéciale prenant effet le 2 janvier 2011 Madame Naïma Doujjani épouse Rahmani demeurant 30 bd Maximilien Robespierre 10100 Romilly sur Seine a été nommé gérante de la société, en remplacement de M. Ghouddani Driss démissionnaire à cette date. La société agrée la cession totale de ses parts entre M. Ghouddani et Madame Kada même date.
L'article 8 des statuts est modifié.
La gérante : Mme Doujjani épouse Rahmani

AL89085397

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Saint Pierre Montlimart du 10 février 2011 enregistré au Service
des Impôts des Entreprises de Sens / Pôle Enregistrement le 14 février 2011 Bordereau n°2011/117 case n°7, la Société CALCEO, Société par actions simplifiée au capital de 67 000 €, ayant son siège social à Saint Pierre Montlimart Cedex (49111), immatriculée au RCS à ANGERS sous le numéro 479 017 774 a cédé à la Société VETIR, Société par actions simplifiée au capital de 116 000 000 €, ayant son siège social à Saint Pierre Montlimart(49111), immatriculée au RCS à ANGERS sous le numéro 322 424 342, un fonds de commerce d'équipement de la personne et accessoires sis et exploité à Joigny (89300), Zone Commerciale de « La Petite Ile », rue des Entrepreneurs, moyennant le prix de 80 000 €.Le transfert de propriété a eu lieu le 10 février 2011 et l'entrée en jouissance a été fixée au 1er février 2009.Les oppositions seront reçues au magasin GEMO CHAUSSURES, Zone Commerciale de «La Petite Ile», rue des Entrepreneurs à Joigny (89300), où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles doivent être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour insertion.

AL89085398



En bref

La MSA et le Crédit agricole veulent promouvoir les Maisons de santé rurales

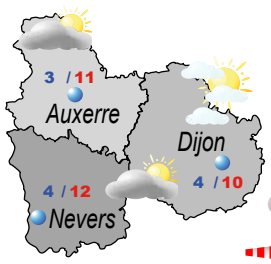
La MSA et le Crédit agricole ont conclu un accord de partenariat portant sur la promotion des Maisons de santé rurales pour répondre à la raréfaction de l'offre de soins dans de nombreux bassins de vie, en raison du départ à la retraite de nombreux médecins généralistes, du manque d'attractivité des territoires ruraux et des besoins de soins liés au vieillissement des populations rurales. Dans le cadre de ce partenariat, la MSA apportera son appui logistique et technique et le Crédit agricole proposera des offres de financement adaptés à la création et au développement de ces projets.

La grande distribution et l'indexation des prix

La grande distribution est prête *«à creuser»* l'indexation des prix pour la part relative aux matières premières, afin de tenir compte des fluctuations actuelles. C'est ce qui ressort des propos tenus par le secrétaire général du groupe Carrefour à l'occasion d'un débat organisé au SIA, dans sa réponse à une intervention de Xavier Beulin, président de la FNSEA. Mais pour le représentant de Carrefour, cette solution doit être réfléchie au plan européen, afin de ne pas disqualifier les productions de l'Hexagone. Carrefour a par ailleurs signé de nouveaux contrats de filière avec des éleveurs de bovins. Ces contrats représentent maintenant 60 à 80% de la viande sous Engagement de qualité Carrefour.

▶ Prévisions **météo** du 25 février au 03 mars

Vendredi 25 Février



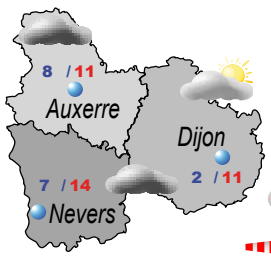
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel ce vendredi. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Roméo
Soleil : 07:49 - 18:46
Lune : 02:49 - 11:44

Samedi 26 Février



Très nuageux
Un ciel très nuageux à couvert s'annonce, avec quelques rares apparitions du soleil très localement.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

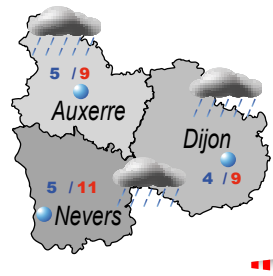
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Nestor
Soleil : 07:48 - 18:47
Lune : 03:47 - 12:39

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 27 Février



Pluvieux
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 30 km/h

Ste Honorine
Soleil : 07:46 - 18:48
Lune : 04:36 - 13:40

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 Février au Mercredi 2 Mars :
Quelques pluies pour ce lundi. De belles éclaircies sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -1 à 5 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 3 au Dimanche 6 Mars :
De nombreuses averses en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -2 à 2 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

		6		1				7
		1					8	
3		2			8		6	
	5				3	6		
	7	9	8		4	1	3	
		3	6				9	
	1		4			7		3
	6					4		
8				5		9		

Solution Sudoku

5	8	6	3	1	9	2	4	7
7	4	1	5	6	2	3	8	9
3	9	2	7	4	8	5	6	1
4	5	8	1	9	3	6	7	2
6	7	9	8	2	4	1	3	5
1	2	3	6	7	5	8	9	4
9	1	5	4	8	6	7	2	3
2	6	7	9	3	1	4	5	8
8	3	4	2	5	7	9	1	6

▶ **Télévision** Sélection du 25 février au 4 mars

Samedi 26

TF1
20.45 Danse avec les stars. Divertissement présenté par S. Quétier et V. Cerutti, avec Robbie Williams et Take That, J.-M. Bigard, Sofia Essaïdi, David Ginola, Adriana Karembeu, M. Mercadier, M. Pokora.
23.30 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓾.

FRANCE 2
20.35 Pagny en questions. Divertissement de Patrick Sabatier.
22.50 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 La république des enfants ★★. Téléfilm avec Jacques Bonnaffé, Caroline Proust, Bruno Wolkowitch ⓾. (voir Sélection)
22.10 Disparitions «Retour aux sources» (4/12) ★★. Téléfilm avec Jérôme Bertin. *Très prenant.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Cléopâtre» ★★★. *Très intéressant.*
21.30 L'aventure humaine «Tara, voyage au cœur de la machine climatique» ★★★. *Fascinant.*
23.05 Cher voleur. Téléfilm avec Erwin Steinhauer (1h30).

M6
20.45 NCIS. Série ⓾.
23.10 Numb3rs. Série.

CANAL +
20.50 Shutter island ★★★. Thriller (2009) de M. Scorsese, avec Leonardo DiCaprio (2h13) ⓬. *Un très grand film, mais angoissant et dur.*

Dimanche 27

TF1
20.45 Benjamin Gates et le livre des secrets ★★. Aventures (2007) de J. Turteltaub, avec Nicolas Cage (2h). *Sympathique et ludique.*
23.00 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 La graine et le mulet ★★. Comédie dramatique (2007) de A. Kechiche (2h28). *Réussi.*
23.05 Faites entrer l'accusé «Jean-Luc Cayez». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Régime fatal» ★★. Série avec John Nettles ⓾. *Bien fait, mais inégal.*
22.50 Le Danieli, paradis des amoureux. Documentaire.
23.45 La beauté à tout prix.
01.05 Panique ★★★. Drame en NB (1946) de J. Duvivier, avec Michel Simon (1h32). *Superbe.*

ARTE
Gainsbourg forever
20.40 Élisa ★★. Drame (1994) de Jean Becker, avec Vanessa Paradis (1h55). *Pas mal, mais sombre.*
22.40 Mes images privées de Serge ★. *Touchant, mais très privé.*

M6
20.45 Zone interdite «Héritage : Pour le meilleur et pour le pire».
22.45 Enquête exclusive «Hors piste, fêtes et alcool : Les folies des stations de ski». Magazine.

CANAL +
20.55 Football «Lille/Lyon».

Lundi 28

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Au feu la famille» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Sympathique.*
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec Éric Giacometti et J. Ravenne, F. Thilliez, M. Chattam, Anne Goscinny, Pierre Lemaitre, Aline Kiner.

FRANCE 2
20.35 Cold case ⓾». Série.
22.10 Complément d'enquête «Les nouveaux redresseurs de torts». Magazine de Benoît Duquesne.

FRANCE 3
20.35 Incroyables expériences. Magazine.
23.00 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Belle de jour ★★. Drame (1966) de L. Bunuel, avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli (1h45) ⓬. *Superbe, mais très scabreux.*
22.15 Yves Saint Laurent «Le temps retrouvé» ★★. *Intéressant.*
23.35 Vadim Repin «Un magicien de l'archet». Documentaire.
00.30 Tabou ★★★. Drame muet et en NB (1931) de F. W. Murnau, avec Reri (1h32). *Splendide.*

M6
20.45 Top chef. Divertissement.
23.35 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.50 Les Tudors (8, 9 et 10/10) ★★★. Série ⓬. *Passionnant.*

Mardi 1er

TF1
20.45 Les experts, Manhattan : «Joyeux anniversaire James», «Ça vaut de l'or», «Obsession». Série avec Gary Sinise ⓾.
23.15 Près de chez vous : «Violences conjugales», «Bien dans son corps, bien dans sa tête».

FRANCE 2
20.35 Les Victoires de la musique 2011. Soirée présentée par Marie Drucker et Aline Afanoukoé.
23.10 L'œil en coulisse. Magazine présenté par Aline Afanoukoé.
01.10 La princesse de Clèves ★★★. Comédie dramatique 1960) de J. Delannoy, avec Jean Marais, Marina Vlady (1h47). *Superbe.*

FRANCE 3
20.35 La femme tranquille ★★. Téléfilm avec Line Renaud, Pierre Mondy (1h36). (voir Sélection)
22.45 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Le jour d'avant «Donatella Versace» ★★. *Intéressant et touchant.*
21.35 Le jour d'avant «Fendi» ★★. *Passionnant.*
22.30 Le jour d'avant «Proenza Schouler». Documentaire.

M6
20.45 Maison à vendre.

CANAL +
Nuit gay
20.50 I love you Philip Morris. Comédie (2008) de G. Ficarra et J. Requa, avec Jim Carrey (1h34) ⓾.

Mercredi 2

TF1
20.45 Grey's anatomy : «Avec ou sans enfants ?», «Chacun pour soi», «Pris pour cible». Série ⓾.
22.20 Les experts, Miami ⓾.

FRANCE 2
20.35 Aïcha «Job à tout prix» ★. Téléfilm avec Sofia Essaïdi, Amidou, Cyrielle Clair. *Sans intérêt.*
22.15 Face aux Français… «Conversations inédites».

FRANCE 3
20.35 Coupe de France de football «Lille/Lorient (1/4 de finale)».
23.15 Gainsbourg «L'homme qui aimait les femmes» ★★★. Documentaire avec Jane Birkin, Juliette Gréco, Vanessa Paradis, Brigitte Bardot, Françoise Hardy, Charlotte Gainsbourg, etc. (voir Sélection)

ARTE
20.40 Le jour d'avant «Jean-Paul Gaultier» ★★. *Captivant.*
21.30 Le jour d'avant «Sonia Rykiel». Documentaire.
22.25 Le dessous des cartes «Entre terre et mer». Magazine.
22.40 Quand l'Europe parlait français ★★. *Très intéressant.*

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.50 In the air ★★★. Comédie dramatique 2009) de Jason Reitman, avec George Clooney, Vera Farmiga (1h45). (voir Sélection)

Jeudi 3

TF1
20.45 La loi selon Bartoli. Téléfilm avec Stéphane Freiss, Camille Japy, Thibault de Montalembert.
22.35 Esprits criminels. Série avec Mandy Patinkin ⓾.

FRANCE 2
20.35 À vous de juger. Magazine présenté par Arlette Chabot.
23.10 Infrarouge «La guerre en face». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Sans plus attendre ★★. Comédie dramatique (2007) de R. Reiner, avec Morgan Freeman, Jack Nicholson (1h36). *Attachant.*
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Marie-Antoinette ★★★. Drame historique (2005) de Sofia Coppola, avec Kirsten Dunst, Jason Schwartzman (2h). (voir Sélection)
22.40 Kate Moss «La création d'une icône» ★★. *Pas mal.*
23.55 Tracks.

M6
20.45 The good wife : «Aux armes et caetera…», «Crise de confiance», «À cœur ouvert», «En leur âme et conscience ⓾». Série avec Julianna Margulies, Christine Baranski.

CANAL +
20.50 Dexter (1 et 2/12). Série avec Michael C. Hall ⓬. *Bien fait.*
22.30 Damages (11 et 12/13) ★★★. Série ⓾. *Excellent.*

Vendredi 4

TF1
20.45 Les trente histoires les plus extraordinaires. Divertissement présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
23.15 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Boulevard du Palais «Dîner froid» ★★. Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer (1h30) ⓾. *Prenant, mais affreux.*
22.00 Avocats et associés «Au bout de l'horreur» ★. *Moyen.*
23.05 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique, avec Michèle Bernier, Marie Pascale Osterrieth, Bruno Wolkowitch, Tobie Nathan et Françoise Hardy.

ARTE
20.40 Lagerfeld confidentiel ★★. *Très intéressant.*
22.10 Vivienne Westwood «Do it yourself». Documentaire.
23.10 Biomimétisme (1/4) «Naturellement génial». Documentaire.

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
23.10 Nip/Tuck. Série ⓬.

CANAL +
20.50 Arthur et la vengeance de Maltazard ★★. Animation (2009) de Luc Besson, avec Freddie Highmore (1h30). *Très bien fait.*

SÉLECTION


DR

Marie-Antoinette - À la cour de Vienne, on prépare le départ de la princesse Marie-Antoinette, fiancée au dauphin de France. Prenant quelques libertés avec le contexte historique et multipliant volontairement les anachronismes, Sofia Coppola a choisi d'aborder, à travers le parcours de cette jeune reine, l'un de ses thèmes de prédilection, celui de la fragilité du passage à l'âge adulte et de la solitude intérieure, et elle signe une œuvre très personnelle. Sa vision de Versailles est très excentrique, mais originale, et l'on peut contester certains de ses choix, comme l'importance accordée à sa liaison avec Fersen, laquelle est contestée par de nombreux historiens !. Mais le film est aussi brillant et raffiné qu'original, et le fait d'avoir eu l'autorisation de tourner à Versailles lui donne, malgré ses clins d'œil anachroniques, une belle authenticité. Sofia Coppola, film après film, érige une œuvre d'une belle cohérence.
Jeudi 3, sur Arte, à 20h40.

La république des enfants - Pendant la guerre, des militants communistes, ont caché et éduqué des dizaines d'orphelins, dont les parents ont disparu. Cette belle histoire met en scène un couple de résistants qui ont consacré leur vie à ces enfants, en leur apprenant le sens des responsabilités, ce qui va, d'ailleurs, leur permettre de décider de leur futur. Malgré des longueurs, l'histoire est intéressante et bien interprétée.
Samedi 26, sur France 3, à 20h35.

La femme tranquille - Pendant l'Occupation, Louise continue de faire tourner son auberge, qui régale Allemands et miliciens. Un jour, elle trouve un parachutiste anglais blessé. Cette histoire originale met en scène des gens ordinaires confrontés à l'extraordinaire. C'est un hommage à ces résistants de l'ombre qui ont pris des risques par simple humanité. Line Renaud est à l'aise avec son rôle, et, malgré des longueurs, le téléfilm est réussi.
Mardi 1er, sur France 3, à 20h35.

In the air - Ryan vit dans les avions, les aéroports et les hôtels, car il fait ce que ses clients n'osent pas faire : annoncer à des salariés qu'ils sont licenciés. Ce sont de vrais chômeurs qui jouent leurs rôles dans ces scènes terribles où un salarié apprend qu'il ne vaut plus rien. Sur fond de crise économique, cette comédie décrit un homme, apparemment sans cœur, qui va, peu à peu, découvrir que rien ne vaut l'amour des siens.
Mercredi 2, sur Canal +, à 20h50.

Gainsbourg «L'homme qui aimait les femmes» - Faire raconter l'homme par les femmes qu'il a aimées et côtoyées (sans qu'elles apparaissent à l'écran) est ce qui permet le mieux d'approcher sa complexité. À travers ses chansons, c'est un homme attachant et différent de la légende qui apparaît. On découvre même que ce provocateur était d'une extrême délicatesse avec les femmes et qu'il avait le sens de la morale ! Passionnant ! ***Mercredi 2, sur France 3, à 23h15.***

Vins de l'Yonne

Le préfet aux vignes

Une centaine de ceps de vigne, représentatifs de toutes les appellations icaunaises viennent d'être plantés dans les jardins de la préfecture de l'Yonne, en hommage à l'activité viticole du département.

Alphonse Daudet avait conté l'histoire du *«sous-préfet aux champs»*. Peut-être dans quelques années parlera t-on de Jean-Paul Bonnetain, l'actuel occupant des lieux, comme le *«préfet aux vignes»*, pour évoquer ce 21 février de l'an 2011, où furent plantés dans les jardins de la préfecture à Auxerre, quelques ceps de vigne représentant les appellations présentes sur le département ? Vitrine de l'identité icaunaise, que ce soit d'un point de vue économique, touristique ou gastronomique, la viticulture du département méritait bien un *«palais»* à la hauteur de sa réputation.

Est-il meilleur lieu pour cela que ce joyau du patrimoine qu'est l'ancienne demeure épiscopale, devenue au fil des siècles préfecture de l'Yonne ?

Initiée par l'ancien préfet, Pascal Lelarge, qui souhaitait ainsi rendre hommage aux différentes appellations viticoles départementales, l'opération a consisté à planter sur la terrasse surplombant la rivière et les toits du quartier de la Marine, une petite parcelle constituée d'une centaine de ceps de vigne, dans les jardins mêmes de la préfecture.

Comme on ne plaisante jamais avec l'administration, le projet a fait l'objet en septembre dernier, d'une étude de faisabilité au regard de la réglementation sur la production de raisin de cuve, par le service des douanes. Une étude préalable en matière de structure du sol ayant été effectuée parallèlement par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Aucune réserve n'ayant été soulevée de part et d'autre, la démarche entreprise a abouti ce lundi 21 février à l'inauguration officielle de la parcelle ainsi plantée.



La parcelle plantée dans les jardins de la préfecture, surplombant la rivière Yonne.



Sous la conduite du *«professionnel»*, première leçon de plantage de cep de vigne pour Jean-Paul Bonnetain, préfet de l'Yonne.



Parmi les appellations plantées, le *«Bourgogne Côtes d'Auxerre»*.



Le président du Conseil général, Jean-Marie Rolland, s'exerçant au maniement du sécateur…

Propriétaire des lieux, le Conseil général ne pouvait que s'associer à l'opération en donnant son accord au projet.

Outre son président, Jean-Marie Rolland et Jean-Paul Bonnetain, préfet de l'Yonne, étaient également présents pour la signature du protocole d'accord : Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, Philippe Wattelier, responsable du lycée la Brosse, l'établissement s'étant engagé à participer à l'entretien futur de la vigne, ainsi que les représentants de la profession viticole.

Avant de trinquer au succès de la *«vigne des jardins de la préfecture»*, une plantation toute symbolique des derniers ceps a été assurée avec brio par le président du Conseil régional et le préfet de l'Yonne. Sous l'œil attentif et la conduite du maître en la matière, Roger Delaloge, vice-président de l'organisme de défense des Crémant de Bourgogne.

L'histoire ne dit pas ce que l'on fera du raisin ainsi récolté, dans quelques années ? Pour le préfet Bonnetain, une chose est sure : *«au rythme de la mutation des préfets, je ne verrai sans doute pas la première vendange et n'aurai pas à goûter ce vin. Mais comme nous avons assez peu d'ambition sur la qualité du sol…!»*

▶ Du palais des évêques à l'hôtel du préfet...

L'on prête à Saint-Amâtre le choix en l'an 400 du site actuel pour la construction de la cathédrale d'Auxerre et la maison attenante de l'évêque. Au fil des siècles et des différents épiscopats, les constructions en bois d'origine furent plusieurs fois incendiées et reconstruites, pour aboutir à ce bâtiment majestueux, ancien palais des évêques d'Auxerre, qui y écrivirent les plus belles pages de l'histoire de la Cité.

Confisqué à la Révolution, il fut choisi en 1791 comme siège de l'administration départementale et abrite depuis la préfecture de l'Yonne. Le bâtiment étant devenu au fil des rénovations l'un des chef d'œuvre du patrimoine icaunais. Assurément l'un des plus beaux de France, le bureau du préfet est aujourd'hui logé dans l'ancien promenoir des évêques, longue galerie romane construite au début du 12ème siècle. Ses fenêtres voûtées offrant une vue sans pareille sur la rivière Yonne et les coteaux alentours.

Si le préfet y réside, les lieux sont partagés avec le président du Conseil général et son cabinet qui y ont également leurs bureaux. Le département étant propriétaire d'une partie de l'ancien palais des évêques.